Rapport annuel 2025-2026

TELEFILM CANADA

25
26

Table des matières

À propos de Téléfilm 4

Messages 11

Revue et analyse de gestion 21

- → Portrait de l'industrie et performance du cinéma canadien 23
- → Réalisation du plan d'entreprise 46
- → Revue financière 79
- → Gestion des risques 94

Gouvernance 101

États financiers 112

Renseignements supplémentaires 146



Le cinéma – levier de cohésion sociale et de prospérité.

Dans les coulisses du tournage du film *Nina Roza* © Vivien Gaumand

01

À propos de Téléfilm

Fondée en 1967, Téléfilm est une société d'État dont la mission est d'investir dans l'industrie audiovisuelle canadienne et autochtone pour la faire rayonner sur tous les écrans.

En tant que principal investisseur dans le cinéma canadien, Téléfilm contribue au pouvoir économique et à l'impact culturel du secteur audiovisuel en collaboration avec les joueurs de l'industrie.

Notre objectif est de faire rayonner notre identité nationale auprès de la population canadienne et du monde entier grâce à des œuvres audiovisuelles qui reflètent les voix et les communautés diversifiées de notre pays.

Notre vision

Une industrie audiovisuelle moteur de prospérité et d'impact durable grâce à un cinéma canadien et autochtone qui incarne ses aspirations et reflète les diversités culturelle, linguistique et régionale, pour les publics d'ici et d'ailleurs.

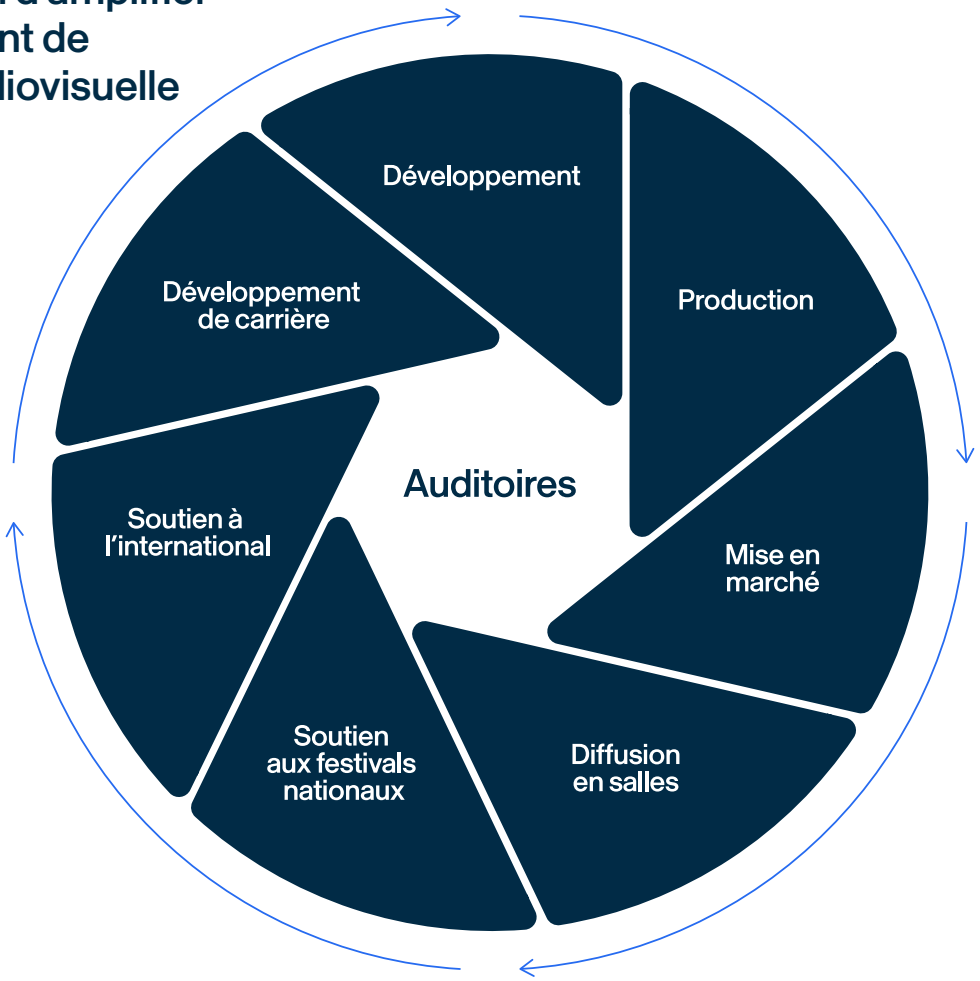
Notre travail

L'industrie audiovisuelle est un écosystème complexe et interconnecté dans lequel Téléfilm joue un rôle de premier plan. Au fil du temps, grâce à une collaboration et à un dialogue continu avec les partenaires de l'industrie, nous avons adapté notre approche afin de répondre aux besoins évolutifs et d'apporter des solutions durables à l'ensemble du secteur. Cette évolution a mené à la création, puis au perfectionnement, de ce que nous appelons notre « continuum », qui reflète l'ensemble des principaux points de contact tout au long du cycle de vie d'un film. À chaque étape, nos programmes soutiennent l'industrie de l'écran au moyen d'investissements ciblés et d'initiatives adaptées.

En 2024, Téléfilm a lancé un plan stratégique triennal comprenant un examen complet de ses programmes. Guidé par nos engagements et éclairé par des consultations menées auprès des parties prenantes, cet examen visait à renforcer la cohésion de nos interventions et à adopter une approche davantage axée sur les publics.

Ce continuum actualisé reflète les grands objectifs de cette révision, en harmonisant davantage nos programmes et en plaçant les publics au cœur de notre démarche. Cela témoigne d'un changement dans la manière dont Téléfilm gère ses investissements afin de maximiser son impact dans l'ensemble de l'industrie audiovisuelle canadienne.

Des programmes et des initiatives axés sur les auditoires afin d'amplifier le rayonnement de l'industrie audiovisuelle canadienne



Notre rôle

Téléfilm joue un rôle de premier plan en favorisant la prospérité de l'industrie audiovisuelle. Ce secteur emploie des milliers de personnes qui travaillent en scénarisation, en production, en distribution, en interprétation ainsi que dans les nombreux métiers techniques qui soutiennent la création audiovisuelle.

Notre rôle comporte quatre volets :

Investir dans les longs métrages canadiens et autochtones

Promouvoir et soutenir le contenu canadien au Canada et à l'international et assurer le mandat international du Canada en audiovisuel

Évaluer et recommander au ministère du Patrimoine canadien les projets qui peuvent être reconnus comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités, réalisées avec des partenaires internationaux

Administrer les programmes de financement du Fonds des médias du Canada, qui a attribué un total de 333,1 millions de dollars

Responsabilité

La directrice générale et cheffe de la direction, de concert avec le conseil d'administration, dirige l'organisation dans la réalisation de sa mission. Ensemble, ils élaborent un plan d'entreprise qui s'aligne sur les objectifs stratégiques.

Secteurs

Conseil d'administration

Directrice générale et cheffe de la direction

Services corporatifs

- Affaires gouvernementales et Communications
- Approvisionnement et ressources matérielles
- Finances
- Gestion de projets
- Impact organisationnel
- Intelligence d'affaires
- Services juridiques et Accès à l'information
- Talents et Culture
- Technologies de l'information

Programmes et investissements

- Administrateur des programmes du FMC
- Financement des projets
- Partenariats et Initiatives d'exportation
- Programmes de promotion nationale et internationale
- Relations d'affaires et Coproduction

148,4 M$

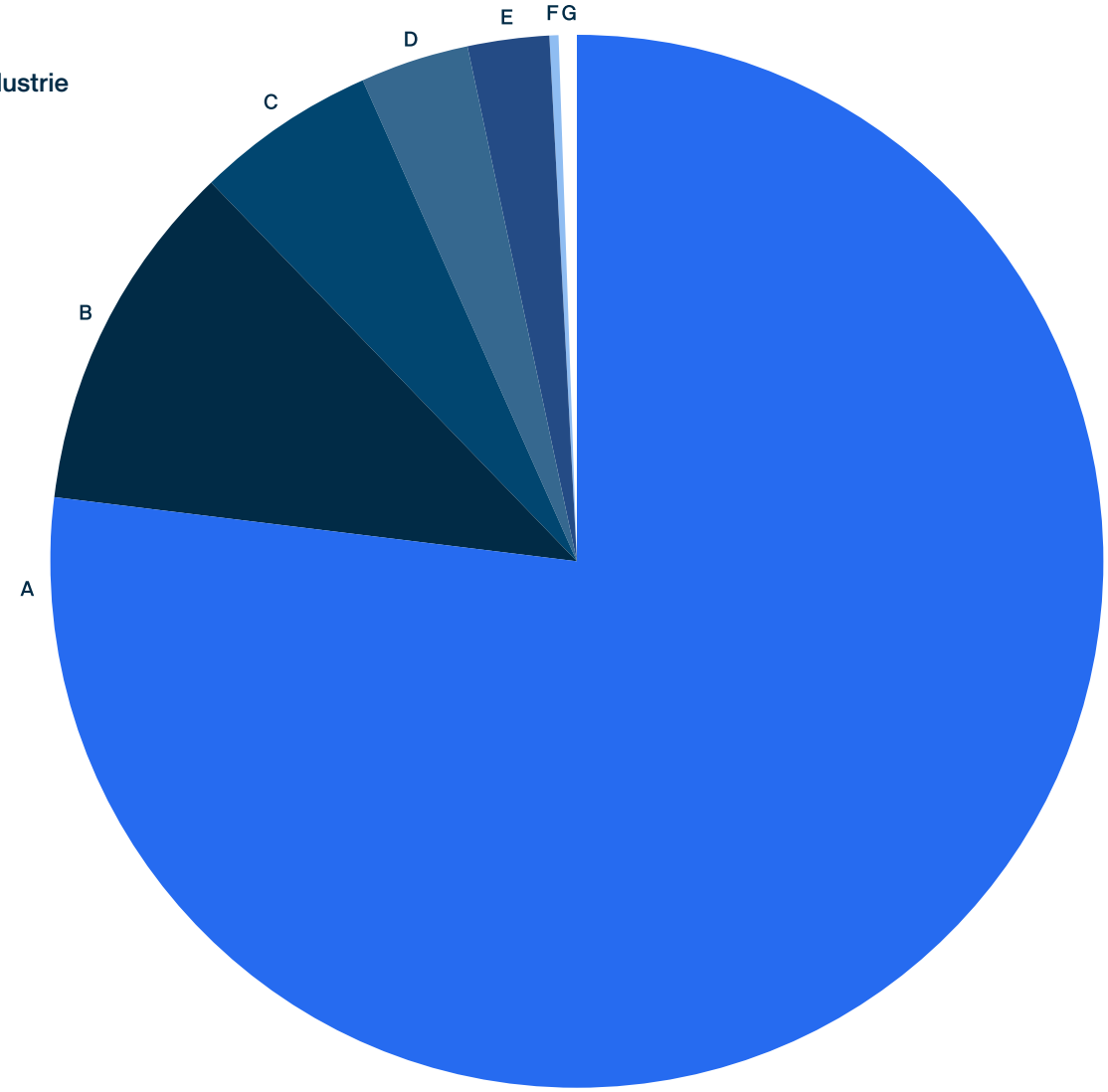
Soutien financier

par programme et activité en 2025-2026

Soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne

106,4 M$

Graphique – Soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne



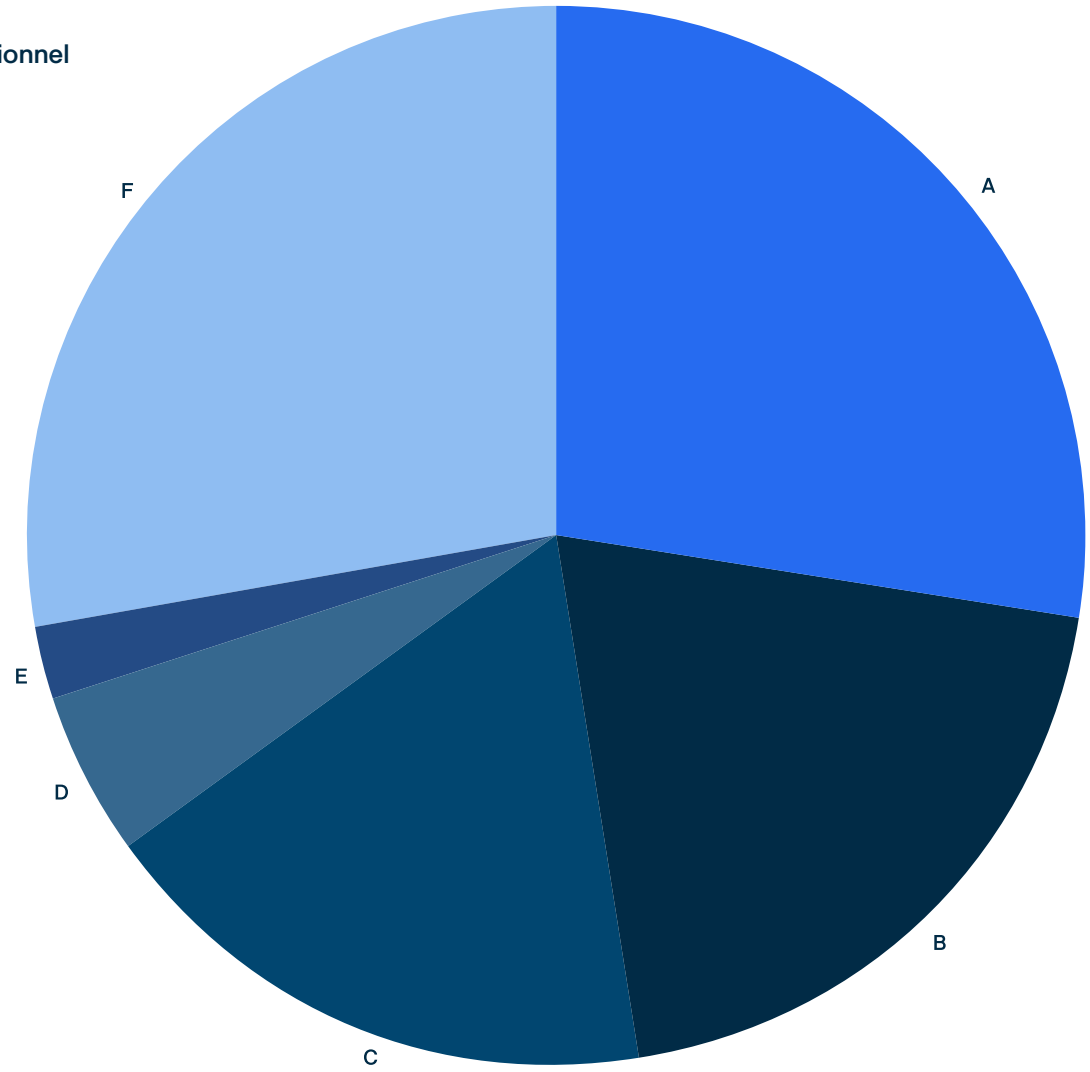
Légende	Montant	Programme/activité	#
A	82,1 M$	Programme de production	103 longs métrages financés (dont 16 amendements[1] et 11 avances feu vert[2])
B	11,4 M$	Programme de développement	306 projets financés
C	5,9 M$	Programme pour le long métrage documentaire	25 longs métrages financés (dont 3 amendements)
D	3,7 M$	Programme Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	17 longs métrages financés
E	2,5 M$	Contributions à des fonds internationaux[3]	3 fonds soutenus
F	0,4 M$	Administration des recommandations à titre de coproductions audiovisuelles régies par des traités	53 projets recommandés
G	0,4 M$	Contributions à l'engagement communautaire	6 organismes soutenus

1. À Téléfilm, on désigne sous l'appellation « amendements positifs » aux contrats (également appelés « fonds complémentaires ») l'octroi d'une aide financière additionnelle à des projets signés lors d'exercices financiers précédents.
2. Un « feu vert » est une avance en préproduction.
3. Eurimages, New Dawn Fund, The Arctic Indigenous Film Fund (via le BEA).

Soutien promotionnel

42,0 M$

Graphique –
Soutien promotionnel



Légende	Montant	Programme/activité	#
A	11,6 M$	Programme d'aide à la mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	120 longs métrages financés[1]
B	8,4 M$	Activités promotionnelles nationales (2,9 M$) Activités promotionnelles internationales (5,5 M$)	Initiatives et partenariats avec l'industrie, notamment des événements, des campagnes de promotion, des études et des plateformes de données canadiennes 45 festivals, marchés et initiatives internationaux
C	7,4 M$	Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	97 festivals de films canadiens 78 activités de l'industrie, dont des activités de formation
D	2,0 M$	Programme de promotion internationale	199 projets présentés dans 32 pays
E	1,0 M$	Programme d'aide à la diffusion en salle	105 exploitants ont obtenu une aide

Légende	Montant	Initiative	#
F	11,6 M$	Marché du contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	2 événements soutenus

1. 20 longs métrages ont fait partie de l'initiative d'engagement des auditoires.

02

Messages

Le cinéma comme pilier culturel

Sylvain Lafrance
Président du conseil d'administration



L'année qui s'achève aura été, à bien des égards, une année charnière pour Téléfilm Canada. Dans un contexte marqué par des transformations profondes du secteur audiovisuel, notre organisation a su faire preuve d'ambition, de constance et de vision. Elle a confirmé la solidité de ses choix stratégiques, la rigueur de sa gouvernance et, surtout, la confiance que continuent de lui accorder ses partenaires de l'industrie, le gouvernement et le public.

Cette confiance s'est traduite de façon éloquente par le renouvellement du financement additionnel de 50 millions de dollars par année pour trois ans. Cet appui constitue bien plus qu'un signal de continuité : il consolide la capacité de Téléfilm à maintenir un haut niveau de soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne et permet de renforcer le rôle du cinéma comme puissant levier de souveraineté culturelle.

Le positionnement du Canada sur la scène internationale illustre le rôle central de la culture dans l'affirmation de notre identité. J'en profite pour remercier l'honorable Marc Miller, ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des langues officielles, ainsi que son prédécesseur Steven Guilbeault, pour leur ouverture et leur soutien à l'audiovisuel. Téléfilm poursuit le dialogue constructif et offre son entière collaboration à l'équipe du ministère du Patrimoine canadien afin de soutenir le développement et le dynamisme de notre industrie.

Depuis le lancement du plan stratégique de Téléfilm, le conseil d'administration en suit attentivement le déploiement.

Au cours de la dernière année, des jalons importants ont été franchis, dont les travaux préparatoires à la révision des programmes, le déménagement du siège social et la mise sur pied d'une nouvelle structure de gouvernance pour l'EDIA. Ces efforts portent déjà leurs fruits et annoncent une suite prometteuse.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à souligner l'engagement et l'excellence des équipes internes. Leur passion pour le cinéma, conjuguée à leur expertise reconnue, guide leur travail au quotidien et contribue directement à la crédibilité et à l'impact de Téléfilm. Ensemble, nous poursuivons un objectif clair : que l'organisation demeure proactive, inclusive et tournée vers l'avenir, au service de la culture canadienne et de son rayonnement.

Je souhaite également féliciter Julie Roy, la directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm Canada. Elle exerce un leadership mobilisateur et rassembleur, fondé sur la collaboration et sur sa connaissance approfondie de l'industrie audiovisuelle. Sa capacité à rallier les partenaires de l'écosystème autour des grands défis et des transformations qui s'imposent est un atout précieux.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement constant et leur soutien indéfectible envers le cinéma canadien.

Ma carrière est ancrée dans le service public depuis plus de trente ans, et c'est toujours un grand privilège de servir la population canadienne en contribuant à mettre de l'avant des histoires qui reflètent la richesse, la diversité et le caractère unique de notre pays.



Sylvain Lafrance
Président du conseil d'administration
Téléfilm Canada

Quand la vision se traduit en action

Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction



L'année 2025-2026 a permis à Téléfilm de consolider des bases essentielles et de passer résolument en mode déploiement. Dans un contexte de transformations profondes de l'industrie audiovisuelle et d'accélération technologique, nous nous sommes concentrés sur un objectif clair : faire évoluer notre organisation pour qu'elle soit prête à relever les défis de demain, tout en restant profondément ancrée dans sa mission. Ce rapport annuel reflète une organisation en mouvement tournée vers la clarté, la mobilisation et la responsabilité.

Le cinéma et l'audiovisuel demeurent au cœur de notre raison d'être. Bien que le soutien à la production ait toujours inclus une attention portée aux publics, le contexte actuel nous amène à approfondir l'axe des auditoires. Nous avons ainsi mis sur pied, cette année, un consortium réunissant différents partenaires nationaux.

C'est avec cette lentille que nous abordons la révision en profondeur de nos programmes. L'intention est de se doter d'outils durables, cohérents et transparents : un cadre stratégique clair et ambitieux, un nouveau dispositif d'évaluation de performance et des critères de succès actualisés et mieux définis, qui vont bien au-delà des résultats au box-office.

La consolidation de la culture de données à l'interne a franchi une étape importante cette année. En ancrant davantage nos décisions dans l'analyse de données et d'indicateurs pertinents, nous renforçons notre capacité à agir avec cohérence et transparence.

Dans l'optique de faire évoluer l'organisation, nous avons accordé une attention particulière à la modernisation de Téléfilm à l'interne, tant sur le plan humain, structurel que technologique. Le déménagement du siège social de Montréal en est un bon exemple. Nous y avons vu une occasion concrète de transformer notre culture de travail : solidifier la cohésion des équipes, favoriser leur collaboration et redonner une place centrale à l'audiovisuel dans notre quotidien.

En parallèle, nous avons effectué une réflexion responsable et structurée sur l'intelligence artificielle afin d'adopter une politique d'affaires qui maintient la place de l'humain au centre de la création. L'objectif de celle-ci est simple et pleinement assumé : saisir les occasions offertes par l'IA dans le respect de l'éthique et des valeurs du secteur, en conjuguant innovation et responsabilité.

Le cinéma d'ici continue de rayonner ici comme ailleurs, du petit au grand écran. L'année 2026 a démarré en force au box-office, tandis que l'animation canadienne connaît un véritable essor. Des œuvres marquantes ont jalonné la période 2025-2026 : ***Nirvanna the Band the Show the Movie*** de Matt Johnson, un succès populaire qui a démontré comment une stratégie marketing audacieuse peut mobiliser les gens; ***Menteuse***, réalisé par Émile Gaudreault, s'est imposé comme le film québécois le plus lucratif de l'année; ***In Cold Light*** de Maxime Giroux, met en vedette deux gagnants d'Oscars, Helen Hunt et Troy Kotsur, ou encore ***Little Lorraine*** de Andy Hines, a su rassembler tout un village autour d'une œuvre cinématographique.

D'autres exemples sur la scène internationale démontrent la richesse et la diversité de la création canadienne. ***Nina Roza*** de Geneviève Dulude-DeCelles, coproduction rassemblant quatre pays, a été couronnée d'un Ours d'argent pour le meilleur scénario; ***undertone***, film d'horreur réalisé par Ian Tuason, présenté en première à Sundance, a dépassé le cap des 20 millions de dollars américains au box-office mondial. En animation, ***Endless Cookie***, de Seth et Peter Scriver, a remporté le Grand prix Contrechamp au Festival d'Annecy et ***Space Cadet***, de Kid Koala, a été sélectionné à Berlin et à Annecy. Par sa présence soutenue dans les grands festivals et marchés internationaux, Téléfilm joue un rôle clé pour accroître la visibilité des œuvres canadiennes et favoriser leur rencontre avec les publics du monde entier.

Le renouvellement des fonds additionnels alloués à Téléfilm pour trois ans nous a offert la stabilité nécessaire pour maintenir notre niveau de soutien. Ce financement, que nous souhaitons voir devenir permanent, est essentiel en cette période où le secteur a besoin de prévisibilité. Plus que jamais, nos histoires et leur capacité à connecter avec les gens représentent un outil essentiel d'influence, de dialogue et de rayonnement.

La prochaine année s'annonce stimulante et déterminante. Le moment est exceptionnel pour le contenu canadien. Les succès récents confirment l'élan qui porte nos créateurs et l'intérêt croissant des publics pour des voix singulières et affirmées. Nous comptons miser sur cette conjoncture unique pour renforcer notre présence à l'international et continuer à positionner le Canada comme partenaire incontournable. Le lancement d'un premier marché au TIFF, appuyé par le Pavillon du Canada, crée des occasions concrètes de rayonnement et d'affaires. Parallèlement, nous ferons de l'intelligence artificielle un levier d'innovation structurant, dans un cadre responsable, tout en poursuivant avec détermination la mise en œuvre de notre Plan EDIA.

Guidée par une raison d'être claire, des valeurs fortes et une profonde confiance envers le talent d'ici, notre organisation continuera de soutenir un cinéma compétitif, inclusif et représentatif, capable de rallier des générations de Canadiens et de Canadiennes. Merci aux membres de l'industrie, aux partenaires et à notre personnel, dont la passion et l'engagement quotidien contribuent à faire rayonner notre cinéma sur tous les écrans, ici comme ailleurs.

Notre élan est bien réel, et il est porteur d'avenir.



Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada

Notre élan est bien réel, et il est porteur d’avenir.

Un cadre stratégique pour guider la révision des programmes de financement de Téléfilm

Téléfilm s'appuie maintenant sur un cadre d'orientation stratégique, une étape majeure qui lui permettra de maintenir la pertinence et la flexibilité de ses programmes, tout en veillant à ce qu'ils soient en phase avec les ambitions de l'industrie audiovisuelle canadienne et les attentes en constante évolution du public.

Ce cadre sert de feuille de route, établissant un modèle structuré avec des résultats clairs fondés sur des données et des indicateurs de performance mesurables qui seront rendus publics à intervalles réguliers afin de suivre les progrès, d'améliorer la transparence et de maximiser l'impact des investissements de Téléfilm.

Le cadre d'orientation stratégique est structuré autour de deux grands axes qui orientent la révision en cours des programmes. Pour chacun de ces axes, des indicateurs précis ont été définis afin de mesurer les progrès et les résultats.

Résultats stratégiques

Les indicateurs nouvellement élaborés établissent un nouveau cadre pour mesurer le succès de la révision stratégique. Ils orientent la façon dont les programmes sont évalués et permettent de s'assurer que les objectifs de chaque programme sont alignés sur ces résultats stratégiques.

- → **L'engagement des publics canadiens envers le cinéma canadien et autochtone est en hausse.**
- → **Les publics internationaux manifestent un intérêt croissant pour le cinéma canadien et autochtone.**
- → **Le cinéma canadien et autochtone génère des retombées économiques accrues pour l'économie canadienne.**
- → **Le Canada renforce et élargit son rôle en tant qu'acteur clé sur la scène internationale.**



The Things You Kill

TELEFILM CANADA



The Things You Kill a été sélectionné pour représenter le Canada dans la catégorie Meilleur film international à la 98e cérémonie des Oscars (2026). Il a également remporté le World Cinema Dramatic Directing Award (Grand prix de la mise en scène dans la compétition dramatique du cinéma mondial) au Festival de Sundance 2025.

Le film figure aussi dans la liste annuelle des dix meilleurs films canadiens établie par le Toronto International Film Festival (TIFF). Écrit, réalisé et produit par Alireza Khatami, il est coproduit par Michael Solomon.

Impact organisationnel

Une nouvelle structure de gouvernance pour mieux coordonner les plans en matière d'impact organisationnel

Conformément à la priorité que s'est donnée Téléfilm de restructurer notre culture organisationnelle afin d'améliorer notre efficacité, le nouveau comité directeur sur l'impact organisationnel et l'EDIA offre une structure de gouvernance actualisée afin de superviser et de coordonner tous nos plans d'entreprise. Ces initiatives d'impact portent sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité, de même que sur les langues officielles, le développement durable et la réconciliation avec les peuples autochtones.

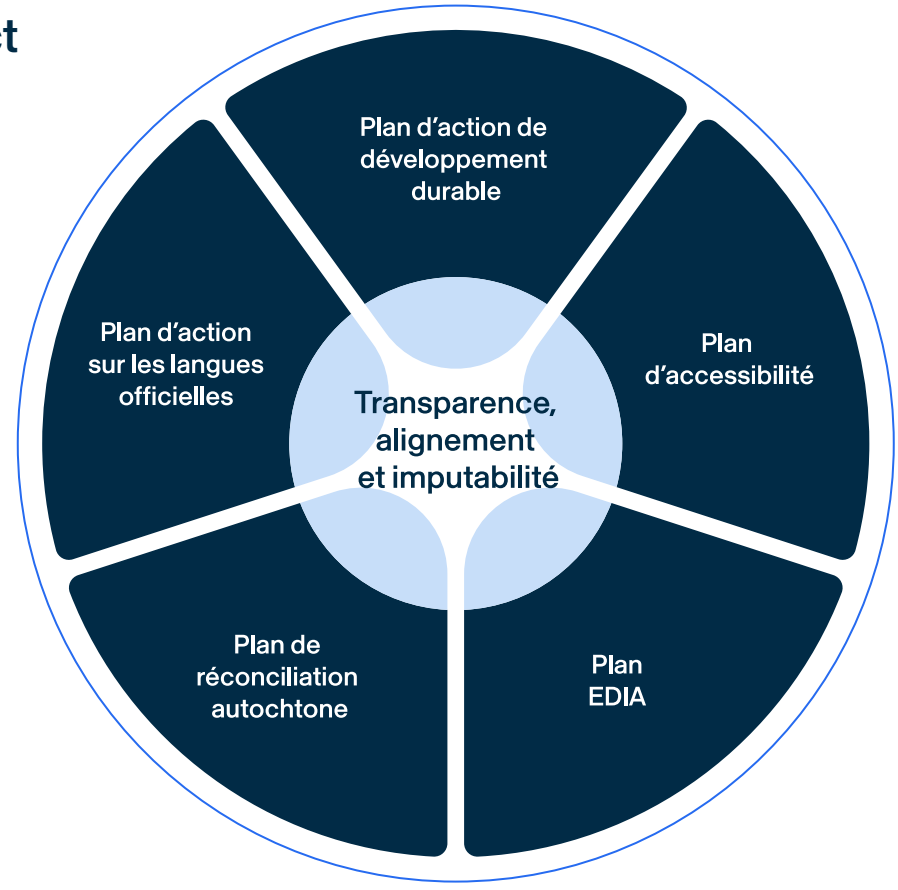
Sous la supervision de Julie Roy, directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm Canada, le comité directeur sur l'impact organisationnel et l'EDIA met en commun l'expertise de chacun des services de l'organisation et élimine le cloisonnement.

En combinant ce savoir et cette expérience au sein d'une même structure, menée par la directrice de l'Impact organisationnel nouvellement nommée, il est possible d'assurer une coordination, une harmonisation et une responsabilité accrues et plus efficaces. Deux conseillères et d'autres collaboratrices composent l'équipe de l'Impact organisationnel qui encadre la mise en œuvre de nos initiatives d'impact et qui suit les progrès à l'aide d'un nouveau tableau de bord. Il en résulte un fort sentiment de responsabilité partagée, et un désir d'apprentissage, de progrès et d'engagement dans l'ensemble de l'organisation.

Résultats clés :

- → **Action intégrée et coordonnée**
- → **Propriété et responsabilité partagées**
- → **Apprentissage et engagement au sein de l'organisation**
- → **Alignement et impact stratégiques**

Plans d'impact et priorités



Nirvanna the Band the Show the Movie

TELEFILM CANADA



Le film a été présenté en première au SXSW 2025, où il a été acquis par Neon, puis a remporté le prix du public Midnight Madness au Festival international du film de Toronto 2025.

Cette comédie, réalisée par Matt Johnson et cosignée avec Jay McCarrol, est produite par Matt Miller et Matt Greyson. Elle a remporté un vif succès au box-office.



Sk+te'kmujue'katik (At the Place of Ghosts)

Écrit et réalisé par le cinéaste l'nu Bretten Hannam (*Wildhood*), *At the Place of Ghosts (Sk+te'kmujue'katik)* est un thriller mettant en scène deux frères mi'kmaq confrontés à leurs traumatismes passés. Cette coproduction Canada–Belgique est produite par Jason Levangie, Marc Tetreault et Martin Katz.

© Samantha Falco

03

Revue et analyse de gestion

Le contenu de la section Revue et analyse de gestion a été préparé par la direction de Téléfilm pour présenter les résultats de l'exercice financier 2025-2026.

L'analyse est basée sur de l'information probante, pertinente et fiable qui a été soumise à des procédures de contrôle de la qualité et qui est exempte d'erreurs significatives ou trompeuses. Elle présente un contexte qualitatif et un portrait complet de la performance de Téléfilm et de ses perspectives d'avenir. La Revue et analyse de gestion a été approuvée par la directrice générale et cheffe de la direction, le comité de direction et le conseil d'administration.

Table des matières

Portrait de l'industrie et performance du cinéma canadien 23

Réalisation du plan d'entreprise 46

Revue financière 79

Gestion des risques 94

Portrait de l'industrie et performance du cinéma canadien

La production audiovisuelle au Canada

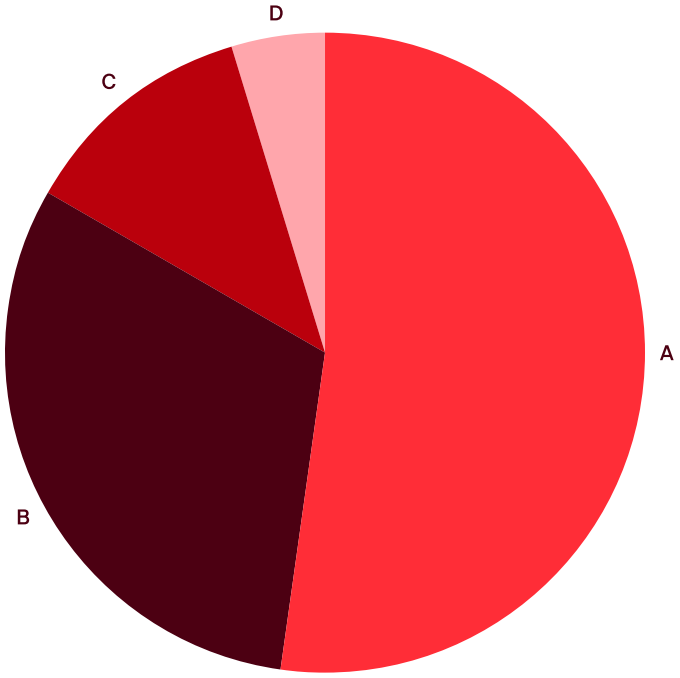
Le volume total de la production cinématographique et télévisuelle a augmenté de 4,6 % en 2024-2025 pour atteindre 10,17 milliards de dollars[1].

Cette hausse est attribuable à plusieurs facteurs, notamment :

- La hausse des dépenses des diffuseurs canadiens pour la production interne (+5,4 %).
- Le rebond de la production étrangère et des services de production (+9,5 %), après les grèves syndicales aux États-Unis qui ont affecté négativement le secteur l'année précédente.

→ **Le volume de la production de longs métrages canadiens a diminué de 3,2 % pour atteindre 460 millions de dollars, tout comme le nombre de films produits qui a diminué de 147 à 132 (-10 %).**

→ **Le segment de la production étrangère et des services représente 52 % du volume de production au Canada, en légère augmentation par rapport au niveau de 50 % atteint l'année dernière.**



Graphique – Production audiovisuelle au Canada

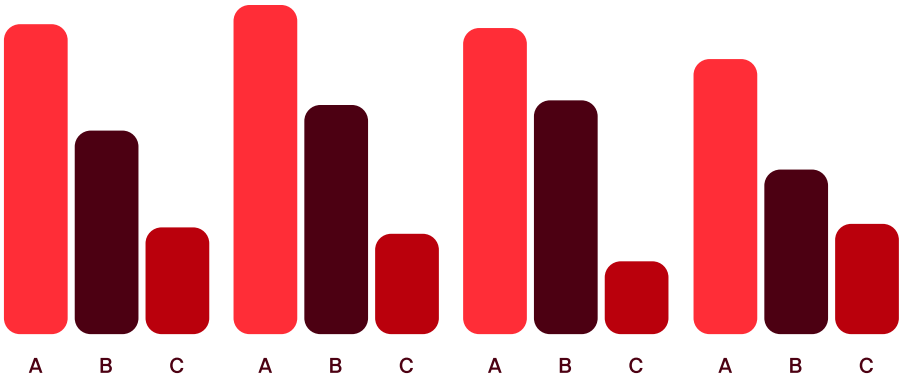
Légende	Volume	$	Par rapport à 2023-2024
A	Volume total de la production étrangère et des services de production	5,32 milliards de dollars	(+9,5 %)
B	Volume total de la production télévisuelle canadienne	3,16 milliards de dollars	(-2,0 %)
C	Volume de la production interne des télédiffuseurs	1,23 milliard de dollars	(+5,4 %)
D	Volume total de la production de longs métrages canadiens	460 millions de dollars	(-3,2 %)

1. Profil 2025. Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada 2025. (2024-2025 est l'année pour laquelle l'information est disponible).

En 2024-2025, l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada a généré 181 360 emplois, en baisse de 0,3 % par rapport à 2023-2024[1].

- → Production télévisuelle canadienne : 58 000 emplois, en baisse de 6,6 %.
- → Production cinématographique canadienne : 8 420 emplois, une diminution de 8,4 % par rapport à l'année précédente.
- → Le nombre total de longs métrages canadiens produits, financés ou non par Téléfilm, est inférieur à l'an dernier.
- → Le budget moyen pour les films de fiction tournés en anglais et en français a augmenté de 9 % en 2024-2025 pour s'établir à 3,5 millions de dollars.

Graphique – Nombre de longs métrages canadiens



Légende	Nombre de longs métrages	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
A	Nombre total de longs métrages canadiens	149	158	147	132
B	Nombre de longs métrages en anglais	98	110	112	79
C	Nombre de longs métrages en français	51	48	35	53

1. Profil 2025. Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada 2025. (2024-2025 est l'année pour laquelle l'information est disponible).

Recettes-guichet totales au Canada

Les recettes-guichet pour l'ensemble des films diffusés en salle au Canada sont demeurées à peu près stables en 2025, à 836,9 M$. Pour les films canadiens, les recettes-guichet se sont établies à 14,2 M$, dont 11,3 M$ pour les diffusions en langue française et 2,9 M$ pour les diffusions en langue anglaise[1]. Téléfilm a publié plus tôt cette année le bilan annuel de la fréquentation et de la diffusion en salle au Canada pour l'année 2025[2], où l'on retrouve l'information complète.

Total des recettes-guichet au Canada

836,9 M$

Recettes-guichet des films canadiens

14,2 M$

967

nouveaux films, dont 141 films canadiens

Recettes-guichet des films indépendants

173 M$

et part de marché des films canadiens parmi les films indépendants : 8 %

Les films soutenus par Téléfilm ont généré

98 %

des recettes-guichet des films canadiens diffusés en salle en 2025

Points clés

→ Les films canadiens ont connu un bon départ au premier trimestre de 2026, avec des recettes-guichet totales de 5,8 M$, dont 4,0 M$ attribuables à la diffusion de films en anglais.

1. Source : Association des cinémas du Canada (MTAC).
2. Bilan de la fréquentation et de la diffusion en salle au Canada – Année 2025.

Plusieurs films ont eu du succès auprès des auditoires en salle – Films canadiens dont les ventes de billets dépassent 1 million de dollars au guichet au Canada

Recettes-guichet atteintes en date du 2 avril 2026

Année de sortie

2025



Menteuse

2,6 M$



Ma belle-mère est une sorcière

1,2 M$



Les Furies[1]

1,3 M$



Night of the Zoopocalypse

1,1 M$

T1 2026



Nirvanna the Band the Show the Movie

1,3 M$



undertone

1,1 M$

1. *Le film Les Furies est sorti en novembre 2025, mais a atteint le million de dollars en 2026.*

Fréquentation internationale des films canadiens[1,2]

Un rayonnement international important des films canadiens.

→ **En 2025, les films canadiens ont généré 67,6 M$ en recettes-guichet internationales[3]. Les données internationales captées par Comscore couvrent la diffusion dans 70 pays, illustrant l'ampleur de leur présence à l'international.**

Tableau – Palmarès des films canadiens diffusés en salle hors Canada, 2025[4]

Film	Recettes internationales (M$)	Nombre de pays
Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan	17,9 $	16
Night of the Zoopocalypse	14,1 $	45
A Paw Patrol Christmas	13,4 $	24
Keeper	7,4 $	31
Bergers	2,1 $	9

La France constitue le premier marché d'exportation avec des recettes de 25,4 M$, soit 37,5 % des recettes internationales répertoriées pour les films canadiens. Les États-Unis arrivent au deuxième rang avec 9,9 M$. Les marchés du Royaume-Uni et de l'Irlande ainsi que de l'Allemagne suivent avec des recettes de 5,4 M$ et de 4,1 M$ respectivement. D'autres marchés internationaux — comme l'Australie, le Brésil, le Japon et le Mexique — ont également contribué aux recettes internationales des films canadiens.

Tableau – Palmarès des pays ayant généré le plus de recettes-guichet de films canadiens, 2025[5]

Pays/Zone	Recettes (M$)	Nombre de films
France	25,4	18
États-Unis	9,9	113
Royaume-Uni et Irlande	5,4	15
Allemagne	4,1	10
Australie	2,2	38
Brésil	1,9	4
Mexique	1,8	10
Italie	1,5	46
Pays-Bas	1,5	4
Japon	1,4	2

1. Source : Comscore. Les données des recettes-guichet mondiales (à l'exclusion des États-Unis) sont issues des rapports Comscore Studio Report fournis par les distributeurs. Les données pour les États-Unis sont des données qui proviennent des exploitants de salles de cinéma. Certains rapports peuvent arriver avec un délai ou ne pas être transmis à Comscore, ce qui peut entraîner des résultats manquants et des sous-estimations.
2. Les recettes-guichet internationales sont initialement exprimées en dollars américains. Elles ont été converties en dollars canadiens à l'aide du taux de change moyen de 2025 de la Banque du Canada pour la conversion des dollars américains vers les dollars canadiens.
3. Les recettes mondiales au box-office sont calculées à partir des revenus de billetterie d'un ensemble de territoires sélectionnés, tels que rapportés par Comscore.
4. Source : Comscore.
5. Source : Comscore.

Diffusion internationale des films canadiens en salle[1]

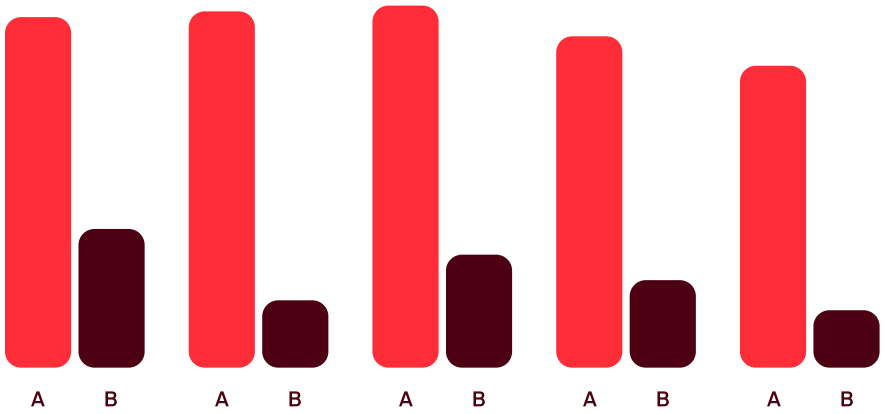
Une présence internationale élargie

En 2025, parmi un échantillon de plus de 1 700 films canadiens suivis par la firme usheru, 419 films canadiens ont été projetés en salle plus de 462 000 fois, dans 9 678 cinémas répartis dans 55 pays, soit une augmentation de 5 % du nombre de films et de 28 % du nombre de pays par rapport à 2024.

Diffusion des films canadiens au cinéma et à la télévision

En 2025, la diffusion des films canadiens à la télévision a baissé de deux points de pourcentage, passant de 23 % à 21 %, tandis que le temps écran alloué aux longs métrages canadiens a aussi diminué de deux points de pourcentage, de 6 % à 4 %.

Graphique – Diffusion des films canadiens au cinéma et à la télévision



Légende	Temps total alloué à la télédiffusion/ Part des écrans occupés	2021	2022	2023	2024	**2025**
A	Temps total alloué à la télédiffusion de longs métrages canadiens sur les réseaux de télévision canadiens vs. l'ensemble des films télédiffusés	24,5 %	24,9 %	25,3 %	23,2 %	**21,1 %**
B	Part des écrans occupés par les longs métrages canadiens au cinéma vs. les films de toutes les origines (y compris les films canadiens)	9,7 %	4,7 %	7,9 %	6,1 %	**4,0 %**

1. Source : usheru. Les données sont basées sur une liste de 1 733 films canadiens identifiés par Téléfilm Canada. Les films sortis depuis 2015 ont été priorisés et constituent la majorité de la liste. La disponibilité du cinéma canadien pourrait donc être sous-estimée, notamment pour les titres sortis avant 2015.

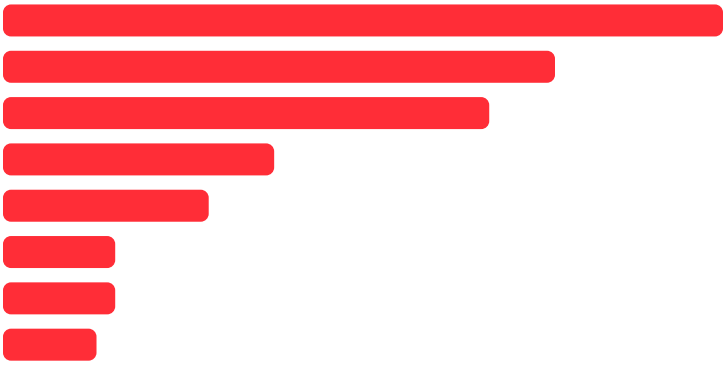
Vidéo sur demande par abonnement

En 2025, 77 % des ménages canadiens sont abonnés à au moins un service de vidéo sur demande par abonnement (VSDA)[1].

Les taux d'abonnement aux services de VSDA sont demeurés relativement stables au Canada en 2025 à 77 %. Les services Netflix (59 %) et Amazon Prime Video (52 %) se distinguent de leurs concurrents avec des taux d'abonnement supérieurs à 50 %. Le service Disney+ suit avec 29 % d'abonnés. Crave se classe premier parmi les services de VSDA canadiens avec un taux d'abonnement de 22 %.

Graphique – Pourcentage d'abonnés aux services de VSDA au Canada, 2025

Services de VSDA	%
Au moins un service VSDA	77 %
Netflix	59 %
Amazon Prime Video	52 %
Disney+	29 %
Crave	22 %
YouTube Premium	12 %
Apple TV	12 %
Sports VSDA	10 %



Disponibilité des films canadiens sur les services de diffusion en continu au Canada[2]

En 2025, parmi un échantillon de plus de 1 700 films canadiens suivis par la firme usheru, 1 289 films canadiens étaient disponibles sur 55 plateformes de diffusion de contenu au Canada.

À titre de comparaison, 1 153 films canadiens étaient accessibles sur 50 plateformes en 2024. Cela représente une augmentation de 12 % du nombre de films disponibles et de 10 % du nombre de plateformes d'une année à l'autre.

Ce sont principalement des services transactionnels, des services de vidéo à la demande de radiodiffuseurs et des services soutenus par la publicité (AVOD) qui ressortent parmi ceux avec l'offre de films canadiens la plus volumineuse. Les plateformes canadiennes CBC Gem et Crave ressortent comme celles avec la plus grande offre de films canadiens hors de ces créneaux.

1. Observateur des technologies médias (OTM). Sondage OTM 18+, Automne 2025.
2. Source : usheru. Les données sont basées sur une liste de 1 733 films canadiens identifiés par Téléfilm Canada. Les films sortis depuis 2015 ont été priorisés et constituent la majorité de la liste. La disponibilité du cinéma canadien pourrait donc être sous-estimée, notamment pour les titres sortis avant 2015.

Disponibilité des films canadiens sur les services de diffusion en continu à l'extérieur du Canada[1]

En 2025, 1 198 films canadiens étaient disponibles hors Canada, sur 411 plateformes de diffusion, dans 171 pays, soit une hausse de 7 % du nombre de films par rapport à 2024. Cette progression témoigne du rayonnement croissant des films canadiens sur les plateformes internationales.

Comme pour le marché canadien, les services transactionnels et les services soutenus par la publicité ressortent comme étant les principales catégories de plateformes pour le nombre de films canadiens disponibles hors Canada. Les plateformes par abonnement (Netflix, MUBI, etc.) offrent un volume de titres canadiens plus restreint, mais sont parmi les services qui permettent d'atteindre la plus large portée géographique.

En moyenne, un film canadien était disponible sur 18 plateformes et dans 24 pays en 2025. Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Irlande et la France se distinguent comme les marchés comptant le plus grand nombre de films canadiens disponibles sur les services de diffusion en continu.

Aperçu des programmes de production

En 2025-2026, Téléfilm a reçu 778 demandes dans le cadre des programmes de production, long métrage documentaire et Talents en vue, dans les marchés de langue anglaise et de langue française.

Alors que le nombre de demandes est demeuré relativement stable par rapport à 2024-2025, le marché francophone a enregistré une croissance de 20 %. Le volume de demandes dans le marché anglophone demeure nettement plus élevé que dans le marché francophone. Dans l'ensemble, le montant total du financement demandé a augmenté de 17 %. Téléfilm a soutenu 115 films. Cet écart entre la demande et les fonds disponibles illustre le niveau élevé de sursouscription des programmes, qui se traduit par d'importants taux de refus dans les deux marchés linguistiques.

À l'échelle provinciale, le Québec et l'Ontario continuent de représenter le plus grand nombre d'investissements, suivis de la Colombie-Britannique. En 2025, Téléfilm a financé des films dans toutes les provinces ainsi que dans le territoire du Yukon.

Les drames demeurent la catégorie de projets la plus soumise, tandis que les comédies et les suspens sont également bien représentés. Les films destinés aux jeunes publics sont également en hausse parmi les projets soumis.

Le financement des documentaires est demeuré stable par rapport à l'année précédente. Le marché anglophone a reçu légèrement moins de demandes, tandis que le marché francophone est demeuré globalement au même niveau que l'an dernier.

Le programme Talents en vue a également connu une année stable, bien que la représentation du marché francophone demeure inférieure aux attentes en ce qui concerne le nombre de demandes reçues.

Téléfilm a poursuivi son engagement envers les projets d'animation en investissant 3,1 M$ dans des projets provenant des deux marchés linguistiques (voir la section Sommaire des résultats des programmes pour les données détaillées des programmes à la page 69).

1. Source : usheru

Diversification des sources de financement

Le Canada – partenaire de choix en coproduction

Téléfilm investit dans des coproductions majoritaires et minoritaires.

La coproduction demeure un outil important pour les productrices et producteurs canadiens qui bénéficient ainsi de la participation financière de pays étrangers et permet de produire des films avec des budgets plus importants et plus compétitifs. Elle permet également de rejoindre des publics du monde entier.

Durant cet exercice financier, Téléfilm a financé 31 coproductions officielles régies par des traités (dont trois amendements), pour des investissements totalisant 28,3 millions de dollars. Comparativement, en 2024-2025, Téléfilm a financé 32 coproductions officielles (dont 10 amendements), pour des investissements de 18,7 M$.

Le rôle de Téléfilm dans l'administration des traités de coproduction

Téléfilm Canada a la responsabilité d'évaluer et de recommander les projets susceptibles d'être reconnus par le ministère du Patrimoine canadien comme coproductions audiovisuelles régies par un traité. De cette manière, l'organisation facilite la diversification des financements afin de créer des partenariats internationaux prospères. Près de **60 pays** possèdent des traités de coproduction audiovisuelle et des protocoles d'ententes avec le Canada.

Les coproductions internationales régies par des traités sont des productions cinématographiques et télévisuelles réalisées conjointement par des sociétés de production canadiennes et étrangères conformément à un traité de coproduction audiovisuelle signé entre des pays partenaires.

Une fois le projet reconnu comme une coproduction officielle régie par un traité, les sociétés concernées partagent le risque économique, la propriété, le contrôle créatif et les avantages offerts par leurs gouvernements respectifs, conformément aux conditions du traité.

En 2025-2026, les budgets de production totaux s'élevaient à **371,4 millions de dollars** pour 53 projets de coproduction cinématographiques et télévisuels régis par des traités, auxquels ont participé 23 pays partenaires à travers 20 traités de coproduction. Le nombre de projets reste inchangé par rapport à 2024-2025. Parmi les pays partenaires, le Portugal est de nouveau présent pour la première fois depuis 2002-2003, tandis que Singapour et le Brésil effectuent également un retour après des absences respectives d'environ dix et cinq ans.

23 pays partenaires

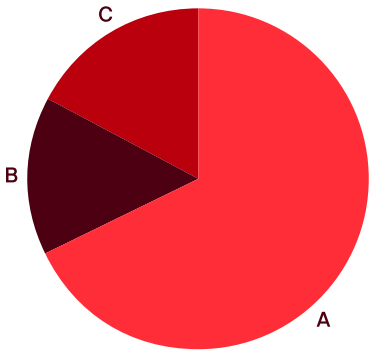
Pays	Films	Télévision	Total
Allemagne	3	0	3
Australie	2	0	2
Belgique	3	1	4
Brésil	1	0	1
Chili	2	0	2
Colombie	3	0	3
Croatie	1	0	1
Danemark	0	1	1
Espagne	3	0	3
France	9	3	12
Hongrie	3	0	3
Irlande	1	0	1
Israël	2	0	2
Italie	2	0	2
Mexique	1	0	1
Nouvelle-Zélande	0	2	2
Portugal	1	0	1
Royaume-Uni	7	8	15
Sénégal	1	0	1
Serbie	1	0	1
Singapour	1	0	1
Slovaquie	1	0	1
Suisse	1	0	1
Total	**38**	**15**	**53**

Remarque : la somme des projets est supérieure au total en raison des coproductions multipartites.

53 projets cinématographiques et télévisuels

- → 38 projets de films
- → 15 projets télévisuels
- → 29 projets en tant que partenaire majoritaire
- → 24 projets en tant que partenaire minoritaire

Graphique – Langues des projets



Légende	Langues des projets	%
A	Projets en anglais	68 %
B	Projets en français	15 %
C	Projets dans d'autres langues	17 %

Eurimages

Téléfilm représente le Canada comme pays membre d'Eurimages – le Fonds culturel du Conseil de l'Europe pour le soutien au cinéma européen. L'adhésion à Eurimages favorise les possibilités pour le Canada de coproduire des films avec des pays membres européens. Depuis son adhésion à Eurimages en 2017, le Canada a obtenu du financement pour 38 projets, ajoutant ainsi des investissements étrangers de 12 millions d'euros dans les films canadiens.

Durant l'exercice financier 2025-2026, les quatre films canadiens suivants ont été choisis pour obtenir du financement :

- ***Granny Lee***, scénarisé et réalisé par Gabe Gabriel et co-réalisé par Ian Gabriel, produit par Shant Joshi, Tamryn Reinecke et Yannick Letourneau
- ***Les chiens ne font pas des chats***, un film d'animation scénarisé et réalisé par Alain Gagnol, produit par Jérôme Duc-Maugé
- ***Import***, scénarisé et réalisé par Paul Shkordoff, produit par Jason Aita, Emily Harris et Rosalie Chicoine-Perrault
- ***Lucia***, scénarisé par Michael Kinirons, réalisé par Aisling Walsh et produit par Jeanne-Marie Poulain et Hyppolyte de Chanlaire

New Dawn

Au cours de sa troisième année à titre de partenaire du fonds New Dawn, le Canada a obtenu du financement pour trois projets. Le fonds de production cinématographique New Dawn vise à favoriser une plus grande diversité des voix et des perspectives au sein de l'industrie du cinéma, à l'image de nos sociétés en constante évolution.

Téléfilm est fière d'être un partenaire de New Dawn. Les films suivants ont été financés par ce fonds :

- ***Concepcion*** de Pedro Ruiz, produit par Arantza Maldonado et Petro Ruiz, Mariale Mosquera Montoya et Carlos García
- ***Judas Tree*** de Susan Bayani, produit par Sepehr Samimi et Nach Dudsdeemaytha
- ***Birthday*** de Lara Zeidan, produit par Julie Groleau

Une présence accrue à l'échelle nationale et internationale

Promotion nationale

Au Canada, Téléfilm dispose de plusieurs programmes de promotion qui visent à stimuler la demande du public national et à faire en sorte que les succès remportés trouvent écho auprès des consommateurs.

Durant l'année, Téléfilm a soutenu ↓

97 festivals de cinéma canadiens

à travers le pays, qui ont présenté plus de 4 900 films canadiens et attiré plus de 1,1 million de spectateurs.



132 initiatives de promotion,

notamment des remises de prix, des réseaux de distribution alternatifs, des conférences et des activités de formation visant à préparer plus de 900 personnes (débutantes ou expérimentées) à travailler dans l'industrie audiovisuelle.

- → **71 activités de formation,** dont Occupy All Spaces Film Bootcamps, NICE Training Series, ACE Women in Animation Program, et la Course des régions pancanadienne.
- → **26 conférences,** dont East by Northwest Summit, All Access, et BSO Symposium.
- → **21 cérémonies de remise de prix,** notamment Women in Entertainment Canada, Prix du Gouverneur général, les Prix Gémeaux et les prix Écrans canadiens.
- → **14 réseaux de distribution alternatifs,** y compris Animation in Motion, Our Film in Our Schools, et TENK.

Initiative d'engagement des auditoires

Faire découvrir les films canadiens aux auditoires

En tout,

58 événements

ont été organisés dans plus de 33 lieux répartis dans neuf provinces et territoires.

L'engagement du public va bien au-delà de la promotion d'un film; il s'agit de créer un parcours d'engagement qui se prolonge bien après le générique. En adaptant les événements et les campagnes afin de créer des liens entre les films et les communautés visées, leur notoriété et le bouche-à-oreille peuvent être amplifiés grâce à l'appui de leurs publics cibles.

Téléfilm travaille en collaboration avec le distributeur et les producteurs d'un film afin de définir des moments clés visant à accroître son élan tout au long de son parcours de développement des publics. En 2026-2027, cette initiative est devenue permanente et a été intégrée au Programme de mise en marché révisé.

Cette année, l'initiative a soutenu des activités partout au Canada, mettant en valeur 20 longs métrages et documentaires de neuf distributeurs. La sélection reflétait une diversité de voix, notamment des œuvres autochtones, familiales, d'animation et de genre, et réunissait aussi bien des cinéastes réalisant un premier long métrage que des cinéastes chevronnés. Ces projets ont rejoint leurs publics grâce à des sorties en salle à plus grande échelle ainsi qu'à d'importantes projections régionales et communautaires.

Films soutenus par l'initiative :

- *40 Acres*
- *Capitaine*
- *Honey Bunch*
- *In Cold Light*
- *Les Furies*
- *Little Lorraine*
- *Mile End Kicks*
- *Nirvanna the Band the Show the Movie*
- *Out Standing*
- *Saints and Warriors*
- *Shook*
- *Space Cadet*
- *Sweetness*
- *The Art of Adventure*
- *The Hobby*
- *The Mother and the Bear*
- *The Things You Kill*
- *Uiksaringitara (Wrong Husband)*
- *What We Dreamed of Then*
- *Youngblood*



Space Cadet

TELEFILM CANADA



Écrit par Mylène Chollet et réalisé par Eric San, *Space Cadet* a été présenté en première mondiale à la Berlinale en 2025, dans la section Generation Kplus. Ce film d'animation, produit par Ginette Petit, a ensuite été projeté dans plusieurs grands festivals internationaux, dont le Festival international du film d'animation d'Annecy.

Téléfilm fait rayonner le Canada à travers le monde

Pour maximiser l'impact et assurer la cohérence de la présence audiovisuelle du Canada à l'international, Téléfilm coordonne la représentation du pays dans les principaux marchés et festivals.

Au cours de l'exercice 2025-2026, Téléfilm a accru les possibilités offertes aux talents canadiens issus de la diversité grâce aux activités suivantes ↓



Pavillon du Canada

Le Pavillon du Canada offre un lieu de réseautage incontournable, soutenue par Téléfilm en collaboration avec des partenaires nationaux et provinciaux. Il permet aux entreprises canadiennes de développer des contenus hautement compétitifs destinés à un public international.

- → **Au cours de l'année, Téléfilm a organisé un Pavillon du Canada lors de neuf événements dans cinq pays, réunissant plus de 500 entreprises de partout au pays.**
- → **Le Pavillon du Canada propose des espaces de réunion, des événements de réseautage et des outils promotionnels visant à encourager les coproductions, les partenariats sous forme de coentreprises et les accords de distribution.**

Initiatives des producteurs

Grâce à des initiatives ciblées menées à l'occasion de certains des plus grands festivals internationaux de cinéma, Téléfilm soutient le développement professionnel des producteurs en les aidant à élargir leurs réseaux internationaux, à identifier des possibilités de coproduction et de financement, et à accélérer la mise sur le marché de leurs projets.

- Au cours de l'exercice 2025-2026, Téléfilm a soutenu 16 initiatives destinées aux producteurs, auxquelles ont participé plus de 80 personnes dans plus de 10 pays.
- Ces initiatives comprenaient des formations et des programmes de mentorat, des ateliers de développement de projets ainsi qu'un accompagnement professionnel spécifique destiné à différentes promotions de producteurs.



Les principales initiatives de soutien sur les marchés internationaux comprenaient :

- → Le *Producer Hub* organisé dans le cadre de l'Asian Contents & Film Market (ACFM), avec le Canada comme pays à l'honneur, afin de favoriser les échanges et de tisser des liens entre les producteurs canadiens et asiatiques, en particulier les producteurs coréens, en vue de futures collaborations.
- → European Audiovisual Entrepreneurs (EAVE) pour encourager les producteurs canadiens à participer à des ateliers et à des programmes de formation, ainsi qu'à profiter des possibilités de coproduction, des bourses d'études et d'aide au déplacement.
- → Le Bogotá Audiovisual Market (BAM) pour faciliter la mise en relation avec des partenaires potentiels d'Amérique latine.
- → Le Laboratoire d'animation Canada-Allemagne du Marché international du film d'animation d'Annecy (MIFA), pour soutenir les producteurs d'animation canadiens.
- → Un partenariat avec Rotterdam Lab dans le cadre du Cinemart afin d'aider les producteurs canadiens à identifier des partenaires potentiels, des agents commerciaux et des possibilités de participation à des festivals.
- → *Producteurs sans frontières* à la Berlinale et au Marché européen du film (EFM), afin d'aider les producteurs de longs métrages canadiens, y compris ceux qui n'ont pas encore d'expérience à l'international, à accéder à des occasions de réseautage au Marché de la coproduction de la Berlinale.

Événements de promotion sectoriels

Afin d'accroître la visibilité et la notoriété des talents et des projets canadiens, Téléfilm a organisé des événements de promotion visant à renforcer la reconnaissance internationale de la diversité des récits canadiens.

- Six programmes de sélection destinés aux professionnels et sept séances de présentation de projets ont eu lieu cette année afin de promouvoir l'exportation des produits culturels canadiens et d'encourager les investissements et les partenariats internationaux au Canada.

Grâce à cet important service de Téléfilm, 63 projets ont été présentés dans cinq pays lors de rendez-vous internationaux majeurs, dont :

- → Premier regard au Festival du film de Locarno
- → Premier regard au Marché du Film Européen
- → Talent tout court au Short Film Corner de Cannes
- → Perspective Canada au Marché européen du film
- → Les Rencontres de Coproduction Francophone (RFC)

La présence du Canada dans les festivals et les marchés internationaux qui mettent en valeur les contenus et les talents du pays à travers le monde

Service de présélection

Pour aider les cinéastes canadiens à faire connaître leurs œuvres auprès des principaux décideurs, Téléfilm organise des projections privées avec les programmateurs des plus grands festivals de cinéma du monde. Ce service de présélection constitue un moyen précieux pour les cinéastes canadiens de voir leurs œuvres prises en considération pour une sélection à ces festivals, où ils peuvent nouer des contacts et obtenir la reconnaissance de la critique.

→ **Plus de 700 soumissions auprès de 11 festivals partenaires à travers le monde.**

Programme de promotion internationale

Afin de permettre aux cinéastes de promouvoir leurs projets en personne une fois qu'ils ont été officiellement sélectionnés dans des festivals internationaux, Téléfilm leur apporte un soutien financier.

→ **199 films sélectionnés dans 92 festivals internationaux de cinéma répartis dans 32 pays.**

→ **17 films ont bénéficié du nouveau volet de Soutien à la distribution.**

Collaboration stratégique

Téléfilm dirige le Groupe de développement des affaires internationales (GDAI), une équipe spécialisée et collaborative composée de partenaires provinciaux, fédéraux et du secteur privé. Leur travail permet de garantir que les stratégies internationales visant à promouvoir les contenus audiovisuels canadiens sont cohérentes et efficaces.

RDVCanada.ca

Téléfilm mène RDVCanada.ca, afin de soutenir la promotion internationale de l'industrie audiovisuelle canadienne en fournissant des informations sur les marchés, les festivals et les œuvres canadiennes actives à l'international. RDV Canada publie une infolettre trimestrielle contenant des entrevues, des actualités du secteur et des invitations liées aux talents et aux projets canadiens.

Au cours de l'exercice 2025-2026, la rubrique *Créer avec le Canada* du site web a été remaniée afin de mieux mettre en avant les avantages d'une collaboration avec le Canada dans le cadre de coproductions.

Canada, pays à l'honneur

Le cinéma canadien était à l'honneur lors de la 78e édition du Festival du film de Locarno

Le Canada était le pays à l'honneur lors de la 14e édition de Premier regard, une initiative du secteur qui constitue une plateforme de postproduction incontournable pour les projets internationaux de cinéma d'art et d'essai.

Premier regard de Locarno, en partenariat avec Téléfilm Canada, a permis de présenter six longs métrages canadiens actuellement en postproduction, dans le but d'améliorer leur potentiel commercial et leur diffusion dans les festivals internationaux. Cette initiative destinée aux professionnels du secteur offre aux producteurs canadiens une plateforme internationale pour présenter leurs projets sélectionnés, suivie de projections devant un public composé d'agents commerciaux, d'acheteurs et de programmateurs de festivals.

Le Québec et le Canada sous les projecteurs à Cartoon Movie 2026



L'expertise renommée du Québec et du Canada en matière d'animation est mise en valeur lors de l'initiative ***Quebec-Canada Land in Europe: A Space for Creation*** lors de la 27e édition du Cartoon Movie à Bordeaux, en France. Pour cette première participation officielle du Québec et du Canada à cet événement européen majeur dédié à l'animation, une délégation nationale composée de professionnels de la production, de la distribution, des ventes internationales, de l'édition et de la diffusion était sur place, dans le but de favoriser de nouvelles collaborations et d'élargir les réseaux internationaux.

Le cinéma canadien brille à Busan

La plateforme de réseautage de coproductions internationales de l'Asian Contents & Film Market (ACFM), *Producer Hub*, a désigné le Canada comme son premier pays à l'honneur autre que la Corée en 2025, afin de favoriser la collaboration mondiale en matière de production et de financement cinématographiques.

À cette occasion, le Canada a envoyé une délégation composée de 12 producteurs canadiens afin qu'ils participent à divers programmes, notamment des séminaires sur la coproduction et des rencontres éclair, dans le but de favoriser des échanges fructueux avec le marché asiatique du contenu. Cette initiative a été une occasion importante de renforcer la coopération entre le Canada et l'Asie, d'accroître les possibilités de coproduction et de collaboration, et de maintenir la stratégie de Téléfilm pour la région Asie-Pacifique, tout en célébrant l'Année des échanges culturels entre la Corée et le Canada en 2024-2025.

Renforcer l'impact international grâce à l'évaluation des programmes

Le cadre d'orientation stratégique de Téléfilm guide l'examen des programmes et maintient l'engagement de longue date de Téléfilm en faveur du succès à l'international, tout en renforçant cette orientation en l'ancrant dans des résultats stratégiques clairs et des indicateurs mesurables.

Son objectif est d'accompagner les projets et les entreprises à chaque étape de leur développement, en gardant à l'esprit les possibilités offertes à l'internationale, grâce à des partenariats, des financements et des approches créatives qui renforcent leur attractivité à l'échelle mondiale.

En mettant l'accent sur la diffusion mondiale, dont le rayonnement auprès du public, les ventes, les coproductions et la présence dans les festivals, ce cadre aligne les investissements de Téléfilm sur l'objectif visant à aider les créateurs et les entreprises du Canada à bâtir des carrières durables et à toucher des publics du monde entier. Il positionne ainsi la création narrative canadienne pour qu'elle s'épanouisse au sein d'un écosystème mondial dynamique, tout en contribuant à la croissance à long terme du secteur.



Accroître la visibilité des œuvres canadiennes et favoriser leur rencontre avec les publics du monde entier.



Dans les coulisses du film *À travers tes yeux* © Maxence Bradley

Réalisation du plan d’entreprise

Table des matières

Effectuer une revue stratégique de nos programmes et de nos initiatives pour maximiser notre impact auprès de l'industrie et du public 49

Faire évoluer notre culture organisationnelle et optimiser notre efficience opérationnelle 56

Jouer un rôle de leader dans la modernisation du secteur audiovisuel avec nos différents partenaires 62

Sommaire des résultats des programmes à partir de la collecte de données 69

Plan d'entreprise 2024-2027

La feuille de route pour la mise en œuvre du Plan stratégique.

Priorités stratégiques

Effectuer une revue stratégique

de nos programmes et de nos initiatives pour maximiser notre impact auprès de l'industrie et du public

Initiatives

- Redéfinir les critères pour évaluer le rendement de nos programmes et initiatives afin de mieux mesurer le succès du cinéma canadien et autochtone et la vitalité du secteur
- Renforcer notre stratégie d'intelligence d'affaires et d'analyse des données afin de favoriser l'excellence au sein de l'organisation et de l'industrie
- Simplifier et harmoniser les programmes et les initiatives de Téléfilm

Faire évoluer notre culture

organisationnelle et optimiser notre efficience opérationnelle

Initiatives

- Développer un cadre de référence reflétant la vision ESG (environnement, social et gouvernance) pour guider la mise en œuvre de politiques et de pratiques responsables, inclusives et durables
- Actualiser nos environnements et nos modes de travail pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'organisation et à l'industrie audiovisuelle
- Explorer les opportunités d'automatisation et de l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer l'efficience dans nos opérations

Jouer un rôle de leader

dans la modernisation du secteur audiovisuel avec nos différents partenaires

Initiatives

- Renouveler nos pratiques pour être un moteur de changement et d'innovation du secteur audiovisuel
- Positionner la valeur culturelle et économique du format long métrage dans le contexte de la modernisation du cadre de radiodiffusion du Canada
- Assurer la pérennité du financement de Téléfilm

Priorité stratégique 1

Effectuer une revue stratégique de nos programmes et de nos initiatives pour maximiser notre impact auprès de l'industrie et du public

Initiative 01

Redéfinir les critères pour évaluer le rendement de nos programmes et initiatives afin de mieux mesurer le succès du cinéma canadien et autochtone et la vitalité du secteur

Résultats escomptés

- Des programmes et des initiatives mieux structurés pour accroître l'équité, la prospérité et la vitalité de l'industrie
- Un cadre qui s'assure de la cohérence entre les programmes et les initiatives, et de leur harmonisation
- Une plus grande transparence sur la performance et l'impact de Téléfilm, de ses programmes et de ses initiatives

Principales réalisations

Évaluation continue des programmes de financement →

À la fin du présent exercice financier, Téléfilm a dévoilé son cadre d'orientation stratégique qui sert de feuille de route pour l'évaluation des programmes de financement, et qui établit clairement les résultats escomptés et les indicateurs.

Le nouveau cadre d'orientation stratégique de Téléfilm constitue une référence commune pour aligner les programmes sur les priorités du Plan stratégique et en maximiser l'impact auprès de l'industrie et du public. Ce cadre sert de feuille de route pour la révision de tous les programmes de financement. Toute l'information se trouve sur notre site Web.

- Chaque année, de trois à quatre programmes du continuum de Téléfilm seront évalués en fonction de ce nouveau cadre. L'objectif est d'évaluer tous les programmes de financement d'ici 2028-2029.
- Ce cadre établit des indicateurs de performance et des résultats clairs et mesurables pour chacun des programmes évalués et pour le continuum global des programmes, dont les résultats seront rendus publics à intervalles réguliers.
- Une stratégie d'intelligence d'affaires renforcée, comprenant la modélisation et le suivi des indicateurs de performance, facilite la révision des programmes de Téléfilm basée sur les données.

Initiative 01 – Principales réalisations

Sont intégrés dans le cadre d'orientation stratégique les engagements de Téléfilm, incluant →

- Langues officielles et communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)
- Équité, diversité, inclusion et accessibilité (EDIA)
- Réconciliation avec les peuples autochtones
- Développement durable
- Représentation régionale

Initiative 02

Renforcer notre stratégie d'intelligence d'affaires et d'analyse des données afin de favoriser l'excellence au sein de l'organisation et de l'industrie

Résultats escomptés

- Mise en œuvre d'un cadre de gestion des données et d'une stratégie d'intelligence d'affaires
- Amélioration de la performance des outils et des systèmes d'analyse
- Des outils d'intelligence d'affaires disponibles pour la prise de décision et l'amélioration des programmes et des initiatives

Principales réalisations

Appuyée par une équipe interne, Téléfilm a défini un cadre de gestion des données et une stratégie d'intelligence d'affaires afin de créer un processus transparent fondé sur des données probantes pour prendre des décisions et évaluer les programmes.

Amélioration des outils et des systèmes d'analyse →

- L'équipe de l'intelligence d'affaires joue un rôle essentiel dans le processus de révision des programmes de Téléfilm, notamment en matière de modélisation, d'indicateurs et de définitions.
- Une plus grande collaboration – par le biais de groupes de travail – avec des partenaires clés sur des dossiers stratégiques comme les données sur l'équité, la diversité et l'inclusion de même que la mesure des auditoires.
 - Groupe de travail conjoint avec le Fonds des médias du Canada sur la possibilité d'harmoniser les données démographiques.
 - Téléfilm a mené un consortium national réunissant le Fonds des médias du Canada, l'Office national du film, le Bureau de l'écran autochtone et la Société Radio-Canada afin d'harmoniser la collecte de données sur les auditoires.

Initiative 02 – Principales réalisations

Analyse approfondie des données →

Un sondage interne mené à l'été 2025 nous a aidés à identifier les priorités pour la valorisation des données et a orienté le développement d'outils d'analyse et de suivi.

- Analyse approfondie des données internes afin d'éclairer la révision stratégique des programmes et de participer à la modélisation de nouveaux indicateurs.
- Résultats intégrés des outils d'analyse pour avoir un portrait plus juste de la fréquentation des salles de cinéma et de la distribution des films au Canada et sur la scène internationale, tant dans les salles de cinéma qu'en ligne.
- Élaboration et déploiement de tableaux de bord afin d'automatiser et d'accélérer les analyses et la diffusion des données internes de Téléfilm relatives à l'industrie.

Production et diffusion accrues des rapports d'analyse et des études →

- Téléfilm a amélioré l'accès à l'interne aux résultats d'analyses par une série d'initiatives, dont la publication d'un rapport trimestriel sur l'industrie, la mise en place d'une fonction de suivi de l'industrie et l'adoption de communications internes proactives.
- Présentation des études et des recherches suivantes financées par Téléfilm pour augmenter le partage des connaissances sur l'industrie :
 - *Fréquentation des cinémas au Canada en 2024*, la dernière d'une série d'études sur les habitudes en constante évolution des cinéphiles au Canada.
 - *Perspectives d'avenir : repenser la distribution – Visions stratégiques pour l'industrie canadienne de l'audiovisuel*, qui présente de possibles solutions pour la distribution et l'exportation du contenu sur écran canadien.
 - *Rapport en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA) 2024-2025* qui présente les résultats de la collecte de données d'auto-identification.
 - *Bilan de la fréquentation et de la diffusion en salle au Canada – Année 2025.*

Initiative 03

Simplifier et harmoniser nos programmes et initiatives

Résultats escomptés

- Des programmes et des initiatives simplifiés et plus cohérents qui soutiennent et amplifient la croissance de l'industrie
- Simplification des processus, des lignes directrices et de la documentation requise
- Des relations renforcées avec les autres agences de financement et un meilleur alignement dans les programmes et les initiatives

Principales réalisations

Guidée par son cadre d'orientation stratégique, Téléfilm a entrepris une simplification et une harmonisation graduelles de ses programmes. Les principaux programmes ont été révisés ou relancés, les exigences administratives ont été simplifiées et l'alignement sur les partenaires de financement a été renforcé.

Des programmes et des initiatives simplifiés et plus cohérents qui soutiennent et amplifient la réussite et la croissance →

Les programmes suivants ont été révisés conformément au nouveau cadre d'orientation stratégique. Nous prévoyons relancer d'autres programmes durant l'exercice financier 2026-2027.

- Un recentrage stratégique du Programme de développement, dans le but d'accroître la prévisibilité et l'impact sur la croissance des entreprises et le développement de carrières.
- Un remaniement du Programme de promotion – volet Initiatives de l'industrie, notamment la fusion des composantes « Commandites » et « Initiatives », l'étendue des activités au-delà de l'exploitation en salles, et la création d'un nouveau programme d'initiatives de développement de carrière. Cette évolution vise à renforcer l'impact des activités de promotion sur l'engagement des auditoires, la visibilité des œuvres et la portée du cinéma canadien. Ces changements ont été apportés en complémentarité avec les programmes du Fonds des médias du Canada.
- Le champ d'application du Programme de mise en marché a été élargi au-delà de l'exploitation en salles afin de soutenir davantage la distribution et l'engagement des auditoires. Ces changements ont été apportés en réponse à l'évolution des comportements des auditoires et pour renforcer la portée et la performance des œuvres canadiennes. La simplification des politiques d'affaires, notamment en ce qui a trait à la récupération de revenus, favorise un écosystème qui encourage la distribution.
- Le Programme d'aide à l'exportation est maintenant appelé Programme de promotion internationale – Soutien à la distribution. La révision a permis de simplifier les processus, renforçant ainsi l'impact et l'efficacité du soutien à l'exportation des œuvres canadiennes.

Initiative 03 – Principales réalisations

Investissement stratégique dans un secteur en forte croissance →

- Au Marché international du film d'animation d'Annecy (MIFA), Téléfilm a annoncé le lancement d'une nouvelle initiative pour le développement et l'exportation des longs métrages d'animation. Une enveloppe spéciale de 420 000 $ dédiée aux longs métrages d'animation a été intégrée au Programme de développement. Cette initiative vise à reconnaître le caractère distinctif du cinéma d'animation et à soutenir ses premières étapes créatives, notamment la conception de scénarimages.
- Depuis 2017, les demandes de financement pour des films d'animation ont doublé, témoignant du dynamisme du secteur.

Simplification des processus, des lignes directrices et de la documentation requise →

Parallèlement à l'évaluation des programmes, Téléfilm a apporté des mesures de simplification concrètes à ses processus administratifs :

- Plus d'une douzaine de simplifications opérationnelles ont été apportées à nos programmes et à nos initiatives, comprenant la diminution des documents requis, des structures financières simplifiées et une harmonisation des lignes directrices.
- Simplification des exigences relatives aux rapports financiers finaux pour l'ensemble des programmes de promotion.
- Publication de deux nouvelles politiques d'affaires : Cadre sur les mentions au générique et Chaîne de titres.

Des relations renforcées avec les autres agences de financement et un meilleur alignement dans les programmes et les initiatives →

- Téléfilm a annoncé la première phase de sa Stratégie pour l'Ouest, axée sur la Colombie-Britannique. Reflétant l'engagement de Téléfilm à célébrer les talents régionaux et à amplifier la diversité des voix dans l'ensemble du pays, cette initiative fait écho aux occasions et aux défis propres à cette province.
- Plus de 20 séances d'information ont été organisées avec les principales parties prenantes de l'industrie afin de recueillir leurs commentaires sur le cadre d'orientation stratégique et la politique sur l'intelligence artificielle proposée par Téléfilm.

Initiative 03 – Principales réalisations

Une initiative sans précédent avec nos partenaires nationaux pour prioriser et harmoniser la collecte et la mesure des données sur les auditoires

Le rapport qui en a résulté, intitulé *Perspectives d'avenir : repenser la distribution – Visions stratégiques pour l'industrie canadienne de l'audiovisuel*, a jeté les fondements d'une approche intégrée, durable et proactive pour assurer au secteur de l'écran canadien un avenir sous le signe du succès.

Afin de composer avec l'évolution constante du paysage audiovisuel, Téléfilm a réuni un consortium de partenaires clés de l'industrie dans le but de prioriser et d'harmoniser la collecte et la mesure des données sur les auditoires.

Pour plus de détails, consultez le communiqué.

Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC)

Près de 29 % du personnel de Téléfilm administre les programmes du Fonds des médias du Canada, un rôle que nous assumons depuis 2006. Durant l'exercice financier 2025-2026, un total de 333,1 millions de dollars a été distribué au nom du FMC.

- L'équipe de l'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) a reçu 2 022 demandes pour les volets Linéaire, Médias numériques interactifs et Industrie. Pour les 30 programmes du Fonds des médias du Canada, dont le financement est octroyé en fonction de processus sélectifs, selon le principe du premier arrivé, premier servi et par l'octroi d'enveloppes, l'APFMC a traité 1 325 demandes au nom du FMC.
- L'APFMC suit de près l'atteinte des cibles aux différentes étapes du processus d'analyse des demandes de financement déposées au FMC. Cette année, les niveaux de service administratif de l'APFMC se sont améliorés par rapport à l'an dernier, atteignant 92 % des cibles.

Cette année marque le 20e anniversaire du partenariat entre Téléfilm et le Fonds des médias du Canada (FMC) dans le cadre duquel Téléfilm administre les programmes du FMC.

Depuis les débuts du FMC comme fonds axé sur la télévision jusqu'au fonds multiplateforme et tourné vers l'avenir qu'il est aujourd'hui devenu, le travail de l'APFMC reflète l'engagement indéfectible de Téléfilm envers la collaboration, l'adaptabilité et l'excellence du service public. Alors que nous célébrons ce **20e anniversaire**, nous tenons à souligner l'impact de ce partenariat de longue date et le rôle qu'il a joué dans l'évolution des médias canadiens.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à cette réussite, et que le soutien aux histoires canadiennes se poursuive encore pendant de longues années à venir!

Félicitations et joyeux 20e anniversaire à nos collègues de l'APFMC.

Endless Cookie

TELEFILM CANADA



Le documentaire *Endless Cookie*, des demi-frères Seth et Peter Scriver, a été désigné cette année lauréat du Prix du public Rogers Hot Docs du meilleur documentaire canadien. Le film est produit par Alex Ordanis, Christopher Yurkovich, Seth Scriver et Jason Ryle.

Priorité stratégique 2

Faire évoluer notre culture organisationnelle et optimiser notre efficience opérationnelle

Initiative 01

Développer un cadre de référence reflétant la vision ESG (environnement, social et gouvernance) pour guider la mise en œuvre de politiques et de pratiques responsables, inclusives et durables

Résultats escomptés

- Un cadre de référence de développement durable fondé sur les principes ESG
- Publication annuelle d'un rapport de développement durable
- Politiques de Téléfilm révisées intégrant la vision de développement durable

Principales réalisations

La création d'un cadre de référence fondé sur les principes ESG met en lumière et renforce les engagements en matière de développement durable dans l'ensemble de l'organisation de Téléfilm. Aligné sur l'objectif de carboneutralité du gouvernement et sur les priorités stratégiques de Téléfilm, le cadre de développement durable garantit une intégration cohérente, inclusive et harmonieuse des politiques pour favoriser la généralisation des approches à faibles émissions de carbone dans l'ensemble du secteur audiovisuel.

Surveillance en matière de développement durable →

- Création du secteur Impact organisationnel qui fait le suivi, dans l'ensemble de l'organisation, des priorités en matière de développement durable et des initiatives de Téléfilm en lien avec l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA), la durabilité, la réconciliation et les langues officielles.

Initiative 01 – Principales réalisations

Politiques de développement durable →

- Élaboration d'initiatives prioritaires et à long terme visant à intégrer des considérations liées au climat dans les politiques, l'infrastructure et les pratiques commerciales.
- Révision en profondeur de 45 politiques et documents d'orientation de Téléfilm afin d'en évaluer l'adéquation avec la vision de développement durable de la Société.
- Lancement en septembre 2025 d'une politique d'approvisionnement actualisée qui intègre les principes de développement durable.
- L'utilisation d'un calculateur de carbone est désormais obligatoire pour toutes les productions dont le budget est de 500 000 $ ou plus et qui sont sélectionnées pour les programmes d'aide à la production de Téléfilm, à l'exception des projets en postproduction. Les requérants qui reçoivent du financement sont tenus de soumettre un rapport sur l'empreinte carbone comme livrable.
- Obligation pour les requérants sélectionnés dans les programmes d'aide à la production de soumettre un plan de production durable avant le début des principaux travaux de prise de vues.

Partenariats →

- Encore une fois, Téléfilm comptait parmi les grands partenaires du Sustainable Production Forum (SPF) en 2025, une conférence hybride d'envergure mondiale faisant la promotion du leadership en matière de protection de l'environnement dans l'ensemble des industries créatives. La contribution de Téléfilm comprenait notamment l'animation de l'atelier intitulé *Greening Your Production: Planning and Budgeting for Sustainable Success*.
- Avec Cadre vert, une coalition formée d'organisations canadiennes de financement qui cherchent à apporter des changements durables sur le plan environnemental grâce à la collaboration, Téléfilm a présenté un rapport sectoriel actualisé sur l'évolution des pratiques écoresponsables.
- Téléfilm a contribué financièrement à la publication de *l'Étude de l'impact des mesures écoresponsables sur les budgets des productions audiovisuelles*, une initiative de notre partenaire On tourne vert, un programme écoresponsable qui offre de la formation, des outils ainsi qu'une charte d'engagement en faveur de l'environnement dans le secteur audiovisuel.

Responsabilité →

- Publication du premier rapport de Téléfilm sur les *Risques et opportunités liés au climat*. Dans ce rapport, Téléfilm s'engage à faire preuve de transparence et de responsabilité, et affirme son rôle de chef de file pour accélérer l'adoption de mesures et de considérations écoresponsables au sein du secteur audiovisuel. Téléfilm a inclus sa propre empreinte carbone dans le rapport sur les *Risques et opportunités liés au climat*.

Initiative 02

Actualiser nos environnements et nos modes de travail pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'organisation et à l'industrie audiovisuelle

Résultats escomptés

- Des environnements de travail remodelés et des modes de travail adaptés en contexte hybride
- Une culture organisationnelle reflétant et célébrant l'industrie audiovisuelle canadienne et autochtone

Principales réalisations

La transformation des environnements de travail de Téléfilm se poursuit dans le but de créer des espaces de travail hybrides et progressifs. Le concept des pôles de création inclusifs et facilement accessibles reflète la nature collaborative de l'industrie audiovisuelle que dessert Téléfilm.

Transition vers un nouveau siège social →

- Le nouvel emplacement du siège social à Montréal répond aux priorités et aux besoins organisationnels. Le nouveau siège social comble les besoins en matière d'accessibilité, respecte les dernières normes du code du bâtiment LEED et vise à renforcer la collaboration entre les membres de l'industrie. Conformément à la directive Achetez canadien du gouvernement, Téléfilm a fait appel à des fournisseurs canadiens.
- Le design du siège social a été soigneusement pensé pour donner vie au cinéma à travers la décoration et l'aménagement des bureaux. Téléfilm a également rafraîchi son identité de marque pour exprimer sa mission de façon plus claire.







Initiative 02 – Principales réalisations

Stratégies de gestion du changement pour renforcer l'engagement et la collaboration →

- Des initiatives ont été mises en place pour faciliter la gestion du changement, telles que des ateliers pour les gestionnaires et des directives claires visant à garantir une application équitable et cohérente de la politique de travail hybride. Parallèlement, nous encourageons la présence au bureau pour favoriser une culture d'entreprise dynamique.

Culture organisationnelle →

- Nous avons effectué une première évaluation des risques psychologiques liés au travail dans le but de favoriser une saine culture d'entreprise.
- Pour la quatrième année de suite, Téléfilm a été nommée parmi les meilleurs employeurs de Montréal par MediaCorp Canada Inc, qui publie la liste des 100 meilleurs employeurs du Canada.

Initiative 03

Explorer les opportunités d'automatisation et de l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer l'efficience dans nos opérations

Résultats escomptés

- Définition et publication d'un cadre pour l'utilisation de l'IA à Téléfilm
- Une meilleure productivité dans l'administration des programmes et des initiatives grâce à l'automatisation et à l'IA

Principales réalisations

Afin de répondre à l'objectif du gouvernement du Canada d'augmenter la productivité par l'utilisation de l'IA, Téléfilm a collaboré avec des spécialistes en technologie externes pour créer un cadre de gouvernance portant sur son utilisation au sein de l'organisation. Ce cadre, en retour, a mené à l'adoption de plusieurs outils d'IA.

Cadre de gouvernance IA →

- Élaboration et mise en application d'un cadre de gouvernance interne pour l'utilisation de l'IA à Téléfilm, visant les objectifs suivants :
 - Planifier une acquisition et un déploiement responsables de systèmes d'IA
 - Définir les rôles et les responsabilités
 - Voir à ce que l'utilisation de l'IA respecte les engagements de Téléfilm en matière de droit, d'éthique et de réglementation
 - Informer le personnel de Téléfilm sur les possibilités offertes par l'IA et le sensibiliser à une utilisation responsable de celle-ci
 - Créer un comité de l'IA qui supervisera la mise en application du cadre et qui établira les initiatives par ordre de priorité

Initiative 03 – Principales réalisations

Une meilleure productivité →

- Téléfilm a lancé à l'interne un programme complet de sensibilisation et de formation sur l'IA. Ce programme comprenait la mobilisation d'un réseau de champions au sein du personnel qui ont mis à l'essai les différents outils d'IA, assurant ainsi la poursuite de la gestion du changement.
- Des séances d'orientation ont eu lieu dans l'ensemble de l'organisation afin de présenter le cadre de gouvernance de l'IA, d'offrir de la formation et de sensibiliser le personnel.

Politique d'affaires externe →

- Une politique d'affaires externes a été élaborée pour informer les requérants de Téléfilm des paramètres encadrant l'utilisation de l'IA dans les projets financés. Les principes de cette politique sont les suivants :
 - Préserver la place des humains au cœur des projets créatifs
 - Déclarer obligatoirement l'utilisation de l'IA dans les projets
 - Soutenir la capacité d'innover et de tirer parti des nouvelles avancées technologiques tout en préservant la créativité humaine fondamentale
 - S'assurer que la propriété intellectuelle demeure entre les mains du requérant
- Téléfilm a participé au premier Sommet national sur l'intelligence artificielle et la culture qui a eu lieu au Centre des arts de Banff. Le sommet a réuni des chefs de file des secteurs culturel, gouvernemental et technologique, du milieu universitaire et de la société civile qui ont discuté de l'avenir de la culture à l'ère de l'automatisation.

Amour Apocalypse

TELEFILM CANADA



Écrit et réalisé par Anne Émond, le long métrage *Amour Apocalypse* a connu un important rayonnement critique et festivalier depuis sa première en 2025. Le film a été présenté en première mondiale à la Quinzaine des cinéastes du Festival de Cannes 2025, avant de recevoir le Grand Prix du jury au Festival du film de Cabourg, en France.

Il a également été sélectionné pour clore la 50e édition du Festival international du film de Toronto. Le film est produit par Sylvain Corbeil.

Priorité stratégique 3

Jouer un rôle de leader dans la modernisation du secteur audiovisuel avec nos différents partenaires

Initiative 01

Renouveler nos pratiques pour être un moteur de changement et d'innovation du secteur audiovisuel

Résultats escomptés

- Un impact durable et concerté pour mieux soutenir le parcours professionnel des groupes en quête d'équité dans l'industrie

Principales réalisations

L'enrichissement de la culture canadienne grâce à une diversité de voix, d'histoires et de points de vue venant de communautés historiquement sous-représentées est au cœur de la mission de Téléfilm.

Signature historique de deux ententes globales avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire →

- La signature historique de deux ententes avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) marque une étape majeure dans le soutien de la croissance et de la réussite de leurs projets cinématographiques, du développement à la distribution.
 - Organisation de webinaires pour les CLOSM afin qu'elles puissent présenter une vue d'ensemble des ententes à leurs membres.
 - Présentation des ententes historiques au groupe de discussion sur les CLOSM du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Initiative 01 – Principales réalisations

Plan d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA) →

- En octobre, Téléfilm a publié un rapport complet sur les résultats de son Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) 2022-2024. Le rapport jetait un regard transparent sur les progrès réalisés jusqu'alors et décrivait différentes initiatives en cours. Dans les mois qui ont suivi, Téléfilm a publié son Plan d'action d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA) 2026-2031. Cette feuille de route quinquennale, qui vise à apporter un changement durable dans le secteur audiovisuel, est axée sur trois grandes orientations. Il est à noter que la transition de l'EDI à l'EDIA marque une évolution. En intégrant pleinement l'accessibilité, Téléfilm reconnaît les obstacles systémiques auxquels les personnes en situation de handicap sont confrontées, et réitère son engagement à agir d'une manière cohérente et inclusive.

Les trois orientations du Plan EDIA 2026-2031 de Téléfilm sont les suivantes :

- **En tant que bailleur de fonds** : créer les conditions optimales pour soutenir l'accès à nos programmes.
- **En tant qu'employeur et organisation publique** : incarner l'équité et la transparence.
- **En tant que catalyseur sectoriel** : favoriser la transformation et l'alignement de l'industrie.

- Ce plan a été élaboré au terme d'un processus collaboratif impliquant le conseil d'administration, le personnel de Téléfilm, des partenaires clés de l'industrie et un cabinet de conseil externe en EDIA. Le plan repose sur cinq principes fondamentaux :
 - Équité ciblée
 - Clarté du continuum des programmes de Téléfilm
 - Alignement systémique
 - Données et apprentissage
 - Redevabilité partagée
- Une structure de gouvernance renforcée et plus engagée se trouve au cœur de ce nouveau plan, avec la création du **comité directeur sur l'impact organisationnel et l'EDIA**.
- Pour une quatrième année consécutive, Téléfilm est fière d'avoir obtenu la certification parité. Cette année, La Gouvernance au féminin a décerné la certification Or à Téléfilm.

Initiative 02

Positionner la valeur culturelle et économique du format long métrage dans le contexte de la modernisation du cadre de radiodiffusion du Canada

Résultats escomptés

- Contributions stratégiques auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et des parties prenantes
- Une reconnaissance accrue et partagée de l'importance du cinéma et des longs métrages par les parties prenantes

Principales réalisations

À l'heure où l'on procède à une réévaluation globale du secteur afin de définir le contenu canadien et d'optimiser un système de radiodiffusion durable, compétitif et diversifié, Téléfilm a joué un rôle de premier plan en apportant, tout au long de l'année, une précieuse contribution stratégique qui a contribué à orienter le processus de modernisation.

Contributions stratégiques auprès du CRTC et des parties prenantes →

- Téléfilm a continué de participer activement aux audiences publiques du CRTC visant à définir le contenu canadien et à exprimer les besoins économiques et culturels afin d'assurer la durabilité et le succès des productions canadiennes. Téléfilm a souligné l'importance capitale d'un soutien dédié spécialement au secteur audiovisuel.
- Présentation de différents mémoires pour les consultations du CRTC portant sur les définitions du contenu canadien, les habitudes changeantes dans la fréquentation des cinémas et autres dynamiques du marché, de même que les enjeux en matière d'EDI.
- Téléfilm a obtenu la confirmation que le Fonds des talents est admissible à recevoir des fonds de plateformes de diffusion en ligne, à l'instar d'autres fonds de production indépendants certifiés.
- Communication des informations demandées afin de renforcer le Fonds des talents de Téléfilm qui stimule la production cinématographique et fait progresser les carrières de cinéastes de la relève.
- Dans le cadre de notre réflexion en cours sur les enjeux entourant une utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans notre organisation de même que dans le secteur audiovisuel, Téléfilm a effectué plusieurs présentations aux membres du portefeuille de Patrimoine canadien. De plus, Téléfilm, a coprésidé le groupe de travail sur l'IA coordonné par PCH, qui réunit les agences du ministère. Ce groupe favorise des échanges constructifs et éclairants entre PCH et les organisations de son portefeuille.
- Téléfilm a facilité la tenue de discussions dans l'ensemble de l'industrie et a participé aux consultations du gouvernement pour défendre les intérêts du secteur audiovisuel canadien en prévision de la révision de l'Accord Canada– États-Unis–Mexique (ACEUM).

Initiative 02 – Principales réalisations

Fonds des talents

Les Fonds des talents de Téléfilm, un fonds de production indépendant certifié, soutient la production de premiers longs métrages grâce à des dons provenant de particuliers et d'entreprises, stimulant ainsi la production cinématographique et contribuant au développement de la carrière des cinéastes de la relève.

Téléfilm a obtenu la confirmation que le Fonds des talents est admissible à recevoir des fonds de plateformes de diffusion en ligne.

Faire valoir l'importance du cinéma auprès des parties prenantes de l'industrie →

- Téléfilm poursuit la responsabilité que lui a confiée le gouvernement du Canada de mettre en œuvre et de superviser l'entente pluriannuelle avec le TIFF concernant la création d'un marché du contenu et de soutenir la Journée du cinéma canadien organisée par Reel Canada. Mettant de l'avant le travail de créatrices et de créateurs du Canada et de l'étranger, le marché stimulera les ventes et la distribution à l'échelle mondiale et attirera l'industrie internationale au Canada. Le marché (appelé TIFF: the Market), qui ouvrira ses portes en septembre 2026, sera le tout premier marché du contenu de grande envergure au Canada et une importante porte d'entrée nord-américaine où talents et acheteurs pourront se rencontrer et présenter des projets audiovisuels pour toutes les plateformes.



- La Journée du cinéma canadien de Reel Canada est un événement annuel qui met en valeur le cinéma canadien, tant au pays qu'à l'étranger, lors d'une journée spéciale célébrant la richesse et la grande qualité du contenu canadien.
- En juin, lors d'une mission commerciale des industries créatives canadiennes en Asie de l'Est, menée par Patrimoine canadien en Corée du Sud et au Japon, Téléfilm et d'autres organisations ont parlé des tendances et des occasions d'affaires qui renforceront les relations internationales tout en mettant en lumière la richesse de nos talents canadiens.
- Dans le cadre de la Stratégie d'exportation créative du gouvernement du Canada, Téléfilm est allée au Mexique avec la Mission commerciale d'Équipe Canada, une initiative à grande échelle et multisectorielle visant à encourager des discussions stratégiques qui ouvriront de nouvelles perspectives et jetteront les bases d'un engagement fort et durable du secteur audiovisuel canadien au Mexique.
- À Prime Time 2026, la plus grande conférence au Canada dédiée au secteur des médias, les grands enjeux de l'heure ont été abordés lors d'une table ronde historique réunissant les quatre dirigeantes d'institutions clés de l'industrie, dont le Fonds des médias du Canada (FMC), le Bureau de l'écran autochtone (BEA), l'Office national du film (ONF) et Téléfilm Canada. Intitulée *Canada's Future: Building a Creative Nation*, la table ronde a offert au public une rare occasion d'entendre leur point de vue sur les sujets suivants :
 - Les stratégies à adopter pour protéger notre souveraineté culturelle;
 - Comment amplifier les récits canadiens et autochtones;
 - Comprendre l'évolution des stratégies de financement;
 - Comment composer avec les réalités d'un marché en constante évolution;
 - Comment assurer la compétitivité de l'industrie canadienne de la production dans les années à venir.

Initiative 02 – Principales réalisations



Téléfilm a participé activement au Festival international du film de Toronto, qui célébrait cette année son 50e anniversaire, prenant part à plusieurs tables rondes et multipliant les échanges avec les membres de l'industrie au Pavillon du Canada.

NOUS I MADE →





- Téléfilm a fait équipe avec le Fonds des médias du Canada (FMC) pour commanditer NOUS I MADE, une campagne en trois volets percutante et mémorable qui met en lumière le pouvoir du cinéma et de la télévision pour renforcer les multiples identités culturelles du Canada qui, ensemble, constituent une force unique et souveraine sur la scène mondiale.
- Lancée à la fin de 2025, la campagne NOUS | MADE est filmée sous la forme d'une tournée dynamique à travers le pays, animée par George Stroumboulopoulos en anglais et par Rosalie Vaillancourt en français. La tournée les amène à discuter avec des Canadiennes et des Canadiens de tous les horizons – des femmes et des hommes politiques, des cinéastes et des célébrités, en passant par la population – au sujet des émissions de télévision et des films qui les ont touchés et influencés. Cette campagne percutante nous invite à réfléchir collectivement sur le chemin parcouru par notre pays, sur notre identité et sur les perspectives d'avenir qui s'offrent à nous.

Statistiques clés

14 villes visitées dans 8 provinces canadiennes

- Plus de 150 entrevues
- Des centaines d'heures de contenu filmé, dont de longues entrevues et des vox pop

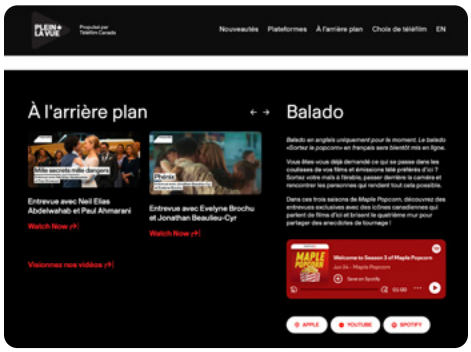
Résultats clés

54M+ d'impressions 20M+ de vues de vidéos

- La campagne a rejoint environ 25-28 % de Canadiennes et de Canadiens âgés de 18-65 ans
- Augmentation nette de 51 % de la croyance selon laquelle les « histoires canadiennes contribuent fortement à façonner notre identité nationale »

Initiative 02 – Principales réalisations

Plein la vue →



- Téléfilm a lancé une campagne captivante menée par des influenceuses et influenceurs pour augmenter la fréquentation sur Plein la vue, la base de données et plateforme numérique de Téléfilm qui fait la promotion des œuvres audiovisuelles canadiennes et autochtones. Diffusée sur les médias sociaux, la campagne présente des clips humoristiques, informatifs et inspirants avec des créatrices et créateurs de partout au pays.
- En collaboration avec Letterboxd, nous avons aussi lancé une campagne publicitaire numérique en deux volets dans l'ensemble du pays, qui a récolté 14 M d'impressions.
- Ces initiatives ont permis d'augmenter les visites sur pleinlavue.telefilm.ca de plus de 850 % entre les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026. Cinq pièces de notre contenu vidéo sont devenues virales sur Instagram, ce qui a entraîné une augmentation de 32 % de nos abonnements sur cette plateforme.

Initiative 03

Assurer la pérennité du financement de Téléfilm

Résultats escomptés

- Le crédit parlementaire additionnel devient permanent à partir de 2026-2027

Principales réalisations

À un moment pivot pour l'industrie audiovisuelle, marqué par la nécessité d'accroître notre compétitivité et notre résilience devant les nombreux défis qui nous attendent, Téléfilm a adopté une approche proactive et coordonnée pour consolider le secteur.

Le renouvellement de son financement, totalisant 150 millions de dollars sur trois ans à compter de l'exercice financier 2026-2027, nous permet de garder le cap tout en reconnaissant l'impact culturel, social et économique de l'industrie audiovisuelle canadienne.

- Cette confirmation offre de la stabilité et une prévisibilité essentielle à l'industrie. Avec cette assise financière, nous pouvons poursuivre avec confiance la planification et la mise en œuvre de programmes.
- Permet de poursuivre sur la lancée des résultats probants générés par notre Plan stratégique 2024-2027, Ensemble, pour un impact durable.
- Bien qu'elle ne soit pas soumise aux mesures de réduction des dépenses publiques, Téléfilm applique la même rigueur et les mêmes principes de gestion responsable des ressources afin de maximiser ses investissements et d'assurer une utilisation efficace et stratégique des fonds publics.

In Cold Light

TELEFILM CANADA



Le suspense *In Cold Light* de Maxime Giroux et écrit par Patrick Whistler a été présenté en première au Festival du film de Tribeca. Il met en vedette un personnage sourd et malentendant, interprété par l'acteur oscarisé Troy Kotsur. Le film est produit par Yannick Létourneau et Michael McMillan.

Sommaire des résultats des programmes à partir de la collecte de données

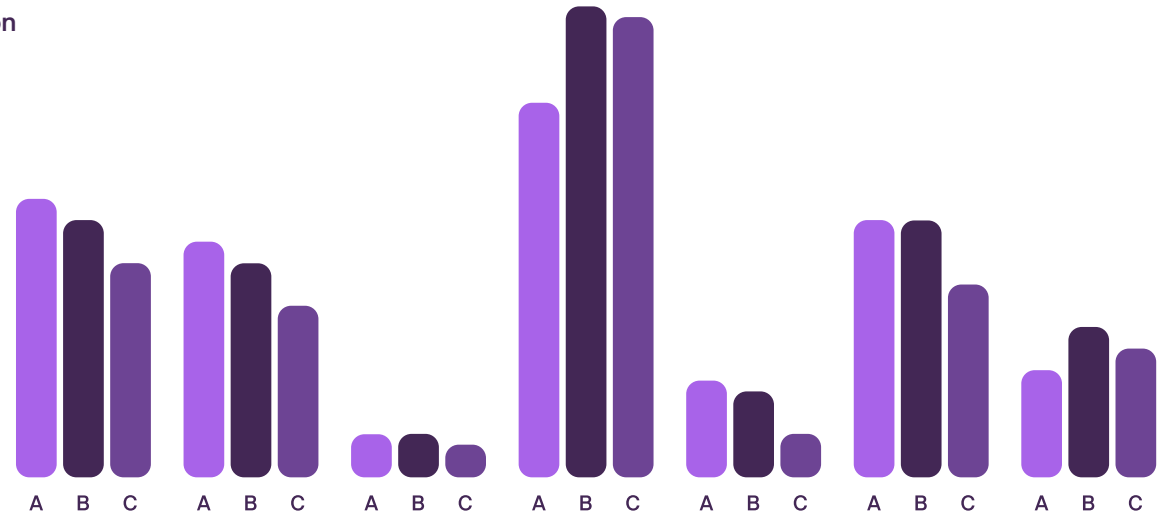
Téléfilm Canada présente les faits saillants tirés de la collecte de données d'auto-identification, mise en place en 2022, ainsi que des déclarations relatives à la propriété et au contrôle majoritaires des sociétés requérantes.

La collecte de données d'auto-identification volontaire permet de recueillir auprès des personnes qui occupent des postes clés de réalisatrice ou réalisateur, de scénariste et de productrice ou producteur, des données liées aux demandes de financement pour nos programmes.

En production, le taux de réponse obtenu en 2025-2026 est demeuré élevé, alors que 88 % des membres du personnel clé ont répondu à un questionnaire volontaire. En développement, le taux de réponse est aussi élevé : 88 % des scénaristes et des productrices et producteurs qui ont participé au questionnaire.

Portefeuille de production

Graphique – Représentation par rôle clé dans le portefeuille de production (2025-2026)



Légende	Rôle clé	Personnes noires ou de couleur	Personnes de couleur	Personnes noires	Femmes	Genres divers	2SLGBTQIA+	Personnes en situation de handicap
A	Réalisation	26 %	22 %	4 %	35 %	9 %	24 %	10 %
B	Scénarisation	24 %	20 %	4 %	44 %	8 %	24 %	14 %
C	Production	20 %	16 %	3 %	43 %	4 %	18 %	12 %

Portefeuille de production

Points clés

Identité raciale ou ethnique →

Au total, on compte 35 projets soutenus (32 %) où au moins un des postes créatifs clés était porté par des personnes noires ou de couleur. Ces projets ont reçu un financement de 28,9 M$ (35 %). 4 projets financés (4 %) ont été réalisés par des personnes noires et 23 projets (22 %) ont été réalisés par des personnes de couleur. Du côté de la scénarisation, 4 projets financés (4 %) ont été écrits par des personnes noires et 21 projets (20 %) par des personnes de couleur. En production, 3 projets financés (3 %) ont été produits par des personnes noires, comparativement à 17 projets (16 %) produits par des personnes de couleur. Dans l'ensemble, le financement accordé aux personnes noires ou aux personnes de couleur dans les trois postes créatifs clés a augmenté par rapport à l'année précédente.

Représentation des genres →

Téléfilm a atteint la zone de parité (40 % ou plus) pour les scénaristes (44 %) et les productrices (43 %) en ce qui concerne le nombre de projets soutenus. Toutefois, la zone de parité n'a pas été atteinte pour les réalisatrices, qui représentent 35 % des projets soutenus. En termes de financement octroyé, Téléfilm a atteint la zone de parité pour les réalisatrices (42 %) et a dépassé la parité pour les scénaristes (58 %). Le financement accordé aux productrices se situe légèrement sous le seuil de la zone paritaire, à 39 %. Dans l'ensemble, le financement accordé aux femmes dans les trois postes clés est en hausse par rapport à l'année précédente.

Personnes en situation de handicap →

Téléfilm a soutenu 19 projets (17 %) où au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes en situation de handicap, pour un financement total de 8,9 M$ (11 %). La représentation par poste clé s'établit à 10 % (10 projets) pour les réalisatrices et réalisateurs, à 14 % (15 projets) pour les scénaristes, et à 12 % (12 projets) pour les productrices et producteurs.

Appartenance à la communauté 2SLGBTQIA+ →

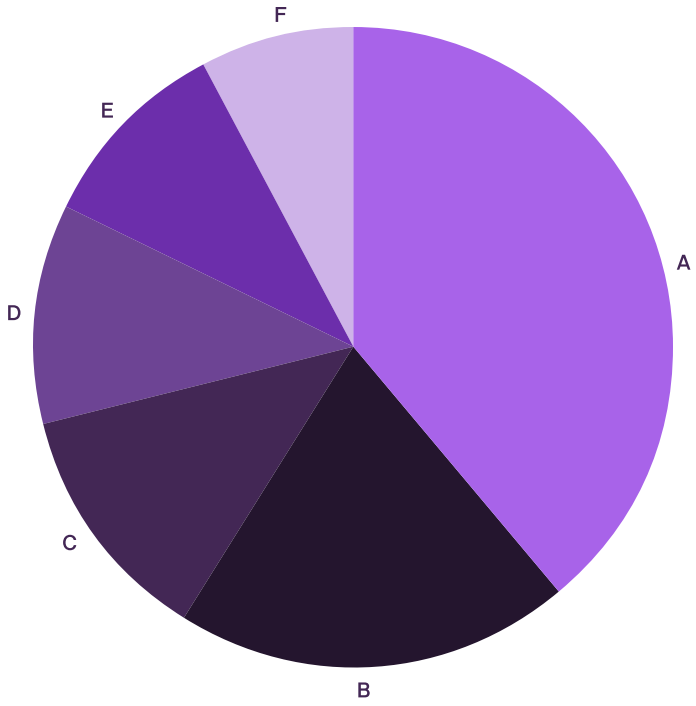
Téléfilm a soutenu 37 projets (34 %) où au moins un des postes créatifs clés est porté par des membres de la communauté 2SLGBTQIA+, pour un financement total de 24,1 M$ (29 %). La représentation s'élève à 24 % (24 projets) tant pour les réalisatrices et réalisateurs que pour les scénaristes, et à 18 % (19 projets) pour les productrices et producteurs.

Portefeuille de production

Propriété et contrôle des entreprises soutenues

En plus de la collecte de données d'auto-identification auprès des membres du personnel créatif clé, Téléfilm récolte de l'information au sujet de la propriété et du contrôle majoritaires des entreprises par des individus appartenant à des groupes historiquement sous-représentés. Ces données, qui proviennent d'une déclaration volontaire de la principale société requérante, permettent à Téléfilm de mieux mesurer la composition et la diversité du bassin d'entreprises qu'elle dessert via ses programmes. Les résultats partagés à cette fin sont exprimés en proportion du nombre d'entreprises distinctes soutenues, plutôt qu'en proportion du nombre de projets soutenus ou du financement octroyé.

En 2025-2026, 81 des 146 entreprises soutenues (55 %) dans le cadre des programmes de production sont détenues ou contrôlées majoritairement par des individus appartenant à au moins l'un des six groupes historiquement sous-représentés pour lesquels Téléfilm récolte des déclarations. Les entreprises détenues ou contrôlées par des femmes sont les plus représentées, avec 35 % (51 entreprises). Les entreprises détenues ou contrôlées par des personnes noires ou de couleur suivent à 18 % (27 entreprises), tandis que les groupes 2SLGBTQIA+, Autochtones, communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et personnes en situation de handicap représentent chacun entre 7 % et 11 % des entreprises soutenues en production.



Graphique – Représentation des entreprises soutenues selon la propriété et le contrôle par des groupes historiquement sous-représentés – Portefeuille de production (2025-2026)

Légende	Groupes sous-représentés	#	%
A	Femmes	51	35 %
B	Personnes noires ou de couleur	27	18 %
C	2SLGBTQIA+	16	11 %
D	Autochtones	14	10 %
E	CLOSM	13	9 %
F	Personnes en situation de handicap	10	7 %

Programme de développement

Points clés

Identité raciale ou ethnique →

Au total, Téléfilm a financé 77 projets (27 %) où au moins un des postes créatifs clés était porté par des personnes noires ou de couleur. Ces projets ont reçu un financement de 2,7 M$ (25 %).

Plus précisément, 23 projets soutenus (9 %) étaient scénarisés par des personnes noires et 45 projets (17 %) par des personnes de couleur, pour des financements respectifs de 781 K$ (8 %) et de 1,6 M$ (16 %).

Du côté des productrices et producteurs, 18 projets financés (7 %) étaient produits par des personnes noires et 38 projets (15 %) par des personnes de couleur, pour des financements respectifs de 622 K$ (6 %) et de 1,3 M$ (13 %).

Représentation des genres →

Téléfilm a atteint la parité pour les productrices, tant en ce qui concerne le nombre de projets soutenus (53 %), que le financement accordé (51 %). La zone paritaire a également été atteinte pour les femmes scénaristes, avec 45 % de projets soutenus et 42 % du financement octroyé. Dans l'ensemble, le nombre de projets ainsi que le financement accordé aux créatrices et créateurs de genres divers dans les deux rôles clés ont augmenté par rapport à l'année précédente.

Personnes en situation de handicap →

Téléfilm a soutenu 53 projets (18 %) où au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes en situation de handicap, pour un financement total de 1,9 M$ (17 %). La représentation s'élève à 16 % (44 projets) pour les scénaristes et à 10 % (26 projets) pour les productrices et producteurs.

Appartenance à la communauté 2SLGBTQIA+ →

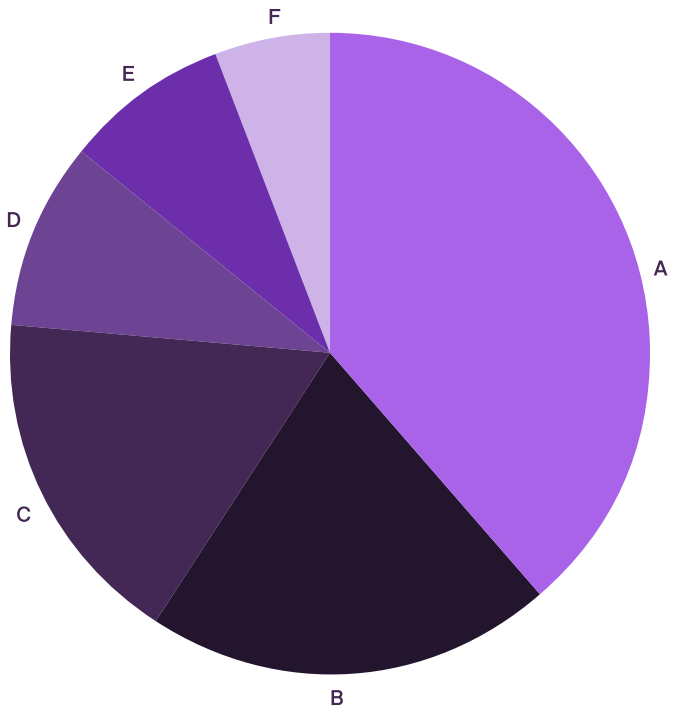
Téléfilm a soutenu 92 projets (32 %) où au moins un des postes créatifs clés est porté par des membres de la communauté 2SLGBTQIA+, pour un financement total de 3,5 M$ (32 %). La représentation atteint 27 % (72 projets) pour les scénaristes et 22 % (56 projets) pour les productrices et producteurs.

Programme de développement

Propriété et contrôle des entreprises soutenues

En 2025-2026, 167 des 233 entreprises soutenues (72 %) dans le cadre du Programme de développement sont détenues ou contrôlées majoritairement par des individus appartenant à au moins l'un des six groupes historiquement sous-représentés pour lesquels Téléfilm récolte des déclarations. Les entreprises détenues ou contrôlées par des femmes sont les plus représentées, avec 41 % (96 entreprises).

Les entreprises détenues par des personnes noires ou de couleur suivent à 22 % (52 entreprises), tandis que les groupes 2SLGBTQIA+, Autochtones, CLOSM et personnes en situation de handicap représentent chacun entre 6 % et 18 %.



Graphique – Représentation des entreprises soutenues selon la propriété et le contrôle par des groupes historiquement sous-représentés – Programme de développement (2025-2026)

Légende	Groupes sous-représentés	#	%
A	Femmes	96	41 %
B	Personnes noires ou de couleur	52	22 %
C	2SLGBTQIA+	42	18 %
D	Autochtones	23	10 %
E	CLOSM	22	9 %
F	Personnes en situation de handicap	14	6 %

Engagement envers les créatrices et créateurs autochtones

En 2025-2026, Téléfilm a versé 6,1 M$ à 18 projets portés par des créatrices et créateurs autochtones, dans le cadre des volets autochtones des programmes de production (9 projets) et du programme de développement (9 projets). Sur une période de cinq ans, le financement annuel moyen attribué à ces projets s'est élevé à 4,5 M$. Parmi les neuf projets financés en production, trois ont été réalisés par des femmes, trois ont été scénarisés par des femmes et six ont été produits par des femmes. Parmi les neuf projets financés en développement, trois ont été scénarisés par des femmes et trois ont été produits par des femmes.

En plus du volet autochtone des programmes de production, Téléfilm a soutenu 4 projets portés par des sociétés de production majoritairement détenues par des autochtones. Ces projets ont bénéficié d'une aide financière totalisant 3,8 M$.

Pour l'ensemble des projets financés en développement sous le volet autochtone, au moins les deux tiers du personnel clé ont déclaré être autochtones, conformément aux principes directeurs du programme.

Tableau – Financement offert aux créatrices et créateurs autochtones par l'entremise des volets autochtones du Programme de développement et des programmes de production

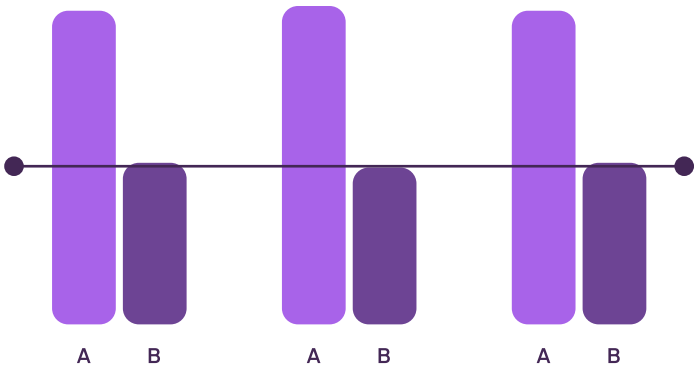
(en milliers de dollars)

Programme	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		2025-2026	
Développement	10 projets	250 $	9 projets	262 $	8 projets	297 $	10 projets	330 $	9 projets	315 $
Production	19 projets	3 699 $	11 projets	3 794 $	10 projets	3 703 $	7 projets	3 860 $	9 projets	5 875 $
Total	29 projets	3 949 $	20 projets	4 056 $	18 projets	4 000 $	17 projets	4 190 $	18 projets	6 190 $

Répartition du portefeuille de production en fonction de la langue

En 2025-2026, 66 % des fonds accordés proviennent de l'enveloppe du marché de langue anglaise, contre 34 % de l'enveloppe du marché de langue française.

Graphique – Financement des films selon la langue
Portefeuille de production, 2025-2026[1]



Légende	Nombre de longs métrages	2023-2024	2024-2025	2025-2026
A	Anglais	66 %	67 %	66 %
B	Français	34 %	33 %	34 %
—●—	Cible : environ 33 % pour les productions de langue française			

1. À partir de l'année 2025-2026, le calcul du ratio linguistique ne comprend pas les projets du volet autochtone.

Communautés de langue officielle en situation minoritaire

20,5 M$

En 2025-2026, Téléfilm a annoncé la signature historique de deux ententes avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au Canada.

Ces ententes reflètent l'engagement de Téléfilm à soutenir les créatrices et créateurs des CLOSM et leurs sociétés de production, notamment par l'introduction de critères plus spécifiques pour en définir les compagnies et les productions[1].

Tableau – Communautés de langue officielle en situation minoritaire
(en milliers de dollars)

	Francophones en situation minoritaire et activités de langue française hors Québec		Anglophones en situation minoritaire et activités de langue anglaise au Québec				
Programmes	Entente	Hors entente	Entente	Hors entente	Total ententes	Total hors ententes	**Total**
Développement	175 $	95 $	440 $	603 $	615 $	698 $	**1 313 $**
Production	2 125 $	50 $	1 990 $	12 127 $	4 115 $	12 177 $	**16 292 $**
Long métrage documentaire	–	–	–	350 $	–	350 $	**350 $**
Talents en vue	250 $	–	–	–	250 $	–	**250 $**
Mise en marché	–	75 $	–	1 516 $	–	1 591 $	**1 591 $**
Promotion	–	418 $	–	13 $	–	431 $	**431 $**
Mise en marché internationale	–	6 $	–	255 $	–	261 $	**261 $**
Total	**2 550 $**	**644 $**	**2 430 $**	**14 863 $**	**4 980 $**	**15 507 $**	**20 487 $**

1. Un projet admissible dans le cadre d'une entente est évalué selon les critères spécifiques établis dans celle-ci. Par ailleurs, un projet admissible hors entente correspond à une production réalisée dans la langue officielle en situation minoritaire de la région, c'est-à-dire en français hors Québec ou en anglais au Québec.

The Mother and the Bear

TELEFILM CANADA



Écrit et réalisé par Johnny Ma, *The Mother and the Bear* est une coproduction entre le Canada et le Chili. Le film a été présenté en première au programme Centrepiece du Festival international du film de Toronto (TIFF) 2024, avant d'être projeté au Festival du film de Sydney et au Festival international du film de Jeonju en 2025. Il est produit par Niv Fichman.



Blue Heron

Blue Heron, réalisé par Sophy Romvari, a connu un important rayonnement international et récolté de nombreuses distinctions. Présenté en première mondiale au Festival international du film de Locarno, où il a remporté le Swatch First Feature Award, le film a ensuite été sélectionné dans plusieurs grands festivals, dont Toronto, San Sebastián et Londres (BFI).

Le film, financé dans le Programme Talents en vue, est une coproduction Canada-Hongrie, produit par Ryan Bobkin et Sara Wylie.

© Robb McCaghren

Revue financière



La réalisatrice Xiaodan He et l'actrice Joan Chen en coulisses de *Montréal, ma belle* © Vivien Gaumand

La revue financière a pour but de présenter des informations complémentaires aux états financiers et de faire état de la performance passée ainsi que des perspectives de la Société.

La direction procède à des estimations et établit des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers; ces éléments figurent à la note 2 des états financiers, Principales méthodes comptables. Certains chiffres ont été arrondis.

Faits saillants 2025-2026

Financement gouvernemental

- Renouvellement du financement annuel de 50 M$ pour les trois prochains exercices.
- Exonération des réductions prévues dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses fédéral.
- Utilisation complète du crédit parlementaire autorisé atteignant 165,1 M$.

Gestion des ressources

- Économies de 9 % sur les frais de fonctionnement et d'administration permettant un réinvestissement dans les dépenses de soutien à l'industrie.

Projet du plan stratégique

- Finalisation du projet d'aménagement du nouveau siège social de Montréal dans le respect du budget établi.

Tableau – Faits saillants 2025-2026

En millions de dollars	Budget	2025-2026	2024-2025	Écart Budget ($)	Écart Exercice précédent ($)
Dépenses de soutien					
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	107,1	**106,4**	106,3	0,7	0,1
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	25,1	**30,4**	30,7	(5,3)	(0,3)
Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	9,5	**11,6**	7,5	(2,1)	4,1
Total Dépenses de soutien	141,7	**148,4**	144,5	(6,7)	3,9
Frais de fonctionnement et d'administration	37,6	**34,3**	34,0	3,3	0,3
Coût de l'exploitation	179,3	**182,7**	178,5	(3,4)	4,2
Revenus	18,4	**19,5**	21,0	1,1	(1,5)
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental	160,9	**163,2**	157,5	(2,3)	5,7
Crédit parlementaire	163,0	**165,1**	158,3	2,1	6,8
Surplus de l'exercice	2,1	**1,9**	0,8	(0,2)	1,1

→ L'exercice 2025-2026 se présente globalement en continuité de l'exercice précédent avec peu d'écart significatif.

→ La Société s'est vu octroyer du financement additionnel notamment pour les activités du Marché de contenu au Canada et pour la Journée du cinéma canadien.

→ Les économies issues des frais de fonctionnement et d'administration ont été réinvesties majoritairement dans les dépenses de soutien promotionnel.

→ Le surplus de l'exercice offrira une capacité de réinvestissement pour le futur.

Dépenses de soutien

La Société maintient une priorité claire envers le soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne. À ce titre, elle a accordé un soutien au-delà du budget initial, rendu possible grâce à l'obtention de crédits parlementaires additionnels en cours d'exercice ainsi que par le réinvestissement de fonds disponibles.

Tableau – Dépenses de soutien

En milliers de dollars	Budget	2025-2026	2024-2025	Écart Budget ($)	Écart Budget (%)	Écart Exercice précédent ($)	Écart Exercice précédent (%)	Écart #
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne								
Production	84 368	**82 117**	81 709	2 251	3	408	–	
Développement	11 015	**11 449**	11 082	(434)	(4)	367	3	
Long métrage documentaire	4 775	**5 876**	6 589	(1 101)	(23)	(713)	(11)	**1**
Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	4 000	**3 679**	3 648	321	8	31	1	
Contributions à des fonds internationaux	2 100	**2 481**	2 305	(381)	(18)	176	8	**2**
Coproductions (Recommandations)	433	**422**	455	11	3	(33)	(7)	
Contributions à l'engagement communautaire	400	**410**	535	(10)	(3)	(125)	(23)	
Total Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	107 091	**106 434**	106 323	657	1	111	–	
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger								
Mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	8 625	**11 554**	12 768	(2 929)	(34)	(1 214)	(10)	**3**
Activités promotionnelles nationales et internationales	7 553	**8 443**	7 900	(890)	(12)	543	7	**4**
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	6 550	**7 448**	7 343	(898)	(14)	105	1	**5**
Promotion internationale	1 400	**2 025**	1 697	(625)	(45)	328	19	**6**
Aide à la diffusion en salle	1 000	**1 000**	995	–	–	5	1	
Total Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	25 128	**30 470**	30 703	(5 342)	(21)	(233)	(1)	
Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	9 450	**11 550**	7 490	(2 100)	(22)	4 060	54	**7**
Total dépenses de soutien	141 669	**148 454**	144 516	(6 785)	(5)	3 938	3	

Tableau – Écarts

#	Nom de l'écart	Écart	Écart ($)	Explication
1	**Long métrage documentaire**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**1,1 million $**	Réallocation budgétaire visant un soutien financier accru aux décisions de financement.
		Exercice courant ↘ que le précédent	**0,7 million $**	Les besoins de financement par projet étaient inférieurs à ceux de l'exercice précédent.
2	**Contributions à des fonds internationaux**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**0,4 million $**	Expliquée par une sous-évaluation budgétaire et par l'impact de la devise applicable au coût de la contribution annuelle du Canada au Fonds culturel du Conseil de l'Europe – Eurimages.

Dépenses de soutien (suite)

#	Nom de l'écart	Écart	Écart ($)	Explication
3	**Mise en marché et initiative d'engagement des auditoires**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**2,9 million $**	Réinvestissement budgétaire pour répondre à la hausse des besoins de mise en marché des longs métrages.
		Exercice courant ↘ que le précédent	**1,2 million $**	Variation des coûts des projets financés au cours d'exercices précédents qui viennent réduire le montant de dépenses de soutien de l'exercice. De plus, les besoins de financement par projet étaient inférieurs à ceux de l'exercice précédent.
4	**Activités promotionnelles nationales et internationales**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**0,9 million $**	Réinvestissement budgétaire en soutien à une campagne nationale de promotion de la culture audiovisuelle canadienne visant à promouvoir les films, à mettre en valeur les créateurs et talents d'ici et à encourager le public à consommer du contenu canadien.
5	**Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**0,9 million $**	Réinvestissement budgétaire afin de répondre aux besoins de formation et d'accroître le financement de certains festivals axés sur la diversité culturelle.
6	**Promotion internationale**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**0,6 million $**	Réinvestissement budgétaire lié à l'ajout d'un volet distribution ayant pour objectif d'appuyer la promotion et la stratégie de mise en marché à l'international des productions canadiennes.
		Exercice courant ↗ que le précédent	**0,3 million $**	
7	**Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**2,1 million $**	Financement additionnel obtenu en cours d'exercice pour la Journée du cinéma canadien.
		Exercice courant ↗ que le précédent	**4,1 million $**	Principalement expliqué par le financement des activités de lancement et de mise en œuvre du marché de contenu. Tel que planifié, le montant est plus élevé que l'exercice précédent. Reflète un soutien continu au lancement du marché du contenu.

Perspective

Au cours de l'exercice, la Société s'est vue octroyer la reconduction de son financement pour 150 millions de dollars sur trois ans à compter de 2026-2027. Cette annonce positionne favorablement la Société pour poursuivre son mandat de soutenir de manière structurante la compétitivité, la résilience, et le rayonnement de l'industrie cinématographique canadienne.

Les détails du budget 2026-2027 sont présentés à la fin de cette section.

Frais de fonctionnement et d'administration

Le montant total des frais de fonctionnement et d'administration présente des économies de 9 % comparativement au budget.

Tableau – Frais de fonctionnement et d'administration

En milliers de dollars	Budget	2025-2026	2024-2025	Écart Budget ($)	Écart Budget (%)	Écart Exercice précédent ($)	Écart Exercice précédent (%)	Écart #
Salaires	27 171	25 028	24 525	2 143	8	503	2	
Location	2 132	2 399	1 982	(267)	(13)	417	21	1
Honoraires professionnels	3 576	2 163	2 952	1 413	40	(789)	(27)	2
Technologies de l'information	1 883	1 927	1 806	(44)	(2)	121	7	
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 419	1 315	1 264	104	7	51	4	
Frais de bureau	671	846	810	(175)	(26)	36	4	3
Voyages	550	414	443	136	25	(29)	(7)	4
Publications	177	210	228	(33)	(19)	(18)	(8)	
Total frais de fonctionnement et d'administration	37 579	34 302	34 010	3 277	9	292	1	

Tableau – Écarts

#	Nom de l'écart	Écart	Écart ($)	Explication
1	**Location**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**0,3 million $**	Coûts supérieurs essentiellement attribuables à l'amortissement des incitatifs à la location reportés relatifs au nouveau bail du siège social.
		Exercice courant ↗ que le précédent	**0,4 million $**	
2	**Honoraires professionnels**	**Exercice courant ↘ que le budget**	**1,4 million $**	Des économies ont été réalisées sur certains projets corporatifs, en raison de reports à l'exercice 2026-2027, de travaux effectués à l'interne et de réductions de portée. Les opérations courantes ont également généré des économies attribuables en partie à une utilisation plus limitée des services professionnels externes.
		Exercice courant ↘ que le précédent	**0,8 million $**	La baisse s'explique par un recours moindre à divers services professionnels externes. Cette variation concerne principalement les besoins administratifs, le projet du siège social et d'autres projets corporatifs.
3	**Frais de bureau**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**0,2 million $**	La variation la plus importante concerne les services d'acquisition de données budgétés à titre d'honoraires professionnels.
4	**Voyages**	**Exercice courant ↘ que le budget**	**0,1 million $**	Certains voyages planifiés au Canada n'ont pas été réalisés, tandis que d'autres ont entraîné des coûts inférieurs aux prévisions.

Perspective

Sur le plan budgétaire, la Société prévoit une stabilité de ses frais de fonctionnement et d'administration pour l'exercice 2026-2027.

Financement gouvernemental et revenus

Globalement, les revenus dépassent la cible budgétaire totale et sont comparables d'un exercice à l'autre.

Tableau – Financement gouvernemental et revenus

En milliers de dollars	Budget	2025-2026	2024-2025	Écart Budget ($)	Écart Budget (%)	Écart Exercice précédent ($)	Écart Exercice précédent (%)	Écart #
Crédit parlementaire	162 956	165 063	158 302	2 107	1	6 761	4	
Honoraires de gestion provenant du FMC	10 035	9 893	10 417	(142)	(1)	(524)	(5)	
Revenus d'investissements et récupérations	7 500	8 661	9 495	1 161	15	(834)	(9)	1
Contributions aux activités de soutien promotionnel	500	633	622	133	27	11	2	2
Intérêts et autres revenus	40	373	114	333	833	259	227	3
Fonds des talents	300	19	349	(281)	(94)	(330)	(95)	4
Total financement gouvernemental et revenus	181 331	184 642	179 299	3 311	2	5 343	3	

Tableau – Écarts

#	Nom de l'écart	Écart	Écart ($)	Explication
1	**Revenus d'investissements et récupérations**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**1,2 million $**	La cible budgétaire avait été établie de manière conservatrice. Le volume élevé de projets ayant passé en production a généré des récupérations d'avance en développement supérieures aux attentes. Les revenus des films provenant du soutien du programme de mise en marché ont également surpassé le budget.
2	**Contributions aux activités de soutien promotionnel**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**0,1 million $**	La hausse s'explique principalement par la participation du Canada à Busan à titre de pays à l'honneur de *l'Asian Contents & Film Market* (ACFM). Dans ce cadre, Téléfilm a déployé une présence structurée, axée sur le développement de coproductions et de partenariats internationaux.
3	**Intérêts et autres revenus**	**Exercice courant ↗ que le budget**	**0,3 million $**	La hausse s'explique principalement par l'obtention d'un rabais sur commission relatif au bail du nouveau siège social.
		Exercice courant ↗ que le précédent	**0,3 million $**	
4	**Fonds des talents**	**Exercice courant ↘ que le budget**	**0,3 million $**	La baisse est expliquée par la mise en veille des activités de démarchage associées au volet philanthropique du Fonds des talents.
		Exercice courant ↘ que le précédent	**0,3 million $**	

Perspective

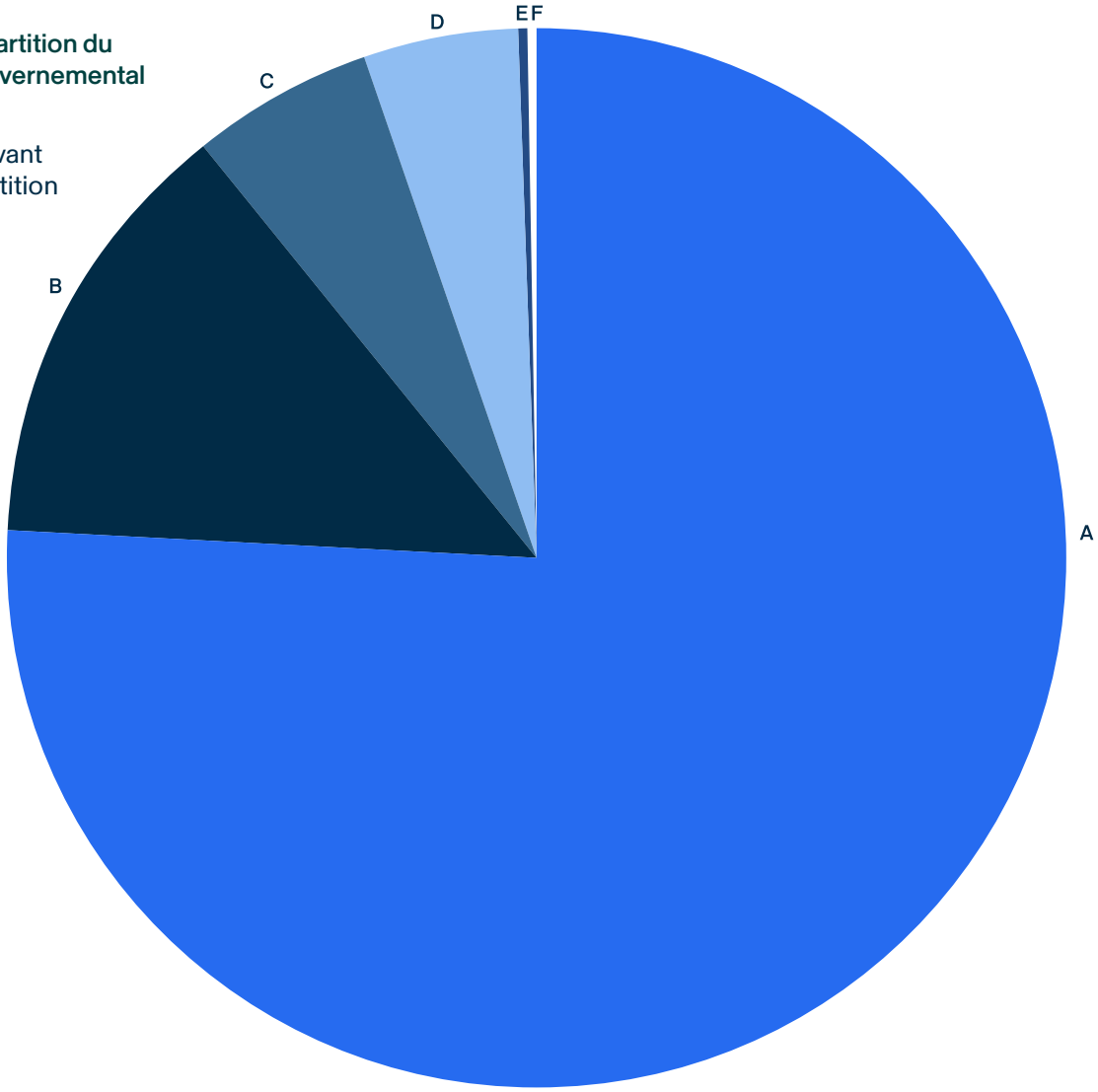
Au cours de l'exercice, la Société s'est vue confirmer la continuité de son financement à raison de 50 millions de dollars pour les exercices 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029. Par ailleurs, Téléfilm a participé à l'exercice fédéral de l'Examen exhaustif des dépenses et a été exonéré des réductions attendues. Ces deux mesures assurent le maintien du soutien à l'industrie cinématographique canadienne.

Répartition du financement gouvernemental et des revenus

184,6 M$

Graphique – Répartition du financement gouvernemental et des revenus[1]

Le graphique suivant présente la répartition de nos sources de revenus :

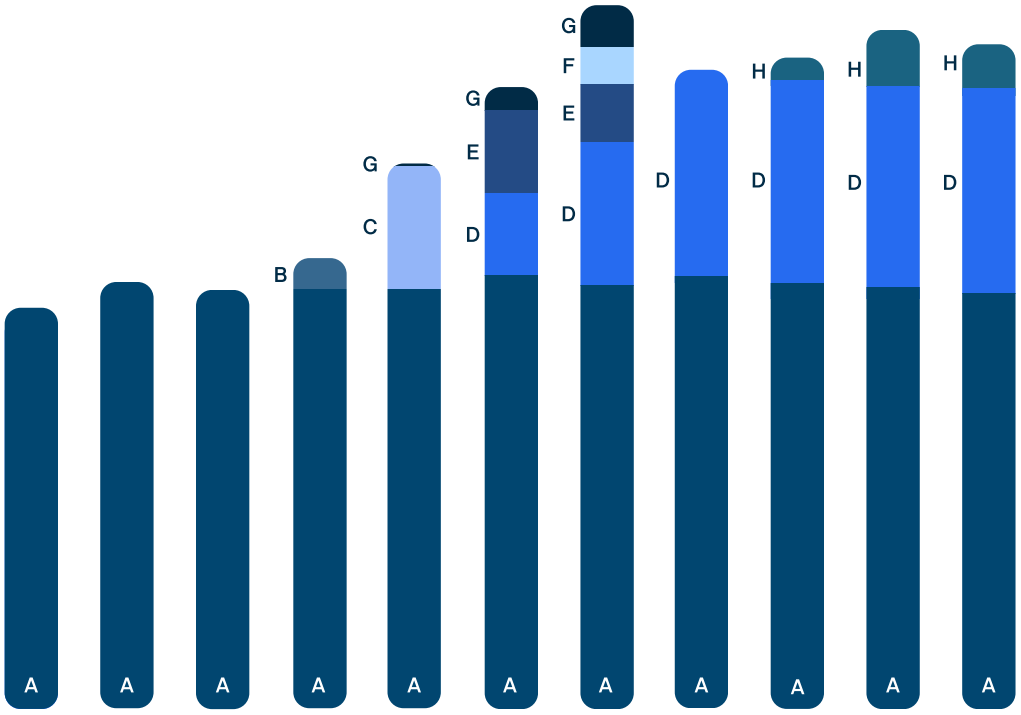


Légende		Montants
A	Programmes – Crédit parlementaire	140,1 M$
B	Administration – Crédit parlementaire	25 M$
C	Administration – Fonds des médias du Canada	9,9 M$
D	Programmes – Revenus d'investissements et récupérations	8,7 M$
E	Programmes – Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,6 M$
F	Administration – Intérêts et autres revenus	0,3 M$

1. Les montants sont arrondis.

Crédit parlementaire

Graphique – Crédit parlementaire[1]
En millions de dollars



Légende		2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	Perspective
A	Crédit parlementaire principal et autres	97,5	103,6	101,9	101,9	101,9	105,4	102,9	105,3	103,3	102,4	101,0
B	Fonds pour le programme de longs métrages de langues française	–	–	–	7,5	–	–	–	–	–	–	–
C	Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19	–	–	–	–	29,7	–	–	–	–	–	–
D	Budget fédéral	–	–	–	–	–	20,0	35,0	50,0	49,5	49,0	50,0
E	Fonds de relance et réouverture	–	–	–	–	–	20,1	14,0	–	–	–	–
F	Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC)	–	–	–	–	–	–	9,0	–	–	–	–
G	Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT)	–	–	–	–	0,8	5,7	10,2	–	–	–	–
H	Autres	–	–	–	–	–	–	–	–	5,5	13,7	10,6
	Total	**97,5**	**103,6**	**101,9**	**109,4**	**132,3**	**151,2**	**171,1**	**155,3**	**158,3**	**165,1**	**161,6**

1. Les montants sont arrondis.

Rapprochement du coût de l'exploitation et du crédit parlementaire

La plus grande partie du financement de la Société provient d'un crédit parlementaire annuel. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'un crédit parlementaire qui a été approuvé lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Certains éléments dans le calcul du rapprochement ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

Tableau – Rapprochement du coût de l'exploitation et du crédit parlementaire

En milliers de dollars	2025-2026	2024-2025
Coût de l'exploitation	182 756	178 526
Ajustements affectant l'utilisation du crédit parlementaire		
Versements financés par nos revenus d'investissements et récupérations accumulés	(2 784)	(2 718)
Ajustement pour les dépenses de soutien qui respectent les critères d'admissibilité au crédit parlementaire	(4 648)	(5 403)
Contributions aux activités de soutien promotionnel	(633)	(622)
Dépenses de soutien financées par le Fonds des talents	(130)	(298)
Dépenses de soutien financées par le Fonds Harold Greenberg (FHG)	(43)	(88)
Charges payées d'avance	(3)	(79)
Créances contractuelles	(3)	–
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FMC	(9 893)	(10 417)
Acquisitions d'immobilisations	6 223	707
Recouvrement de salaire pour transition à un régime de paie en arrérages	(24)	(33)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	(11)	–
Amortissement	(1 304)	(1 264)
Avantages sociaux futurs	7	(9)
Avantages incitatifs reportés sur bail	(4 688)	–
Rabais sur commission	(226)	–
Autres actifs reportés	498	–
Amortissement autres actifs reportés	(8)	–
Revenus sous-location	(23)	–
Crédit parlementaire utilisé	165 063	158 302
Crédit parlementaire de base	162 956	103 308
Crédit parlementaire autorisé en cours d'exercice	2 107	54 994
Crédit parlementaire autorisé	165 063	158 302

Situation financière au 31 mars

Excellente position financière de la Société qui présente le solde des actifs financiers nets à près de 35 millions de dollars.

Tableau – Situation financière

En milliers de dollars	2025-2026	2024-2025	Écart ($)	Écart (%)	Écart #
Actifs financiers					
Montant à recevoir du Trésor	92 735	86 361	6 374	7	
Débiteurs	4 453	3 607	846	23	1
Trésorerie – Fonds des talents	253	123	130	106	
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg	43	86	(43)	(50)	
Montant à recevoir du FMC	39	947	(908)	(96)	
Total Actifs financiers	97 523	91 124	6 399	7	
Passifs					
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	52 939	48 479	4 460	9	
Incitatifs à la location reportés	4 698	–	4 698	–	2
Créditeurs et charges à payer	3 981	3 461	520	15	3
Passif au titre des avantages sociaux futurs	900	907	(7)	(1)	
Revenus reportés – Fonds des talents	253	–	253	–	4
Total Passifs	62 771	52 847	9 924	19	
Actifs financiers nets	34 752	38 277	(3 525)	(9)	
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	8 856	3 948	4 908	124	5
Charges payées d'avance	3 348	3 351	(3)	–	
Autres actifs reportés	506	–	506	–	6
Excédent accumulé	47 462	45 576	1 886	4	

Tableau – Écarts

#	Nom de l'écart	Écart ($)	Explication
1	**Débiteurs**	**↗ 0,8 million $**	La hausse est attribuable à des taxes à recevoir qui découlent des investissements réalisés au cours du dernier mois de l'exercice financier et d'acquisitions d'immobilisations corporelles combinée à une diminution de la provision pour mauvaises créances.
2	**Incitatifs à la location reportés**	**↗ 4,7 million $**	Nouveau poste lié à la comptabilisation des incitatifs à la location obtenus dans le cadre du nouveau bail du siège social.
3	**Créditeurs et charges à payer**	**↗ 0,5 million $**	La variation s'explique principalement par une hausse des montants à payer liée aux travaux du nouveau siège social.
4	**Revenus reportés – Fonds des talents**	**↗ 0,3 million $**	Contribution financière du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à être utilisée conformément aux fins prescrites.
5	**Immobilisations corporelles**	**↗ 4,9 million $**	La hausse s'explique principalement par la comptabilisation à l'actif d'améliorations locatives, de mobilier et d'équipements audiovisuels liés au nouveau siège social, partiellement compensée par les amortissements annuels.
6	**Autres actifs reportés**	**↗ 0,5 million $**	Nouveau poste découlant de la comptabilisation des autres actifs reportés liés à un contrat de sous-location.

Sommaire des 10 derniers exercices

En milliers de dollars	Perspective 2026-27	2025-26	2024-25	2023-24	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20	2018-19	2017-18	2016-17
Résultats											
Dépenses de soutien											
Production	84,5	82,1	81,7	80,0	80,1	79,7	36,8	64,4	67,3	71,0	68,1
Développement	14,2	11,4	11,1	11,9	8,9	7,6	11,5	6,7	6,4	7,1	6,3
Long métrage documentaire	4,0	5,9	6,6	7,3	5,5	3,3	2,3	1,1	2,2	1,7	0,1
Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	4,0	3,7	3,6	4,2	4,0	2,3	2,7	3,8	5,5	2,0	2,2
Contribution à des fonds internationaux	2,5	2,5	2,3	2,1	2,0	1,5	1,6	1,6	1,6	1,4	1,1
Coproduction (Recommandations)	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5
Programme de développement de carrière	1,5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Contributions stratégiques	1,5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Contributions à l'engagement communautaire	–	0,4	0,5	0,6	0,4	0,6	0,5	0,1	0,1	–	–
Innovation-Production	–	–	–	–	–	–	–	0,1	0,3	0,4	0,2
Mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	10,0	11,6	12,8	11,5	5,4	5,0	6,9	7,8	8,8	6,9	10,0
Activités promotionnelles nationales et internationales	6,4	8,4	7,9	8,5	14,7	8,1	5,9	8,3	8,5	7,9	5,5
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	7,3	7,4	7,3	8,4	12,2	11,6	5,9	5,7	6,3	6,5	6,3
Promotion internationale	2,2	2,0	1,7	1,8	1,3	0,7	0,4	0,7	0,6	0,7	0,7
Aide à la diffusion en salle	1,0	1,0	1,0	1,5	10,9	11,4	1,2	0,4	0,4	–	–
Aide à l'exportation	–	–	–	0,6	0,5	0,5	0,1	0,8	0,2	0,1	0,1
Compensation pour la distribution en salle	–	–	–	–	3,9	–	–	–	–	–	–
Innovation-Promotion	–	–	–	–	–	–	–	0,2	–	0,2	0,6
Sous-total dépenses de soutien	139,5	136,8	137,0	138,8	150,2	132,7	76,1	102,2	108,7	106,4	101,7
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	–	–	–	–	–	–	29,7	–	–	–	–
Fonds d'indemnisation à court terme	–	–	–	–	8,5	4,1	0,3	–	–	–	–
Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	10,6	11,6	7,5	–	–	–	–	–	–	–	–
Total dépenses de soutien	150,1	148,4	144,5	138,8	158,7	136,8	106,1	102,2	108,7	106,4	101,7
Frais de fonctionnement et d'administration	37,5	34,3	34,0	33,8	34,6	31,0	26,7	26,0	26,0	25,6	24,1
Financement gouvernemental et revenus											
Crédit parlementaire	161,6	165,1	158,3	155,3	171,0	151,2	132,3	109,4	101,9	103,6	97,5
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10,4	9,9	10,4	10,8	10,3	10,4	9,6	9,6	10,1	9,4	11,0
Revenus d'investissements et récupérations	8,0	8,7	9,5	9,3	8,0	9,2	8,0	9,4	10,3	10,7	14,0
Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,4	0,6	0,6	0,9	1,0	0,5	0,1	1,3	1,4	1,2	1,1
Fonds des talents	–	–	0,4	0,3	1,2	0,3	1,8	2,3	2,6	2,5	2,6
Intérêts et autres revenus	–	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Fonds Harold Greenberg	–	–	–	0,3	0,9	0,2	–	–	–	–	–
Total financement gouvernemental et revenus	180,4	184,6	179,3	177,0	192,7	172,0	151,9	132,1	126,4	127,5	126,3
Surplus / (Déficit)	(7,2)	1,9	0,8	4,4	(0,6)	4,2	19,1	3,9	(8,3)	(4,5)	0,5

Sommaire des 10 derniers exercices (suite)

En milliers de dollars	2025-26	2024-25	2023-24	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20	2018-19	2017-18	2016-17
Situation financière										
Actifs financiers										
Montant à recevoir du Trésor	**92,7**	86,4	79,8	77,6	70,9	68,0	57,0	56,6	66,4	61,7
Débiteurs	**4,5**	3,6	3,9	5,3	5,4	2,6	2,7	3,7	2,5	3,0
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	**–**	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	2,8	3,0	3,0	3,3
Trésorerie – Fonds des talents	**0,3**	0,1	0,1	0,1	0,7	0,3	0,9	0,7	1,5	0,6
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg	**–**	0,1	0,2	0,5	1,2	–	–	–	–	–
Prêt	**–**	–	–	–	–	–	–	–	0,2	0,2
Passifs										
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	**52,9**	48,5	43,9	47,5	42,9	37,2	47,8	53,8	55,3	45,2
Incitatifs à la location reportés	**4,7**	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer	**3,9**	3,5	3,3	2,9	2,7	3,0	3,0	2,8	2,9	3,2
Passif au titre des avantages sociaux futurs	**0,9**	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Revenus reportés – Fonds des talents	**0,3**	–	–	–	0,6	0,1	–	–	–	–
Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	**–**	–	–	0,3	1,2	–	–	–	–	–
Actifs financiers nets	**34,8**	38,3	36,9	32,7	30,7	30,5	11,8	6,6	14,6	19,6
Actifs non financiers										
Immobilisations corporelles	**8,9**	3,9	4,5	5,2	5,2	5,3	5,3	6,0	6,0	4,7
Charges payées d'avance	**3,3**	3,4	3,4	2,5	5,1	1,0	0,5	1,2	1,5	2,3
Autres actifs reportés	**0,5**	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Excédent accumulé	**47,5**	45,6	44,8	40,4	41,0	36,8	17,6	13,8	22,1	26,6

À travers tes yeux

TELEFILM CANADA



À travers tes yeux, réalisé par Brigitte Poupart en collaboration avec Fabiola Pierre Monty, est un long métrage documentaire intime sur l'adoption, l'identité et la quête des origines, à travers un retour en Haïti. Le film a été produit par Anne-Marie Gélinas.



Les Furies

La comédie sportive écrite par Gabrielle Côté et réalisée par Mélanie Charbonneau qui signe son troisième long métrage a généré des recettes de plus de 1,3 M$ en salles au Canada. Il est produit par Stéphanie Pages, Sarah Châtelain et Émilie Beaulieu.

© Danny Taillon

Gestion des risques

L’approche de Téléfilm en matière de gestion des risques d’entreprise

Téléfilm a mis en place une approche de gestion des risques intégrée à tous les niveaux de l’organisation.

L’objectif est de prendre en compte les risques à chaque étape du cycle d’activité, depuis le processus de planification stratégique jusqu’aux opérations courantes.

Cette politique de gestion des risques et son cadre organisationnel permettent à toutes les parties prenantes de partager une vision cohérente et commune. L’accent est mis sur l’identification et la réduction des risques susceptibles d’entraver la réalisation du plan d’entreprise et des priorités stratégiques de Téléfilm.

Politique et cadre de gestion des risques

La Politique et le cadre de gestion des risques permettent d’établir les principes clés de la gestion des risques :

- → **Un processus structuré, uniformisé et continu permet d’identifier, de gérer et de surveiller les risques associés aux activités de la Société**
- → **Les responsables des risques et des mesures d’atténuation sont clairement identifiés**
- → **Une culture de gestion des risques est en place et encourage tous les gestionnaires à demeurer à l’affût de tout risque**
- → **La Société est en mesure d’anticiper les changements d’ordre social, environnemental ou encore réglementaire et d’y répondre**

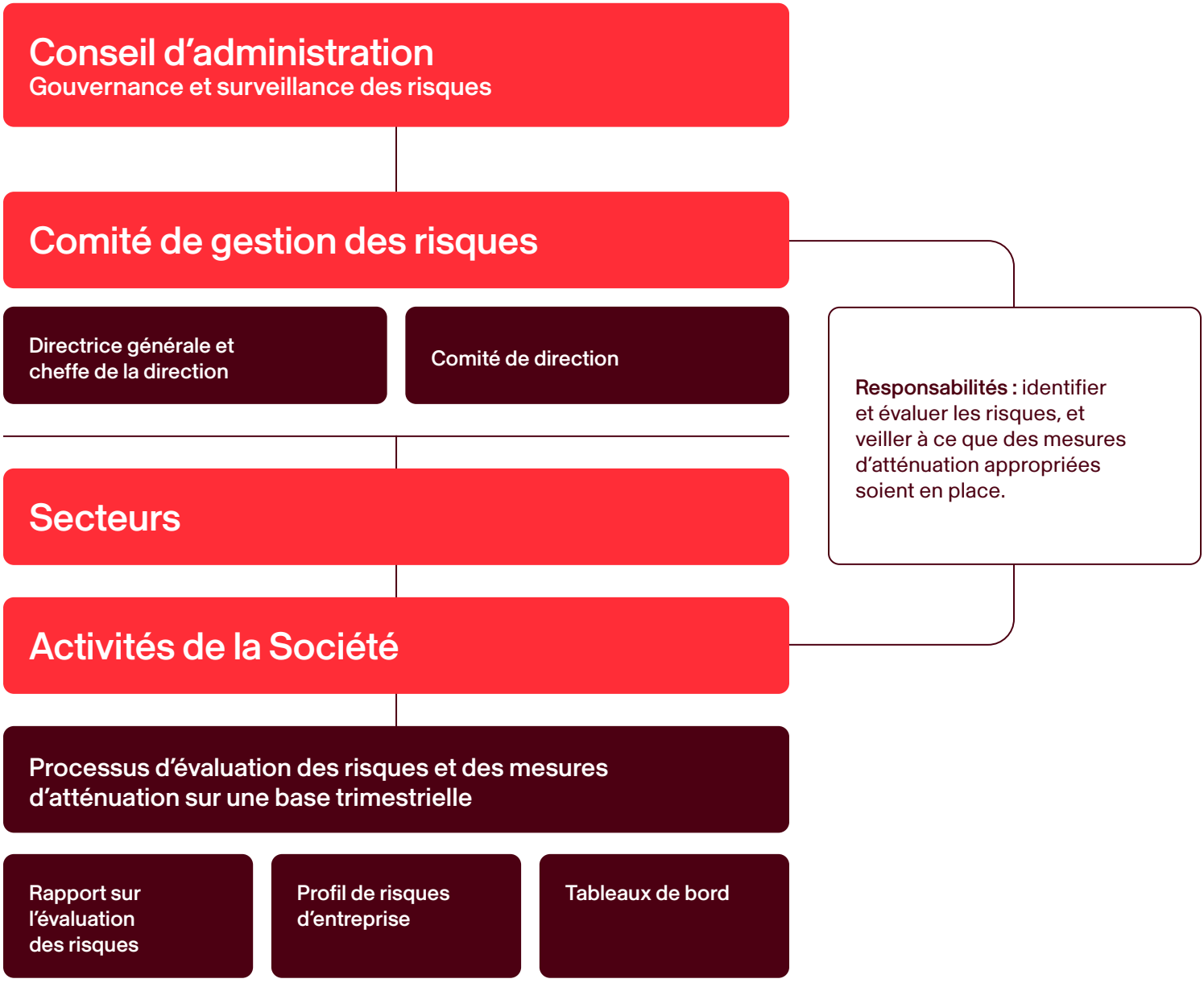
Processus de gestion des risques



Gouvernance et gestion des risques

Le comité de gestion des risques est responsable de l'identification et de l'évaluation des risques, et veille à ce que des mesures d'atténuation appropriées soient en place.

Le comité est composé de la directrice générale et cheffe de la direction et de l'ensemble des membres du comité de direction. Les risques sont revus chaque trimestre, et la direction prend en considération tant les facteurs internes qu'externes ainsi que leur impact potentiel. La directrice générale et cheffe de la direction est responsable de la reddition de comptes au conseil d'administration.



Cartographie des risques résiduels

La matrice suivante indique les risques résiduels actuels

Identification du risque

L'évaluation des risques porte sur les points suivants :

- Scénarios de risque
- Mesures d'atténuation et leur efficacité
- Probabilité et incidence (sévérité du risque résiduel)
- Seuil de tolérance de la Société

Cette année, de nouveaux concepts sont venus élargir l'analyse des risques, notamment la distinction entre risques actifs et risques inactifs, ainsi que l'évaluation de leur vélocité.

Définition des risques actifs et inactifs :

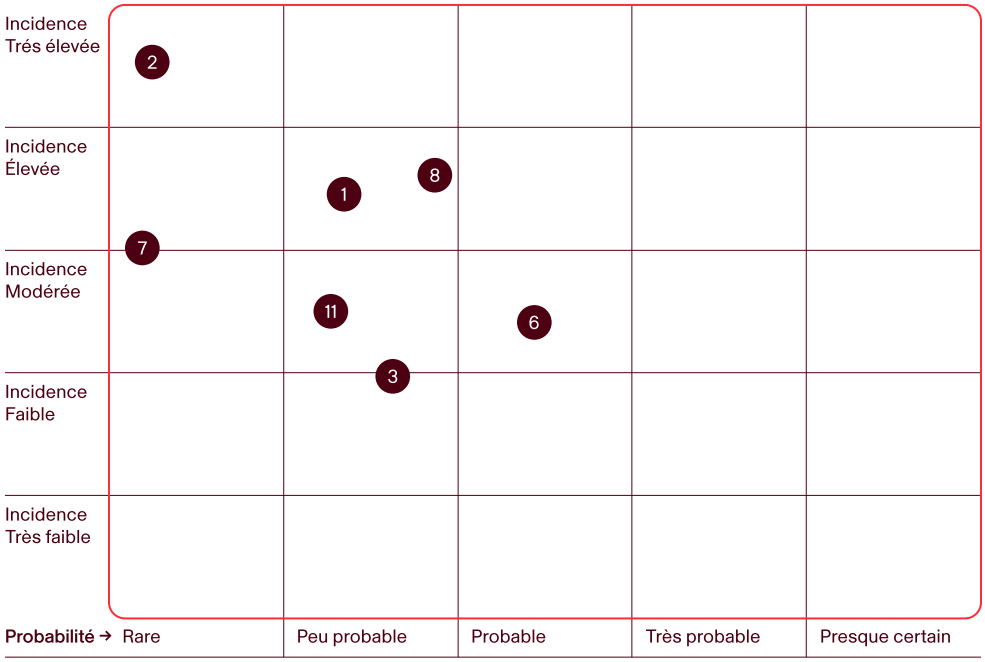
- **Risque actif** : un risque dont la gravité justifie une surveillance continue et la mise en place de mesures actives d'atténuation, ainsi que de rapports réguliers aux instances de gouvernance.
- **Risque inactif** : un risque dont la gravité ne justifie plus une surveillance active dans le contexte actuel, mais qui reste inscrit dans le registre des risques et pourrait être réactivé si le contexte venait à changer.

Définition de la vélocité du risque :

- La vélocité d'un risque désigne la vitesse à laquelle celui-ci peut évoluer, se concrétiser ou s'aggraver une fois déclenché.

La matrice suivante indique les risques actuels :

Risques actifs	Vélocité
1 **Administration des programmes de financement**	Modérée
2 **Financement gouvernementale**	Modérée
3 **Représentation – Milieu de travail**	Modérée
6 **Gestion de crise et de la continuité des affaires**	Très élevée
7 **Fraude**	Élevée
8 **Risque relié à la cybersécurité et de la sécurité de l'information**	Très élevée
11 **Intelligence artificielle**	Élevée



Ce tableau présente des exemples de risques qui ont fait l'objet d'un suivi au cours de l'exercice financier :

Risques	Description	Mesures de mitigation	Sévérité du risque résiduel
2 **Instance gouvernementale**	Risque que les crédits parlementaires soient réduits, retardés, sous-utilisés ou insuffisants, compromettant ainsi la capacité de l'organisation à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.	• Préparation de documents destinés à Patrimoine canadien, en accord avec les priorités gouvernementales et visant à garantir la pérennité du financement des longs métrages canadiens. • Élaboration de dossiers convaincants démontrant clairement la valeur et l'impact économiques, culturels et sociaux du financement de Téléfilm, notamment à l'appui d'une demande de crédits parlementaires supplémentaires. • Résultat obtenu, qui a permis de réduire la gravité du risque : Téléfilm a obtenu le renouvellement d'un financement de 50 millions $ pour les trois prochains exercices financiers.	Faible
6 **Gestion des crises et de la continuité des activités**	Le plan de gestion de crise en place, qui comprend le plan de continuité des activités ainsi que les aspects opérationnels et informatiques, ne couvre pas tous les scénarios possibles.	• Une politique et un plan de gestion de crise, ainsi qu'une politique et un plan de continuité des activités, ont été élaborés avec le soutien d'un cabinet de conseil externe. Ces politiques ont été approuvées par le conseil d'administration. • Les plans de gestion de crise et de continuité des activités sont exhaustifs et s'appuient sur les meilleures pratiques recommandées par un cabinet de conseil externe. • L'exercice annuel sur table, qui simule des situations d'urgence, s'est achevé en septembre 2025.	Moyen
8 **Cybersécurité et sécurité de l'information**	Le personnel ne connaît pas (ou n'a pas reçu de formation sur) les bonnes pratiques et les directives en matière de sécurité de l'information. Les mesures de protection contre les virus, les rançongiciels ou les attaques par déni de service sont insuffisantes.	• Implémentation des recommandations de l'audit. • Formations ciblées sont organisées en continu : nouveau personnel, personnel à risque, personnel informatique, personnel en général, exercices réguliers de simulation d'hameçonnage. • Planification et mise en œuvre des services du Centre canadien de cybersécurité • Implémentation d'une plateforme de surveillance des ordinateurs portables. • Évaluation d'une plateforme de surveillance des applications et des serveurs.	Moyen
11 **Intelligence artificielle**	Des défis subsistent en raison d'une gestion insuffisante ou incomplète de l'ensemble des risques et des possibilités liés à l'IA dans le cadre des activités de Téléfilm et du secteur audiovisuel.	• Mise en place d'un cadre de gouvernance rigoureux. Téléfilm a adopté et diffusé une politique et une directive internes relatives à l'utilisation responsable et éthique de l'intelligence artificielle, soutenues par la création d'un comité chargé de superviser la gouvernance de l'IA et d'établir les priorités en la matière. • En ce qui concerne plus particulièrement les risques liés à l'IA, un outil d'évaluation des risques a été développé et est déjà opérationnel. Il est utilisé pour évaluer toutes les utilisations de l'IA.	Faible

Menteuse

TELEFILM CANADA



Le film *Menteuse*, comédie québécoise réalisée par Émile Gaudreault et mettant en vedette Anne-Élisabeth Bossé et Antoine Bertrand, s'est imposé comme l'un des plus grands succès au box-office du cinéma québécois en 2025. Production de André Dupuy, Émile Gaudreault et Marie-Alexandra Forget.

04

Gouvernance

Des processus rigoureux et une utilisation responsable et efficace des fonds publics.

À Téléfilm Canada, nous avons mis en place un solide cadre de gouvernance afin de conserver la confiance du public et des parties prenantes. Ce cadre favorise l'intégrité dans la prise de décision, l'adoption de processus rigoureux et une utilisation responsable et efficace des fonds publics.

Téléfilm est une société d'État régie par la *Loi sur Téléfilm Canada* qui exerce ses activités sans lien de dépendance avec le gouvernement du Canada. Le conseil d'administration assure une surveillance et définit l'orientation stratégique, tandis que le comité de direction dirige et gère les activités de la Société dans le cadre de son mandat.

Téléfilm rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles. Chaque année, Téléfilm publie un rapport annuel présentant ses activités, ses résultats et ses états financiers à la population canadienne, favorisant ainsi la transparence et la reddition de compte.

Table des matières

Conseil d'administration 104

Faits saillants de l'année 107

Comité de direction 108

Responsabilité à l'égard du public 109

Conseil d’administration

Mandat et composition

Le conseil d’administration a défini ses responsabilités dans un mandat officiel qui décrit les principaux domaines dans lesquels il exerce sa fonction de surveillance.

Ceux-ci incluent, entre autres :

- → la planification des actions de la Société
- → les communications
- → les affaires gouvernementales
- → les ressources humaines
- → le contrôle financier
- → la gestion des risques
- → les questions de gouvernance

Pour le soutenir dans ce travail, le conseil s’appuie sur deux comités : le comité d’audit et des finances et le comité des candidatures, d’évaluation et de la gouvernance. Cette année, le conseil n’a pas réuni le comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales. Il a plutôt traité ces questions lors d’une réunion prévue à cet effet et pendant les réunions régulières du conseil, étant donné leur importance stratégique.

Les membres du conseil d’administration de Téléfilm sont nommés par le gouverneur en conseil. Le conseil se compose de six membres, dont un président et une vice-présidente, de même que de la commissaire du gouvernement à la cinématographie, nommée en vertu de la *Loi sur le cinéma*. Les membres du conseil assument leur charge à temps partiel. Au 31 mars 2026, il n’y avait aucun poste vacant au sein du conseil.

Nombre de réunions tenues
9

Indépendance

L’indépendance du conseil d’administration de Téléfilm est encadrée par des règles claires et bien définies. Il est interdit aux membres du conseil de détenir des intérêts financiers dans l’industrie audiovisuelle.

Les membres doivent respecter un Code de conduite adopté par le conseil pour ses propres membres, et sont en outre assujettis à la *Loi sur les conflits d’intérêts*. De plus, le conseil exerce ses activités indépendamment du comité de direction, garantissant ainsi une séparation claire entre les fonctions de surveillance et de gestion.

Efficacité et formation des membres du conseil

Chaque année, le conseil procède à une évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de chacun de ses membres. Cette évaluation est effectuée sous la supervision du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance, et porte sur la composition du conseil, les connaissances de ses membres, ses responsabilités et son fonctionnement.

Afin d'assurer une surveillance efficace, les membres du conseil participent également à des activités de formation continue. Durant l'année, les membres ont reçu une formation sur des questions touchant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), favorisant une prise de décision éclairée et un alignement sur les attentes en matière de gouvernance qui sont en constante évolution.

Membres du conseil[1]



Sylvain Lafrance
Président du conseil d'administration
Montréal, Québec



Etoile Stewart
Vice-présidente du conseil d'administration
Winnipeg, Manitoba



Claude Doucet
Président du comité d'audit et des finances
Ottawa, Ontario



Deborah MacPherson
Présidente du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance
Calgary, Alberta



Dominique Lapierre
Membre
Montréal, Québec



Sean Ponnambalam
Membre
Halifax, Nouvelle-Écosse



Suzanne Guèvremont
Membre d'office
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente de l'Office national du film du Canada
Montréal, Québec

1. Pour obtenir des informations biographiques sur les membres du conseil, veuillez consulter le site Web de Téléfilm.

Comités du conseil

Comité d'audit et des finances[1]

Président
Claude Doucet

Membres
- → **Deborah MacPherson**
- → **Sean Ponnambalam**

Nombre de réunions tenues
4

Le comité d'audit et des finances assiste le conseil dans ses fonctions de surveillance de l'information financière, des questions d'audit, des contrôles internes et de la gestion des risques. Les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada sont invités à participer aux réunions du comité, et des auditeurs internes sont invités à présenter des rapports au besoin.

Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance[2]

Président
Deborah MacPherson

Membres
- → **Sylvain Lafrance (membre d'office)**
- → **Dominique Lapierre**
- → **Etoile Stewart**

Nombre de réunions tenues
6

Le soutien offert au conseil par le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance porte sur des questions touchant la surveillance de la gouvernance, la composition et l'évaluation du conseil, le rendement de la direction générale, la succession au poste de direction générale, et les ressources humaines.

Réunions et présence

Tableau – Nombres et réunions et présence

Membres	Conseil d'administration 9 réunions	Comité d'audit et des finances 4 réunions	Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance 6 réunions
Sylvain Lafrance	9	4	6
Etoile Stewart	8	2	5
Suzanne Guèvremont	7	0	0
Claude Doucet	9	4	6
Dominique Lapierre[3]	8	4	5
Deborah MacPherson	9	4	6
Sean Ponnambalam[4]	9	4	5
Emmanuelle Létourneau[5]	1	0	1

Rémunération

Les honoraires annuels du président se situent entre 7 100 $ et 8 400 $. Les membres du conseil, incluant le président, reçoivent une rémunération journalière de 1 500 $ pour leur participation aux réunions du conseil et obtiennent le remboursement des frais de voyage et de séjour raisonnables engagés lors de déplacements dans le cadre de leurs fonctions à titre de membres du conseil[6].

- → **Rémunération totale versée aux membres du conseil : 138 900 $**
- → **Total des frais de voyage et de séjour : 40 077 $**

1. Emmanuelle Létourneau a été membre du comité jusqu'à la fin de son mandat le 31 mai 2025.
2. Le 19 juin 2025, Deborah MacPherson est devenue présidente du comité, en remplacement d'Etoile Stewart. Dominique Lapierre a été nommée membre du comité à la même date.
3. Le mandat de Dominique Lapierre a commencé le 1er juin 2025.
4. Le mandat de Sean Ponnambalam a été renouvelé le 13 mars 2026.
5. Le mandat d'Emmanuelle Létourneau a pris fin le 31 mai 2025.
6. Aucune rémunération n'a été versée par Téléfilm à la commissaire du gouvernement à la cinématographie.

Faits saillants de l'année

Outre ses responsabilités régulières en matière de surveillance, le conseil s'est concentré sur plusieurs grandes priorités durant l'année →

Plan stratégique

Supervision de la deuxième année du Plan stratégique 2024-2027 de Téléfilm, *Ensemble, pour un impact durable*, incluant une étroite collaboration avec la direction pour en assurer la mise en œuvre.

Intelligence artificielle

Supervision et approbation d'une politique de gouvernance interne de l'IA afin d'encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle à Téléfilm, et examen d'une politique d'affaires sur l'utilisation de l'IA générative dans des projets financés par Téléfilm.

Cadre d'orientation stratégique

Supervision et approbation du cadre d'orientation stratégique de Téléfilm qui guidera la révision de ses programmes de financement jusqu'en 2028.

Plan EDIA

Supervision et approbation du Plan d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité 2026-2031 de Téléfilm qui établit une feuille de route sur cinq ans afin d'apporter un changement durable dans les questions d'équité et d'accessibilité au sein du secteur audiovisuel.

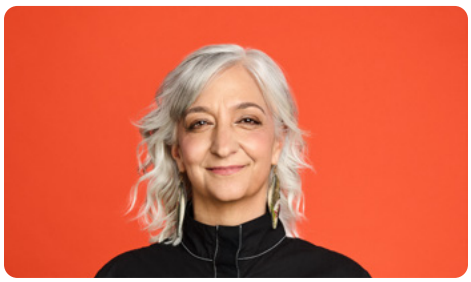
Code de conduite du personnel

Approbation d'un code de conduite actualisé pour le personnel, reflétant les meilleures pratiques actuellement en vigueur dans le secteur public et utilisant un langage clair et accessible.

Comité de direction[1]



Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction



Francesca Accinelli
Cheffe des programmes



Marie-Eve Mainville
Cheffe des opérations



Patrick Bédard
Vice-président, Finances et approvisionnement



Sébastien Pigeon
Vice-président, Services juridiques, Technologies de l'information et Secrétaire général



Andréane Leblanc
Directrice principale, Communications et Affaires gouvernementales, par intérim



Amadou Dia
Directeur, Gestion du bureau des projets

Rôle et structure

Les activités de Téléfilm sont encadrées par un comité de direction composé de la directrice générale et cheffe de la direction et de cadres supérieurs. Le comité de direction sert de forum central pour les questions de planification et d'organisation et il supervise les priorités stratégiques et les politiques de Téléfilm. Il est présidé par la directrice générale et cheffe de la direction et appuyé par des comités internes, incluant le comité de gestion des risques, le comité de l'IA, le comité de gestion et le comité d'appel.

Rémunération

Tous les membres du comité de direction travaillent à temps plein pour la Société. La rémunération de la directrice générale et cheffe de la direction est établie par le Conseil privé du Canada. L'échelle salariale des autres postes du comité de direction varie de 122 800 $ à 253 700 $, le salaire moyen étant de 210 529 $ au 31 mars 2026.

1. Pour obtenir des informations biographiques sur les membres du comité de direction, veuillez consulter le site Web de Téléfilm.

Responsabilité à l'égard du public

Éthique et intégrité

Téléfilm assure le respect de normes éthiques claires grâce à un Code de conduite pour le personnel, qui a été actualisé durant l'année afin de refléter les meilleures pratiques actuelles et d'utiliser un langage clair et accessible. Tous les nouveaux membres du personnel sont tenus de suivre une formation sur leurs obligations en matière d'éthique, d'accès à l'information et de respect de la vie privée. Les membres du personnel doivent également signer annuellement une déclaration indiquant qu'elles et ils respectent le Code de conduite et les politiques internes de Téléfilm.

Assemblée publique annuelle

Le 26 novembre 2025, Téléfilm a tenu son assemblée publique annuelle sous la forme d'un événement virtuel accessible en ligne sous forme de vidéo. Durant l'assemblée, la directrice générale et cheffe de la direction et le président du conseil ont présenté les principales réalisations de l'exercice financier 2024-2025, ainsi que les priorités pour l'avenir. Le public canadien était invité à soumettre des questions avant et pendant l'assemblée. La vidéo de l'événement peut être regardée en ligne.

Accès à l'information et respect de la vie privée

Téléfilm est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, et elle s'est engagée à faire preuve d'ouverture, à répondre rapidement aux demandes et à protéger les renseignements personnels. Durant l'année, Téléfilm a reçu quatre demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et quatre en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, comparativement à huit demandes et une demande respectivement l'année précédente.

Outre les demandes officielles, Téléfilm répond aux demandes de renseignements informelles et publie de l'information sur son site Web de manière proactive, incluant sur ses subventions et contributions, de même que sur les contrats octroyés par Téléfilm évalués à plus de 10 000 $. Conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*, Téléfilm publie également ses dépenses relatives aux voyages, à l'accueil, aux conférences et aux événements sur le Portail du gouvernement ouvert.

Audit

Les états financiers de Téléfilm font l'objet d'un audit annuel réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada, et ces états sont publiés dans le rapport annuel. Le vérificateur général procède également à un examen spécial au moins une fois tous les 10 ans, et le dernier examen a eu lieu en 2019-2020. Téléfilm effectue en outre des travaux d'audit internes, dont les résultats sont communiqués au comité d'audit et des finances.

Little Lorraine

TELEFILM CANADA



Le film *Little Lorraine*, tourné au Cap-Breton et inspiré d'une histoire vraie survenue dans les années 1980, a été présenté au TIFF 2025. Il connaît un fort succès en salle depuis sa sortie.

Écrit et réalisé par Andrew Hines, le film a été présenté en première mondiale au TIFF et a remporté le prix Michael Weir du meilleur scénario atlantique au FIN Atlantic International Film Festival en 2025. Produit par James van der Woerd, Michael Volpe et Tim Doiron.



Les histoires canadiennes et autochtones bâtissent notre pays.

Amanda Brugel dans les coulisses du film *Nika and Madisson* © Brianna Stokes

05

États financiers

Exercice clos le 31 mars 2026

Table des matières

Responsabilité de la Direction à l'égard des États financiers 114

Rapport de l'Auditeur indépendant 115

État des résultats 118

État de la situation financière 119

État de la variation des actifs financiers nets 120

État des flux de trésorerie 121

Notes complémentaires aux états financiers 122

Annexes A et B – Autres renseignements 143

Responsabilité de la Direction à l'égard des États financiers

Exercice clos le 31 mars 2026

La direction de Téléfilm Canada (ci-après la « Société ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers présentés dans le rapport annuel. Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales méthodes comptables sont énoncées à la note 2 aux états financiers. Lorsque cela est approprié, les états financiers comprennent certains montants déterminés d'après les meilleures estimations et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçues pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de la Société et que l'exploitation est menée efficacement. Les systèmes de contrôle interne sont soumis à l'examen périodique des auditeurs internes de la Société. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées et sont conformes à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1er septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi, aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur Téléfilm Canada*, aux règlements administratifs et aux politiques de la Société.

Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne comme précisé ci-dessus. Le conseil exerce ses responsabilités par l'entremise du comité d'audit et des finances qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le comité revoit les états financiers trimestriels, ainsi que les états financiers annuels et tous les rapports s'y rattachant et peut faire des recommandations au conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes. Également, le comité se réunit périodiquement avec les auditeurs internes et externes et avec la direction pour examiner l'étendue de leurs audits et pour évaluer leurs rapports sur les travaux d'audit effectués. Le conseil d'administration, sur recommandation du comité d'audit et des finances, a approuvé les états financiers.

La vérificatrice générale du Canada, auditrice externe de la Société, effectue un audit indépendant des états financiers conformément aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues et présente son rapport au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles.



Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction



Patrick Bédard, CPA, MBA
Vice-président, Finances et approvisionnement

Montréal, Canada
Le 11 juin 2026

Bureau du vérificateur général du Canada

Office of the Auditor General of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Téléfilm Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Téléfilm Canada au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Téléfilm Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne

qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Téléfilm Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Téléfilm Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Téléfilm Canada;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer

une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Téléfilm Canada à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur Téléfilm Canada* ainsi que les règlements administratifs de Téléfilm Canada.

À notre avis, les opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de Téléfilm Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Téléfilm Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Josée Maltais, CPA, CA
Directrice principale par intérim

Ottawa, Canada
Le 11 juin 2026

État des résultats

Exercice clos le 31 mars

En milliers de dollars canadiens	Annexes et notes	2026 Budget	2026	2025
Dépenses de soutien				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Programme de production		84 368	82 117	81 709
Programme de développement		11 015	11 449	11 082
Programme pour le long métrage documentaire		4 775	5 876	6 589
Programme Talents en vue (incluant Programme de mentorat)		4 000	3 679	3 648
Contributions à des fonds internationaux		2 100	2 481	2 305
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités		433	422	455
Contributions à l'engagement communautaire		400	410	535
		107 091	106 434	106 323
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Programme d'aide à la mise en marché et initiative d'engagement des auditoires		8 625	11 554	12 768
Activités promotionnelles nationales et internationales		7 553	8 443	7 900
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie		6 550	7 448	7 343
Programme de promotion internationale		1 400	2 025	1 697
Programme d'aide à la diffusion en salle		1 000	1 000	995
		25 128	30 470	30 703
Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien		9 450	11 550	7 490
		141 669	148 454	144 516
Frais de fonctionnement et d'administration	A	37 579	34 302	34 010
Coût de l'exploitation	13	179 248	182 756	178 526
Revenus	9			
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	B	10 035	9 893	10 417
Revenus d'investissements et récupérations		7 500	8 661	9 495
Contributions aux activités de soutien promotionnel		500	633	622
Intérêts et autres revenus		40	373	114
Fonds des talents	3	300	19	349
		18 375	19 579	20 997
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		160 873	163 177	157 529
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire		162 956	165 063	158 302
Surplus de l'exercice		2 083	1 886	773
Excédent accumulé au début de l'exercice		45 576	45 576	44 803
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		47 659	47 462	45 576

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars

En milliers de dollars canadiens	Notes	2026	2025
Actifs financiers			
Montant à recevoir du Trésor		92 735	86 361
Débiteurs	4	4 453	3 607
Trésorerie – Fonds des talents	3	253	123
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg		43	86
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	5	39	947
		97 523	91 124
Passifs			
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	6	52 939	48 479
Incitatifs à la location reportés		4 698	–
Créditeurs et charges à payer		3 981	3 461
Passif au titre des avantages sociaux futurs	7	900	907
Revenus reportés – Fonds des talents	3	253	–
		62 771	52 847
Actifs financiers nets		34 752	38 277
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	8 856	3 948
Charges payées d'avance		3 348	3 351
Autres actifs reportés		506	–
		12 710	7 299
Excédent accumulé		47 462	45 576

Engagements (Note 11)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



Sylvain Lafrance
Président

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars

En milliers de dollars canadiens	2026 Budget	2026	2025
Surplus de l'exercice	2 083	**1 886**	773
Opérations liées aux immobilisations corporelles			
Amortissement	1 419	**1 304**	1 264
Acquisitions	(7 014)	**(6 223)**	(707)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	–	**11**	–
Autres opérations			
Acquisitions des charges payées d'avance	(1 900)	**(3 341)**	(3 351)
Utilisation des charges payées d'avance	3 130	**3 344**	3 430
Acquisitions des autres actifs reportés	–	**(506)**	–
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(2 282)	**(3 525)**	1 409
Actifs financiers nets au début de l'exercice	38 277	**38 277**	36 868
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	35 995	**34 752**	38 277

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

En milliers de dollars canadiens	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	1 886	773
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif au titre des avantages sociaux futurs	(7)	9
Amortissement des immobilisations corporelles	1 304	1 264
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	11	–
	3 194	2 046
Variations des éléments d'actifs et de passifs :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(846)	314
Diminution du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	908	102
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	147	(80)
Augmentation des obligations relatives aux programmes d'aide financière	4 460	4 610
Augmentation des incitatifs à la location reportés	4 698	–
Augmentation des revenus reportés – Fonds des talents	253	–
Augmentation des autres actifs reportés	(506)	–
Diminution des charges payées d'avance	3	79
	12 311	7 071
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(5 850)	(563)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg	6 461	6 508
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg au début de l'exercice	86 570	80 062
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg à la fin de l'exercice	93 031	86 570
Information supplémentaire présentée dans les activités de fonctionnement		
Intérêts reçus	37	32
Variation des créditeurs et charges à payer des projets en capital	373	144

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2026
En milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

1 Statut et activités

La Société a été constituée en 1967 par la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada. La Société peut également agir dans le cadre d'accords conclus avec le ministère du Patrimoine canadien pour la prestation de services ou la gestion de programmes concernant les industries audiovisuelles ou de l'enregistrement sonore.

La Société est une société d'État assujettie, *inter alia*, à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1er septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi. La Société est également assujettie à certaines dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

2 Principales Méthodes comptables

a. Référentiel comptable

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »). Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

b. Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les NCCSP exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants présentés comme actifs et passifs à la date des états financiers et les montants présentés comme dépenses et revenus pendant la période de déclaration. La provision pour créances irrécouvrables, la durée de vie des immobilisations corporelles et le passif au titre des avantages sociaux futurs sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont utilisées.

L'incertitude liée à l'estimation de la provision pour créances irrécouvrables repose sur l'analyse de la recouvrabilité des débiteurs, tandis que la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles dépend de l'utilisation prévue des actifs, de l'évolution technologique et des conditions d'exploitation.

L'incertitude liée à l'évaluation du passif au titre des avantages sociaux futurs découle de l'utilisation de taux d'actualisation, de croissance salariale, d'utilisation des congés de maladie et de départ des employés.

Les estimations sont fondées sur la meilleure information disponible au moment de la préparation des états financiers et sont révisées en fonction des nouvelles données. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

c. Dépenses de soutien

Les dépenses de soutien représentent l'ensemble de l'aide financière offerte par la Société pour le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne et le soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger. Ces dépenses sont effectuées principalement par l'intermédiaire d'investissements, d'avances à remboursement conditionnel, de subventions et de contributions. L'aide financière accordée est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense de soutien dans l'exercice au cours duquel la dépense est autorisée et lorsque le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser.

Les investissements effectués dans les productions confèrent à la Société des droits d'auteurs et les avances sont effectuées au moyen de l'octroi de contrats d'aide aux développements de projets, d'aide à la production et d'aide à la mise en marché. Certaines avances sont convertibles en investissements en lieu et place du remboursement. Lorsque cela se produit, l'avance est convertie en investissement aux dépenses de soutien.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

d. Revenus

i. Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion représentent des obligations de prestation remplies progressivement au cours de l'exercice et correspondent au remboursement des coûts relatifs à l'administration et à l'exécution des programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC).

ii. Revenus d'investissements et récupérations

Les revenus d'investissements et les récupérations des avances effectuées en production correspondent au pourcentage des revenus de production stipulé aux ententes et contractuellement dû à la Société. Les récupérations proviennent également du remboursement des autres avances à remboursement conditionnel consenties dont les conditions contractuelles ont été respectées. Les revenus d'investissements et les récupérations des avances sont des opérations sans obligations de prestations pour la Société. Ces montants sont constatés lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relèvent d'une opération passée. Les pertes sur créances irrécouvrables sont comptabilisées à titre de dépenses de soutien.

iii. Contributions aux activités de soutien promotionnel

Les contributions aux activités de soutien promotionnel représentent des obligations de prestation remplies lors de la participation des entreprises aux activités de soutien promotionnel organisées par la Société dans le cadre d'événements nationaux et internationaux. Les contributions sont constatées lorsque la Société remplit les obligations de prestation.

iv. Intérêts et autres revenus

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les autres revenus comprennent notamment des revenus de sous-location qui sont constatés sur une base linéaire sur la durée de l'entente de sous-location. La constatation des autres revenus se fait lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relèvent d'une opération passée.

e. Financement gouvernemental

La Société obtient son financement par l'intermédiaire d'un crédit parlementaire. Ce financement ne comporte aucune stipulation grevant son utilisation. Il est comptabilisé à titre de financement gouvernemental aux résultats jusqu'à concurrence du montant autorisé lorsque les conditions d'admissibilité sont satisfaites.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

f. Fonds des talents

Le Fonds des talents (le « Fonds ») a été créé en mars 2012 et ses opérations sont récurrentes et font partie intégrante des activités de la Société. Le Fonds vise notamment à soutenir les œuvres canadiennes et à effectuer la promotion des talents canadiens par l'entremise des programmes de la Société. Le Fonds est financé notamment par des contributions d'individus, d'entreprises ainsi que par des contributions financières de services de radiodiffusion dans le cadre des exigences règlementaires du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Ces contributions sont déposées dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds des talents à l'état de la situation financière. Les revenus peuvent être ou non grevés d'affectations d'origine externe. Les revenus qui ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe sont des opérations sans obligations de prestation et sont constatés lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relèvent d'une opération passée. Les revenus grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources correspondantes sont utilisées aux fins prescrites. Les montants reçus avant que ces ressources économiques ne soient utilisées aux fins prescrites sont présentés à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière jusqu'à ce que les conditions d'utilisation soient remplies.

g. Fonds Harold Greenberg

Le Fonds Harold Greenberg (le « FHG »), dont les activités du programme de langue française ont pris fin en décembre 2021, a transféré des sommes à la Société afin que cinq productions puissent recevoir les investissements promis par le FHG conformément aux lettres de décision qui avaient été émises. Les sommes reçues ont été déposées dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds Harold Greenberg à l'état de la situation financière.

h. Montant à recevoir du Trésor

Le Montant à recevoir du Trésor comprend le résultat de l'ensemble des opérations bancaires de la Société traitées par le Receveur général du Canada. Ce montant n'est pas considéré comme un instrument financier.

i. Trésorerie – Fonds des talents

La Trésorerie – Fonds des talents se compose du solde de trésorerie issu de la collecte des revenus. Cette trésorerie sert au financement des projets et activités soutenues par le Fonds.

j. Trésorerie – Fonds Harold Greenberg

La Trésorerie – Fonds Harold Greenberg se compose du solde de trésorerie issu de la prise en charge des productions financées dans le cadre du programme de langue française du Fonds Harold Greenberg.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

k. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti à l'état de la situation financière. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures. À la fin de chaque exercice, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou des groupes d'actifs financiers. La Société effectue une analyse individuelle des actifs financiers pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables. Les facteurs pris en considération pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables sont l'âge de la créance, l'historique de paiement et le respect de l'entente de remboursement en cours, le cas échéant. Un actif financier et la provision afférente à ce dernier sont normalement radiés, en partie ou en totalité, lorsque la Société considère qu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement. Si de telles indications existent, la valeur comptable de l'instrument financier est réduite ou radiée ainsi que la provision afférente à ce dernier pour tenir compte de cette moins-value.

La Société détient les actifs financiers suivants dont certains sont inscrits nets des provisions pour créances irrécouvrables :

- Trésorerie – Fonds des talents;
- Trésorerie – Fonds Harold Greenberg;
- Débiteurs, autres que les taxes à récupérer;
- Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

Les passifs financiers sont constitués de :

- Créditeurs et charges à payer;
- Obligations relatives aux programmes d'aide financière.

l. Passif au titre des avantages sociaux futurs

i. Régime de retraite

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique, un régime de pension à prestations déterminées contributif, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Ce régime de retraite offre des prestations basées sur le nombre d'années de service, sur une période maximale de 35 ans et au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation. Les cotisations versées à titre d'employeur sont établies en fonction du Régime de retraite de la fonction publique et représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont constatées dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

ii. Indemnités de départ

Les employés admissibles avaient droit à des indemnités de départ tel que le prévoyaient leurs conditions d'emploi et le coût de ces indemnités était constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles étaient gagnées. L'obligation au titre des indemnités de départ était calculée selon les meilleures estimations et hypothèses de la direction, quant à l'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service et de la probabilité de départ pour raison de démission ou de retraite. Conformément à la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor, la Société a pris la décision en septembre 2013 de mettre fin à ces indemnités. Ainsi, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler en date du 31 mars 2014 et ont été versées à la plupart des employés. L'obligation est ajustée en fin d'exercice pour refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite.

iii. Congés de maladie

Les employés ont droit à des jours de congés de maladie tels que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les jours de congés de maladie non utilisés s'accumulent mais ne sont pas monnayables. Le coût de ces journées est constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. Un passif est comptabilisé pour les crédits de congé de maladie non utilisés qui pourraient l'être à l'avenir au-delà des allocations futures, selon une évaluation actuarielle basée sur la méthode de répartition des prestations. L'obligation est calculée à une valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, d'évolution des salaires, de l'âge des employés, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite et du taux d'actualisation. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

iv. Congés parentaux

Les employés ont droit à des congés parentaux tels que le prévoient leurs conditions d'emploi. La Société offre aux employés des prestations additionnelles à celles offertes par l'assurance-emploi jusqu'à un pourcentage déterminé du salaire brut de l'employé. La Société constate un passif pour la durée entière du congé parental au moment où l'employé présente une demande et signe l'entente en vertu des conditions d'emploi établies.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

m. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie utile respective selon les taux ou périodes suivants :

Actifs	Taux/période
Améliorations locatives	Durée des baux
Équipements technologiques	Entre 14 % et 33 %
Mobilier	10 %
Logiciels	Entre 10 % et 20 %

Les éléments d'actif liés aux travaux en cours ne font pas l'objet d'un amortissement. Lorsque les travaux en cours sont achevés, les sommes relatives aux actifs sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles et sont amorties conformément à la politique de la Société.

n. Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence. La Société ne comptabilise pas le coût estimatif des services fournis gratuitement par une entité sous contrôle commun.

o. Contrat de location et de sous-location

Les contrats de location et de sous-location pour lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété au preneur sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation. Les charges de location et les revenus de sous-location sont constatés linéairement sur la durée des contrats respectifs. Les charges de location sont présentées dans les frais de fonctionnement et d'administration et les revenus de sous-location sont présentés dans les intérêts et autres revenus.

Les avantages incitatifs à la location incluant notamment les allocations accordées par le bailleur et les périodes de loyers gratuits sont considérés comme indissociables du contrat de location. Ces avantages sont comptabilisés, à l'état de la situation financière, à titre d'incitatifs à la location reportés et sont portés en diminution des charges de location sur la durée du contrat. Les frais directs initiaux engagés relativement à la mise en place du contrat de sous-location sont reportés et comptabilisés à l'état de la situation financière au sein des autres actifs reportés et sont amortis sur la durée du contrat correspondant et comptabilisés dans les frais de fonctionnement et d'administration.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

p. Changements comptables futurs

En octobre 2023, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le nouveau Cadre conceptuel de l'information financière dans le secteur public qui établit les concepts sous-jacents à la présentation de l'information financière dans le secteur public. Ce cadre conceptuel fournit les bases pour l'élaboration des méthodes comptables, la préparation des états financiers et l'application du jugement professionnel.

Le CCSP a également publié le nouveau modèle d'information, soit le chapitre SP 1202 « Présentation des états financiers ». Cette nouvelle norme permet de mieux comprendre les états financiers et les indicateurs qu'ils contiennent et améliore les informations redditionnelles pour les utilisateurs. Les principaux changements comprennent notamment : une modification de la structure de l'état de la situation financière et de l'état des flux de trésorerie, de nouvelles définitions, une nouvelle terminologie et de nouveaux postes dans les états financiers, ainsi que l'introduction de deux nouveaux états financiers : l'état de l'actif financier net (ou du passif financier net) et l'état de l'évolution de l'actif net (passif net). Le nouveau cadre conceptuel entrera en vigueur simultanément avec le chapitre SP 1202, pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2026. La Société évalue actuellement les incidences du nouveau cadre conceptuel et de SP 1202 sur ses états financiers.

En mars 2026, le CCSP a publié une nouvelle norme sur les avantages sociaux, soit le chapitre SP 3251 « Avantages sociaux ». Cette norme remplacera les chapitres SP 3250 « Avantages de retraite » et SP 3255 « Avantages postérieurs à l'emploi, congés rémunérés et prestations de cessation d'emploi », et introduira des changements importants à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des obligations et coûts relatifs aux avantages sociaux. Le chapitre SP 3251 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2029 et son application anticipée est permise. Pour ses états financiers au 31 mars 2026, la Société a choisi de ne pas adopter la norme de façon anticipée. La Société évalue actuellement les incidences de cette norme sur ses prochains états financiers.

3 Fonds des Talents

Les tableaux suivants présentent les transactions inhérentes au Fonds des talents :

Revenus	2026 Budget	Autres donateurs	Total 2026	Total 2025
Dons	300	19	19	349
Total revenus	300	19	19	349

Dépenses de soutien	Autres donateurs	Total 2026	Total 2025
Programme Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	130	130	297
Activités promotionnelles nationales et internationales	–	–	2
Total dépenses de soutien	130	130	299
Excédent (déficit) de l'exercice	(111)	(111)	50
Excédent accumulé au début de l'exercice	111	111	61
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	–	–	111

Revenus reportés – Fonds des talents	CRTC	Total 2026	Total 2025
Solde au début de l'exercice	–	–	–
Encaissements	253	253	–
Solde à la fin de l'exercice	253	253	–

Trésorerie – Fonds des talents	Autres donateurs	CRTC	Total 2026	Total 2025
Solde au début de l'exercice	123	–	123	49
Encaissements	160	253	413	512
Paiements contractuels relatifs aux programmes d'aide financière	(271)	–	(271)	(440)
Paiement au Montant à recevoir du Trésor	(12)	–	(12)	–
Frais de banque	–	–	–	2
Solde à la fin de l'exercice	–	253	253	123

4 Débiteurs

	2026	2025
Débiteurs liés aux revenus d'investissements et récupérations	821	470
Taxes à récupérer	3 319	2 774
Autres débiteurs	313	363
Total	4 453	3 607

5 Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada

La Société administre les programmes de financement du Fonds des médias du Canada et, à ce titre, lui facture des honoraires de gestion.

	2026	2025
Honoraires de gestion à recevoir	–	875
Autres montants à recevoir	39	72
Total	39	947

6 Obligations relatives aux programmes d'aide financière

La Société s'est contractuellement engagée à verser des sommes dans le cadre de ses programmes d'aide financière. Le tableau suivant présente les paiements prévus au cours des prochains exercices :

	2027	2028	2029	Total 2026	Total 2025
Exercices de signature des contrats :					
2022 et années antérieures	1 175	54	–	**1 229**	1 208
2023	1 031	167	–	**1 198**	3 266
2024	4 676	181	–	**4 857**	9 009
2025	13 544	2 415	158	**16 117**	34 996
2026	21 026	7 537	975	**29 538**	–
Total	41 452	10 354	1 133	**52 939**	48 479

Au 31 mars 2026, la Société a signé 3 offres conditionnelles de financement pour l'exercice 2026-2027 d'une valeur totale de 955 000 $ (trois offres d'une valeur totale de 1 650 000 $ pour l'exercice précédent). L'ensemble des conditions liées à ces offres n'étant pas rempli au 31 mars 2026, aucun montant n'a été enregistré dans les Obligations relatives aux programmes d'aide financière. Également, au 31 mars 2026, le montant d'Obligations relatives aux programmes d'aide financière inclut 43 125 $ (85 800 $ pour l'exercice précédent), la Société s'étant contractuellement engagée à verser cette somme à une compagnie de production comme prévu à l'entente du Fonds Harold Greenberg. De plus, la Société s'est contractuellement engagée dans le cadre d'une entente de contribution assortie de termes et conditions à verser un montant de 8 450 000 $ pour l'exercice 2026-2027 (9 450 000 $ pour l'exercice précédent) dont les versements sont conditionnels à l'obtention de crédits parlementaires.

7 Passif au titre des avantages sociaux futurs

	Indemnités de départ	Congés maladie	Congés parentaux	Total
Solde au 31 mars 2024	30	778	90	898
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2	108	98	208
Indemnités versées au cours de l'exercice	–	(117)	(82)	(199)
Solde au 31 mars 2025	32	769	106	907
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	132	101	234
Indemnités versées au cours de l'exercice	–	(131)	(110)	(241)
Solde au 31 mars 2026	33	770	97	900

7 – Passif au titre des avantages sociaux futurs (suite)

a. Obligation au titre des indemnités de départ

La Société payait des indemnités de départ à ses employés admissibles fondées sur la nature du départ, les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime ne détenait aucun actif et présentait un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Ces indemnités ont cessé de s'accumuler au 31 mars 2014 à la suite de la décision de la Société de mettre fin à celles-ci. Au cours de l'exercice, l'obligation a été ajustée afin de refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

b. Obligation au titre des congés de maladie

La Société offre à ses employés des indemnités de congés de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits sont reportables, mais non monnayables. Ce régime ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Pour calculer l'obligation au titre des congés de maladie, la Société utilise un salaire journalier moyen de 381 $ (373 $ en 2025), un taux d'augmentation des salaires de 3,00 % (3,20 % en 2025), un taux d'utilisation annuel moyen de 3,00 % (3,00 % en 2025), un taux d'actualisation de 3,75 % (3,18 % en 2025) et un taux de départ de 9,00 % (9,00 % en 2025). Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs et au moyen des autres sources de financement.

c. Obligation au titre des congés parentaux

La Société verse des prestations qui équivalent à la différence entre le montant brut des prestations d'assurance-emploi et 93,00 % du salaire brut de l'employé pour un maximum de 50 semaines. Les prestations seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

d. Régime de retraite

Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des employés. Le taux de cotisation exigé des employeurs pour 2026 est fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1er janvier 2013, le taux de cotisation de la Société est de 1,01 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,01 fois en 2025); et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société est de 1,00 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,00 fois en 2025). Le total des cotisations de 2 125 000 $ est comptabilisé en charges en 2026 dans les salaires et avantages sociaux (2 148 300 $ en 2025).

8 Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Équipements technologiques et mobiliers	Logiciels	Travaux en cours	Total
Coût					
Solde au 31 mars 2024	4 115	2 386	9 799	40	16 340
Acquisitions	–	163	125	419	707
Radiations	(1 610)	(459)	–	–	(2 069)
Transferts	–	–	40	(40)	–
Solde au 31 mars 2025	2 505	2 090	9 964	419	14 978
Acquisitions	**4 440**	**1 595**	**103**	**85**	**6 223**
Radiations	**(1 537)**	**(385)**	**–**	**–**	**(1 922)**
Transferts	**374**	**–**	**45**	**(419)**	**–**
Solde au 31 mars 2026	**5 782**	**3 300**	**10 112**	**85**	**19 279**
Amortissement cumulé					
Solde au 31 mars 2024	(4 098)	(1 600)	(6 137)	–	(11 835)
Amortissement	(6)	(338)	(920)	–	(1 264)
Radiations	1 610	459	–	–	2 069
Solde au 31 mars 2025	(2 494)	(1 479)	(7 057)	–	(11 030)
Amortissement	**(87)**	**(317)**	**(900)**	**–**	**(1 304)**
Radiations	**1 537**	**374**	**–**	**–**	**1 911**
Solde au 31 mars 2026	**(1 044)**	**(1 422)**	**(7 957)**	**–**	**(10 423)**
Valeur comptable nette au 31 mars 2025	11	611	2 907	419	3 948
Valeur comptable nette au 31 mars 2026	**4 738**	**1 878**	**2 155**	**85**	**8 856**

9 Revenus

	2026	2025
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	9 893	10 417
Revenus d'investissements et récupérations	8 661	9 495
Contributions aux activités de soutien promotionnel	633	622
Fonds des talents	19	349
Autres revenus	39	–
Revenus provenant des activités récurrentes	19 245	20 883
Autres revenus – Rabais sur commission	226	–
Revenus provenant des activités non récurrentes	226	–
Intérêts	108	114
Total des revenus	19 579	20 997

Droit contractuel – Autres revenus

La Société a signé un contrat de sous-location qui confère un droit contractuel de recevoir des revenus. Les revenus futurs s'élèvent à 2 259 000 $ et se présentent comme suit :

	Total
2027	142
2028	142
2029	146
2030	150
2031	150
Par la suite	1 529
	2 259

10 Instruments financiers

a. Juste valeur

La Trésorerie – Fonds des talents, la Trésorerie – Fonds Harold Greenberg, les débiteurs autres que les taxes à récupérer, le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada, les créditeurs et charges à payer et les obligations relatives aux programmes d'aide financière font partie du cours normal des activités de la Société.

Ces instruments financiers sont tous évalués au coût ou au coût amorti. Comme la Société ne détient aucun dérivé ou instrument de capitaux propres, aucune évaluation à la juste valeur n'est requise. Conséquemment, la Société n'a pas préparé d'état des gains et pertes de réévaluation.

b. Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses opérations. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés, à des fins spéculatives.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme l'exposition de la Société à une perte de revenu d'intérêt ou à une perte de valeur sur les instruments financiers résultant d'une variation du taux d'intérêt. Comme les échéances de l'essentiel des instruments financiers de la Société sont à court terme, toute variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important sur les états financiers. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est non significative.

10 – Instruments financiers (suite)

ii. Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers : créditeurs et charges à payer et obligations relatives aux programmes d'aide financière (note 6). Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des créditeurs et charges à payer :

	2026	2025
1-30 jours	3 329	2 610
31-90 jours	–	–
91 jours à 1 an	652	851
Total valeur comptable et flux de trésorerie contractuels	3 981	3 461

La Société croit que les fonds actuels et futurs générés par les activités d'exploitation et l'accès à des liquidités additionnelles provenant de crédits parlementaires seront suffisants pour faire face à ses obligations. Sous la supervision de la haute direction, la Société gère les liquidités en fonction des flux de trésorerie prévus.

iii. Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement des débiteurs autres que les taxes à récupérer et du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

10 – Instruments financiers (suite)

c. Débiteurs

Il n'y a pas de concentration de débiteurs pour un client en particulier, de par la nature de la clientèle et leur répartition géographique. La Société est ainsi protégée contre une concentration du risque de crédit. Au 31 mars 2026, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs, autres que les taxes à récupérer, correspond à leur valeur comptable. La Société ne détient aucune garantie à l'égard de ses créances. Le détail des débiteurs autres que les taxes à récupérer par échéance et les provisions pour créances irrécouvrables afférentes sont constitués de la manière suivante :

	2026	2025
Courant – 30 jours	399	422
31-90 jours	416	377
91 jours ou plus	1 120	1 179
Débiteurs – Bruts	1 935	1 978
Provision pour créances irrécouvrables :		
Solde au début de l'exercice	1 145	770
Dépense pour créances irrécouvrables	73	461
Débiteurs radiés et recouvrement	(417)	(86)
Solde à la fin de l'exercice	801	1 145
Débiteurs – Nets	1 134	833

d. Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada

Le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada ne présente pas de risque de crédit, car il s'agit de sommes à recouvrer d'un organisme subventionnaire relevant du ministère du Patrimoine canadien. Les honoraires sont facturés mensuellement et le montant est exigible 30 jours suivant la date de la facture.

11 Engagements

La Société a signé des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipements ainsi que des contrats pour des services à long terme. Les paiements futurs s'élèvent à 22 544 000 $ (2 341 000 $ en 2025) et sont payables comme suit :

	Total
2027	1 616
2028	2 620
2029	2 073
2030	1 345
2031	1 332
Par la suite	13 558
	22 544

12 Opérations entre apparentés

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'état des résultats.

13 Coût de l'exploitation ventilé par objet

	2026	2025
Aide financière	143 180	138 772
Salaires et avantages sociaux	27 314	26 648
Location, taxes, chauffage et électricité	4 120	4 259
Honoraires professionnels	2 517	3 563
Technologies de l'information	1 927	1 806
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 315	1 264
Voyages et accueil	839	737
Frais de bureau	829	879
Publicité et publications	715	598
	182 756	178 526

14 Données budgétaires

Les données budgétaires ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le conseil d'administration. Le budget initial a été présenté dans l'état des résultats : cependant, ce dernier ne tient pas compte des crédits parlementaires additionnels de 2 107 700 $, approuvés ultérieurement et destinés majoritairement aux dépenses pour la Journée du cinéma canadien.

Annexes A et B – Autres renseignements

A – Frais de fonctionnement et d'administration

	2026 Budget	2026	2025
Salaires et avantages sociaux	27 171	25 028	24 525
Location, taxes, chauffage et électricité	2 132	2 399	1 982
Honoraires professionnels	3 576	2 163	2 952
Technologies de l'information	1 883	1 927	1 806
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 419	1 315	1 264
Frais de bureau	671	846	810
Voyages et accueil	550	414	443
Publicité et publications	177	210	228
	37 579	34 302	34 010

B – Coûts des programmes du Fonds des médias du Canada

Les coûts admissibles aux fins des honoraires de gestion sont définis dans l'entente de services avec le Fonds des médias du Canada (FMC). Au cours de l'exercice, la Société a facturé un total de 9 892 983 $ (10 416 769 $ en 2025) pour l'administration des programmes du FMC, dont 2 467 965 $ (2 776 782 $ en 2025) pour les secteurs en soutien aux opérations.

	2026 Budget	2026	2025
Salaires et avantages sociaux			
Gestion, administration et exécution	6 502	6 549	6 531
Secteurs à services partagés	1 050	857	1 077
Secteurs en soutien aux opérations	2 460	2 694	2 980
Autres coûts	23	19	32
	10 035	10 119	10 620

Gestion, administration et exécution des programmes et secteurs à services partagés

Les frais de gestion, d'administration et d'exécution des programmes sont constitués de coûts salariaux inhérents aux gestionnaires responsables des programmes, aux employés administratifs en soutien aux opérations et aux employés spécialisés dans l'exécution des programmes. Les coûts des secteurs à services partagés comprennent les salaires et avantages sociaux reliés aux départements qui desservent l'ensemble des programmes, soit les services des finances et du secteur technologies de l'information et le coût de développement de certaines immobilisations corporelles.

Secteurs en soutien aux opérations

Ces coûts présentent les frais encourus pour soutenir l'ensemble des employés attitrés à la gestion, à l'administration et à l'exécution des programmes ainsi que les employés offrant les services partagés. Ils correspondent aux coûts des secteurs des ressources humaines, des services informatiques et des ressources matérielles. Les frais sont notamment constitués de salaires, d'honoraires professionnels, de frais de loyers et de coûts des technologies de l'information. Ces coûts comprennent l'acquisition de certaines immobilisations corporelles mais ne comprennent pas la dépense d'amortissement.

Autres coûts

Les autres coûts proviennent des frais, autres que les salaires et les amortissements, engendrés par la gestion, l'administration et l'exécution des programmes, ainsi que par les secteurs à services partagés.



Dans les coulisses du film *Dans la forêt* © Pascale Ferland

06

Renseignements supplémentaires

76 films

financés par le Programme de production[1]

1. & Sons (Coprod. Royaume-Uni)
2. A Hero of Our Time (Man Vs Truck)
3. A Year Without Sun
4. Alien Boy
5. All Night Wrong (Coprod. Royaume-Uni)
6. Ancestral Beasts
7. Any Other World
8. Ashes Of The Fire (Coprod. Mexique)
9. Baby Tooth
10. Below Morning
11. Bénévolat
12. Birthday (Coprod. France, Allemagne, Liban)
13. Camp
14. Ce qu'on respire sur Tatouine
15. Child's Play (Coprod. Royaume-Uni)
16. Clara and Vanessa
17. Cohen
18. Controllers (Coprod. Hongrie)
19. Créatures du hasard
20. Daudistan
21. Devour
22. Dinner With Friends
23. Dragon (Coprod. Royaume-Uni)
24. Epilogue for an Autumn (Coprod. Chili)
25. Fagadaga (Coprod. France, Sénégal)
26. Feed
27. Folichonneries
28. Good in the Room
29. Hantée
30. Histoire de fous
31. Import (Coprod. France, Serbie)
32. Intro to Swimming
33. Je veux juste une grande histoire d'amour
34. Judas Tree
35. Kungfuland (Coprod. Singapour)
36. La fille du manguier
37. La portraitiste
38. La symphonie du sens (Coprod. France)
39. Le prince
40. Le roman de Renart (Coprod. France)
41. Le sablier (Coprod. France)
42. Le trou du cul du monde
43. Les filles du Roy (Coprod. France)
44. Little Lorraine
45. Little People
46. Los Turistas (The Tourists) (Coprod. Colombie)
47. Ma belle-mère est une sorcière
48. Maudits Français (Coprod. France)
49. Mizeria
50. Mother Courage (Coprod. Australie)
51. Moving Day
52. New Diamond Restaurant
53. Northern Lights
54. Oddly Flowers
55. On était des Loups (Coprod. France)
56. Pauline Julien : Femme pays
57. Phreaker
58. Rocket Fuel
59. Sortie de zone
60. Switchback
61. Taking The Waters (Coprod. Suisse)
62. The Executor
63. The Long Way (Coprod. Royaume-Uni)
64. The Otters (Coprod. France)
65. The Outer Threat
66. The Skins Game
67. Tides
68. Tombs
69. Trish
70. Unholy Night
71. Vigilante (Coprod. Belgique)
72. Violence du corps de l'autre
73. Whatcha Want
74. Worm
75. Written In The Stars (Coprod. Australie)
76. Yesterday Will Come (Coprod. Chili)

1. Le nombre de films exclut des amendements et des avances feu vert.

17 films

financés par le Programme Talents en vue

1. Away With Dad
2. De plein fouet
3. From Me To You
4. Good Morning Vietnam
5. Hiding In My Cells
6. Hypothetical Baby
7. Kage No Hana
8. Les Ombres de la Métropole / The Shadows of the Metropolis
9. Les rescapés du paradis
10. Nadine Pick Up the Phone
11. Nobody Sees Me Like You Do
12. Parrandas
13. Place des aubes
14. Pow Wow
15. Stages of Change
16. The Ruin of the Earth
17. Trans Girls: Raw and Uncut

22 films

financés par le Programme pour le long métrage documentaire[1]

1. Bulletin 442-126-128
2. Cancún, le nid du serpent
3. Carnies
4. Deep Time
5. Désobéissantes
6. Facing the Future: The Art and Life of Antony Clavet
7. Fire Weather
8. Gawlo
9. Invasivore
10. Les yeux fermés (Coprod. France)
11. Marquer le Congo
12. Medicine Fire
13. Out of Our Minds: The 90s Reframed
14. Owen (Coprod. Royaume-Uni)
15. Partout et nulle part
16. Projet Laurentides
17. Renaître
18. Rufus, Requiem (Coprod. Espagne)
19. The Gymnasts of Machar Colony
20. Tomson Highway: Permanent Astonishment
21. Transcendanse
22. Une tragédie inuite : La police au Nunavik

1. Le nombre de films exclut des amendements.

120 films

financés par le Programme d'aide à la mise en marché

1. 1+1+1 : La vie, l'amour, le chaos
2. 40 Acres
3. À la lumière du soir
4. À pied
5. À travers tes yeux
6. Ailleurs la nuit – Elsewhere at Night
7. Aki
8. Alberta Number One
9. Amour Apocalypse
10. Anna Kiri
11. Antidiva: The Carole Pope Confessions
12. Au revoir Pluton
13. Beautiful Evening, Beautiful Day
14. Bedrock
15. Billy
16. Blue Heron
17. Bonjour Tristesse
18. Boxcutter
19. Calorie
20. Cap Farewell
21. Capitaine
22. Chronique d'une ville
23. Circo
24. Clairtone
25. Conceiving Clara
26. Dans la forêt
27. Deathstalker
28. Des chats sauvages
29. Dinner With Friends
30. Do I Know You From Somewhere?
31. Dream Eater
32. Endless Cookie
33. Et maintenant?
34. Everest Dark
35. Fanon
36. Florent Vollant - Innu
37. Folichonneries
38. Forêts urbaines
39. Gagne ton ciel
40. Hair of The Bear
41. Hola Frida
42. Holy Days
43. Honey Bunch
44. In Cold Light
45. Inedia
46. Invisibles
47. It Feeds
48. Koutkekout
49. La mécanique des frontières
50. La mort n'existe pas
51. Larry (they/them)
52. L'aventurine
53. Le plein potentiel
54. Le temps
55. Le train
56. Le ventre de Bassima
57. Les blues du bleuet
58. Les Furies
59. Les yeux ne font pas le regard
60. Lilith Fair
61. Little Lorraine
62. Lunatic: The Luna Vachon Story
63. Lydia et le vaisseau des tempêtes
64. Ma belle-mère est une sorcière
65. Ma fille tu seras libre
66. Mais où va-t-on, Coyote?
67. Marche au pays réel
68. Maya & Samar
69. Meadowlarks
70. Measures for a Funeral
71. Menteuse
72. Mile End Kicks
73. Mille secrets mille dangers
74. Mon amour c'est pour le restant de mes jours
75. Monica's News
76. Montréal, ma belle
77. Nika and Madison
78. Nirvanna the Band the Show the Movie
79. On sera heureux
80. Où vont les âmes?
81. Out Standing
82. Parmi les montagnes et les ruisseaux
83. Peau à peau
84. Phénix
85. Please, After You
86. Rising Through The Fray
87. Saints and Warriors
88. September Songs
89. Sharp Corner
90. She Talks To Strangers
91. Shifting Baselines
92. Shook
93. Snowtime! (La Guerre des tuques 3D)
94. Space Cadet
95. Sway
96. Sweet Angel Baby
97. Sweet Summer Pow Wow
98. Sweetness
99. The Art of Adventure
100. The Bearded Girl
101. The Hobby
102. The Legacy of Cloudy Falls
103. The Mother and the Bear
104. The Players
105. The Road Between Us: The Ultimate Rescue
106. The Shrouds
107. The Spoils
108. The Things You Kill
109. The Well
110. There, There
111. They are sacred
112. This Too Shall Pass
113. Tough Old Broads
114. Uiksaringitara (Wrong Husband)
115. undertone
116. Ville Jacques-Carton
117. What We Dreamed of Then
118. What We Inherit
119. Youngblood
120. Yunan

97

festivals de films canadiens financés par les programmes de promotion nationale

1. African Movie Festival in Manitoba
2. Animation Festival of Halifax (AFX)
3. Asinabka Film & Media Arts Festival
4. Atlantic International Film Festival
5. Aulajut: Nunavut International Film Festival
6. Available Light Film Festival
7. Blood in the Snow Film Festival
8. British Columbia Environmental Film Festival
9. Broad View International Film Festival
10. Calgary Black Film Festival
11. Calgary International Film Festival
12. Calgary Underground Film Festival
13. Canadian Filmmakers Festival
14. CaribbeanTales International Film Festival
15. Charlottetown Film Festival
16. Chilliwack Independent Film Festival
17. Cinefest Sudbury International Film Festival
18. Cinéfranco Grand Public
19. Cinémental
20. Cinergie-Festival Intl du Film Francophone de Saskatoon
21. Dawson City International Short Film Festival
22. Devour! The Food Film Fest
23. DOXA Documentary Film Festival
24. Dreamspeakers International Indigenous Film Festival
25. Edmonton International Film Festival
26. FascinAsian Film Festival – Calgary
27. FascinAsian Film Festival – Winnipeg
28. Female Eye Film Festival
29. Festival cinéma du monde de Sherbrooke
30. Festival de cinéma de la ville de Québec
31. Festival de films francophones CINEMANIA
32. Festival de films pour l'environnement
33. Festival du Cinéma Francophone de Calgary
34. Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
35. Festival du film de l'Outaouais
36. Festival du film international de Baie-Comeau Cinoche
37. Festival du nouveau cinéma
38. Festival Émergence de Montréal
39. Festival Fantasia
40. Festival international de cinéma et d'art Les Percéides
41. Festival international de cinéma Vues d'Afrique
42. Festival international du cinéma francophone en Acadie
43. Festival International du Film Black de Montréal
44. Festival international du film pour enfants de Montréal
45. Festival International du Film sur l'Art
46. Festival international Présence autochtone
47. Festival Objectif Cinéma Desjardins
48. Festival REGARD
49. FOGFEST Horror Film Festival
50. Forest City Film Festival
51. Freeze Frame International Film Festival for Kids of All Ages
52. Future of Film Showcase
53. Gimli International Film Festival
54. GIRAF
55. Halifax Black Film Festival
56. Hot Docs Festival
57. Hudson Festival of Canadian Film
58. image+nation. festival courts queer short film fest
59. image+nation. festival film LGBT2SQueer Montréal
60. imagineNATIVE Film + Media Arts Festival
61. Inside Out Film Festival
62. iSAFF International South Asian Film Festival
63. Kingston Canadian Film Festival
64. Les Rendez-vous Québec Cinéma
65. Les Sommets du cinéma d'animation
66. Lunenburg Doc Fest
67. Mosaic International South Asian Film Festival
68. Nickel Independent Film Festival
69. Okotoks Film Festival
70. Ottawa International Animation Festival
71. Planet in Focus International Environmental Film Festival
72. Reelworld Film Festival
73. Regent Park Film Festival
74. Rencontres internationales du documentaire de Montréal
75. Rendez-vous du cinema québécois et francophone de Vancouver
76. Rendezvous With Madness Festival
77. Run N Gun Film Festival
78. Silver Wave Film Festival
79. SINE Film Fest
80. St. John's International Women's Film Festival
81. Stseptékwles re Sk'elép (Coyote Stories) Indigenous Film Festival
82. Toronto Animation Arts Festival International
83. Toronto Black Film Festival
84. Toronto International Nollywood Film Festival (TINFF)
85. Toronto Reel Asian International Film Festival
86. Vancouver Asian Film Festival
87. Vancouver International Black Film Festival
88. Vancouver International Film Festival (VIFF)
89. Vancouver International Youth Film Festival
90. Vancouver Queer Film Festival
91. Victoria Film Festival
92. Vues dans la tête de...
93. Whistler Film Festival
94. Windsor International Film Festival
95. WNDX Festival of Moving Image
96. Yellowknife International Film Festival
97. Yorkton Film Festival

45

Présence de l'industrie canadienne dans 45 festivals de films, marchés et initiatives internationaux

1. Academy Awards
2. Ace Producers
3. Asia TV Forum & Market
4. Asian Contents & Film Market
5. Asia-Pacific Co-Production Infrastructure & Mentorship Initiative
6. Australien International Documentary Conference
7. Berlin International Film Festival
8. Busan International Film Festival
9. Cartoon Movie
10. Content London
11. Creative Industries Trade Mission to South Korea and Japan
12. Creative Producers Indaba
13. Cross Continental Forum
14. DOC NYC
15. Durban FilmMart
16. EAVE Think Tank Impact Report
17. European Audiovisual Entrepreneurs (EAVE)
18. European Film Market
19. Festival de Cannes
20. Festival International du film Francophone de Namur (FIFF Namur)
21. Festival Scope
22. Gotham Week
23. Hong Kong International Film & TV Market (FILMART)
24. International Film Festival Rotterdam
25. Ji.hlava International Documentary Film Festival
26. Kidscreen Summit
27. Locarno Film Festival
28. Marché international du film d'animation (MIFA) et Festival international du film d'animation d'Annecy
29. MEDICI – The Film Funding Journey
30. MIPCOM
31. Missions M.E.D.I.A.
32. NewFilmmakers Los Angeles (NFMLA)
33. Ontario Creates' International Financing Forum (IFF)
34. Palm Springs International Film Festival
35. Producers Career Catalyst Accelerator Program
36. Rencontres de coproduction francophone
37. Series Mania Forum et Festival international de séries de Lille
38. Sheffield DocFest
39. South by South West (SXSW)
40. Sundance Film Festival
41. Sunny Side of the Doc
42. Toronto International Film Festival (TIFF)
43. Udine Far East Film Festival
44. Venise International Film Festival
45. When East Meets West

199 projets

financés par le programme de promotion internationale

1. 100 Sunset
2. 15 Dogs
3. 500 Days in the Wild
4. A Safe Distance
5. A Wolf in the Suburbs
6. After Love
7. Ailleurs la nuit – Elsewhere at Night
8. Aki
9. Allah n'est pas obligé
10. Ambush
11. Amour Apocalypse
12. Ancestral Beasts
13. Avant qu'on m'oublie
14. Ayer's Cliff
15. Beau temps mauvais temps
16. Bergers
17. Beshader
18. Best Boy
19. Bienvenue à Kingston-Falls
20. Bif Naked
21. Black Zombie
22. Blood Lines
23. Bloody Mess
24. Blue Heron
25. Blur
26. Boa
27. Boxcutter
28. Buffet Infinity
29. Ça va finir par finir
30. Calorie
31. Camp
32. Camp Oshun
33. Capitaine
34. Carved in Time
35. Cauchemar Conseil (Nightmare's Advice)
36. Ce qu'on laisse derrière
37. Céleste
38. Ceremony
39. C'est ma soeur
40. Chowboys
41. Clan Of The Painted Lady
42. Coca-Colonization
43. Concrete Turned to Sand
44. Crash Land
45. Dancing on the Elephant
46. Dead Lover
47. Death Cycle
48. Death Has No Master
49. Deathstalker
50. Deux femmes en or
51. Dolph: Unbreakable
52. Don't Come Upstairs
53. Dose
54. Dragon Lady
55. Eclipse
56. Endless Cookie
57. Everest Dark
58. ExCoded
59. Fanny
60. Feed
61. Fetch
62. Folichonneries
63. Foreigner
64. Fusion
65. Gagne ton ciel
66. Haute saison
67. Hola Frida
68. Holy Days
69. Honey Bunch
70. House with a Garden
71. How Brief
72. I Hate Babies
73. Ibuka, Justice
74. Immortelles
75. In the Morning Sun
76. Insecta
77. Intro to Swimming
78. Invisibles
79. Jazz Infernal
80. Karupy
81. Kidnapping Inc
82. Kindling
83. La femme cachée
84. La fête des pères
85. La légende d'Emmac
86. La Mayordomía
87. La mécanique des frontières
88. La mort n'existe pas
89. La petite ancêtre (The Little Ancestor)
90. La petite et le vieux
91. La vie compliquée de Léa Olivier – Le film
92. Lakeview
93. Last Cow
94. L'autre
95. Le goût de tes écailles
96. Le trou de cul du monde
97. Les dimanches
98. Les fleurs du désert
99. Les Saturnides
100. Little Lorraine
101. Lucid
102. Lunar Sway
103. Lunatic: The Luna Vachon Story
104. Man Eating Pussy
105. Mandaragat
106. Maya & Samar
107. Meadowlarks
108. Measures for a Funeral
109. Mile End Kicks
110. Mille secrets mille dangers
111. Mlle Bottine
112. Modern Whore
113. Mongrels
114. Montréal, ma belle
115. Mortician
116. Mourir en silence
117. Moving Day
118. My African Family sS2
119. Nadine Pick Up the Phone
120. Nervures
121. Night of the Zoopocalypse
122. Nina Roza
123. Nuisance Bear
124. Paradise
125. Parts of a Bigger Story
126. Paul
127. Paying For It
128. Peau à peau
129. Perfectly a Strangeness
130. Puddle Jumpers
131. Racewalkers
132. Radio Radio
133. Ramón Who Speaks to Ghosts
134. Really Happy Someday
135. Rising Through The Fray
136. Saints and Warriors
137. Salem sur la route
138. Seahorse
139. Secret Talker
140. Shanghai Ballade
141. Shape of Silence
142. Sharp Corner
143. Shifting Baselines
144. Sick Puppy
145. Silver Screamers
146. Skin of the Sky
147. Sol vivant
148. Space Cadet
149. Split Rock
150. SS Rescue
151. Steal Away Home
152. Still Moving
153. Sugar Dumplin
154. Sunshine
155. Sweetness
156. Tahmina
157. The Banquet
158. The Curfew
159. The Devil's Tears
160. The Last Kugushi
161. The Loneliest Race
162. The President's Daughter
163. The Production of the World
164. The Queen of My Dreams
165. The Sandbox
166. The Secret Life of Monsters : Gateway Experience
167. The Snake
168. The Stolen Child
169. The Talas Affair
170. The Things You Kill
171. This Too Shall Pass
172. Tough Old Broads
173. Tous toqués !
174. Turn it Up!
175. Turn Of The Screw
176. Un feu au loin
177. Un soleil d'or
178. undertone
179. Une brèche
180. Unsettled
181. Untitled
182. Untitled UNRWA Archive Documentary
183. Unveiling The Crimson Struggle
184. Vermilion
185. Violence
186. Vital
187. Vous n'êtes pas seuls
188. We Shall Eat When the River is Full
189. What We Carry
190. What We Inherit
191. White Noise
192. Who Loves the Sun
193. Wifey
194. Wildfire
195. Winterover
196. Worse Together
197. You Were Hiding In Plain Sight
198. Young Female Playwright
199. Yunan

Mile End Kicks

TELEFILM CANADA



Le deuxième long métrage de Chandler Levack, tourné dans le mythique Mile End de Montréal, était présenté en première au Festival international du film de Toronto en 2025.

La réalisatrice de *I like Movies* financé dans le programme Talent en vue, a également été nommée parmi les « 10 réalisatrices et réalisateurs à surveiller » par Variety lors du Festival international du film de Palm Springs 2026. Le film est produit par Pat kiely et Matthew Miller.

Financement par province selon l'activité

Tableau – Financement par province selon l'activité

en milliers de dollars

Province	Développement	Production	Distribution et mise en marché	Promotion	Autres mesures[1]	Total	%
Québec	4 635	40 754	7 223	5 848	417	58 877	39,7 %
Ontario	4 144	24 479	6 565	16 260	530	51 978	35,0 %
Colombie-Britannique	1 130	11 358	469	1 121	80	14 158	9,5 %
Nouvelle-Écosse	367	6 076	44	467	–	6 954	4,7 %
Manitoba	233	3 244	30	393	–	3 900	2,6 %
Nouveau-Brunswick	105	2 365	26	110	–	2 606	1,8 %
Alberta	480	1 302	174	283	–	2 239	1,5 %
Saskatchewan	130	1 449	19	22	–	1 620	1,1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	155	170	–	163	–	488	0,3 %
Île-du-Prince-Édouard	70	225	21	40	–	356	0,2 %
Yukon	–	250	8	42	–	300	0,2 %
Nunavut	–	–	–	10	–	10	0,0 %
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	10	–	10	0,0 %
Total Canada	**11 449**	**91 672**	**14 579**	**24 769**	**1 027**	**143 496**	**97 %**
À l'extérieur du Canada	–	–	–	2 672	2 286	4 958	3,5 %
Total	**11 449**	**91 672**	**14 579**	**27 441**	**3 313**	**148 454**	**100 %**

1. La catégorie « Autres mesures » comprend contributions à l'engagement communautaire, contributions à des fonds internationaux et administration des recommandations à titre de coproductions audiovisuelles régies par des traités

Indicateurs de performance

Tableau – Résultats des programmes

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2025-2026	Résultats 2025-2026
Accroître l'accès des groupes sous-représentés	Nombre de projets issus du Programme de développement	≥ 15 projets soutenus et produits par des producteurs noirs ou des productrices noires	18 ●
		≥ 15 projets soutenus dans le volet général qui sont scénarisés par des personnes noires et des personnes de couleur	9 ▲
		≥ 10 projets soutenus dans le volet général qui sont produits par des personnes noires et des personnes de couleur	6 ▲
		≥ 15 projets de langue française reçus dans le volet destiné aux personnes noires et aux personnes de couleur	22 ●
	Nombre de projets issus du Programme de production	≥ 16 projets dont un des postes créatifs clefs est porté par une personne noire ou de couleur	23 ●
Soutenir les créateurs autochtones	Engagements financiers par l'entremise du volet autochtone	4 M$ annuellement	6 M$ ●
Soutenir les longs métrages qui s'adressent aux publics canadien et international	Nombre de coproductions	18 coproductions	28 ●
Équilibrer le financement des films par langue	% de financement des films par langue (Production, long métrage documentaire et Talents en vue)	Environ 33 % pour les films en français	34 % ●
Atteindre une plus grande parité dans chacun des postes créatifs clés	Nombre et financement (%) de films où une femme occupe un poste clé	Productrices / Réalisatrices / Scénaristes : • Zone de parité minimum 40 % • Parité : 50 %	Mesure # $ Productrices 43 % ▲ 39 % ◆ Réalisatrices 35 % ◆ 42 % ▲ Scénaristes 44 % ▲ 58 % ●
Soutenir des festivals de films et des activités de formation ayant un impact régional et/ou reflétant la diversité et l'inclusion	Nombre de festivals de films et d'activités de formation	51 en régions	51 ●
		40 en régions et déclarés être axés sur la diversité et inclusion	41 ●
		38 axés sur la diversité et l'inclusion	39 ●

Légende :

● Correspond aux résultats attendus.

▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.

◆ Des mesures correctives doivent être prises et un suivi plus étroit est nécessaire.

Performance en matière d'exécution des programmes

Tableau – Résultats de l'exécution des programmes

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2025-2026	Résultats 2025-2026
Respect des délais de traitement établis dans la charte de services aux clients	Atteinte du niveau de service établi pour les programmes (%) : • Prise de décision	≥ 80 %	**Prise de décision – Production et Long métrage documentaire** ●
	• Signature des contrats	≥ 80 %	**Contrat – Production et Long métrage documentaire** ●
			Contrat – Développement ●
			Contrat – Promotion internationale ●
			Contrat – Mise en marché ●
			Contrat – Promotion ●
			Contrat – Promotion – Admission Générale ●
			Contrat – Promotion – Festivals de moyenne et grande envergure ●
			Contrat – Aide à la diffusion en salle ●
	• Versements	≥ 80 %	**Paiement** ●
	• Coûts finaux	≥ 80 %	**Coûts finaux** ●
	• Coproductions	≥ 80 %	**Recommandations préliminaires – Coproduction** ●
			Recommandations finales – Coproduction ●

Légende :

● Correspond aux résultats attendus.

▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.

◆ Des mesures correctives doivent être prises et un suivi plus étroit est nécessaire.

Performance financière

Tableau – Résultats de la performance financière

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2025-2026	Résultats 2025-2026
Gérer efficacement les ressources financières opérationnelles et administratives	% des coûts de fonctionnement et d'administration	94 % ≤ Coûts réels sur coûts budgétaires totaux ≤ 100 %	91 % Cible non atteinte ▲
Efficacité dans l'utilisation des ressources financières	% de l'utilisation du crédit parlementaire : • Crédit parlementaire (budget principal des dépenses et autres fonds)	100 %	100 % Cible atteinte ●
	• Financement des programmes	≥ 90 %	105 % Cible atteinte ●
	• Revenus d'investissements et récupérations	≥ 90 %	115 % Cible atteinte ●

Légende :

● Correspond aux résultats attendus.

▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.

◆ Des mesures correctives doivent être prises et un suivi plus étroit est nécessaire.

Performance administrative

Tableau – Résultats de la performance administrative

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2025-2026	Résultats 2025-2026
Maintenir une culture axée sur un environnement de travail sain	Taux de rotation du personnel	10 ≤ %	7,8 % Cible atteinte ●
	Investissement dans la formation et le perfectionnement du personnel	1,5 % de la masse salariale	1,2 % Cible non atteinte ▲
Offrir une grande disponibilité des systèmes essentiels TI	Disponibilité des systèmes TI	≥ 98 %	100 % Cible atteinte ●
Respect des délais de traitement établis pour les mises à jour de Dialogue	% Mise à jour de Dialogue dans les délais	≥ 98 %	100 % Cible atteinte ●
Respect des délais de traitement établis dans le catalogue de service des TI	% Niveau de service du catalogue de service	≥ 95 %	78,3 % Cible non atteinte ▲

Légende :

● Correspond aux résultats attendus.

▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.

◆ Des mesures correctives doivent être prises et un suivi plus étroit est nécessaire.

Nos bureaux

Québec – Siège social

700, Boul. René-Lévesque Ouest

Bureau 1000

Montréal, Québec

H3B 1X8

→ Sans frais : 1 800 567-0890

Bureau de l'Ontario et Nunavut

474, rue Bathurst

Bureau 100

Toronto, Ontario

M5T 2S6

→ Sans frais : 1 800 567-0890

Bureau de l'Atlantique

5475, rue Spring Garden

Bureau 201

Halifax, Nouvelle-Écosse

B3J 3T2

→ Sans frais : 1 800 567-0890

Bureau de l'Ouest

1055, rue west Georgia

#2405-02

Vancouver, Colombie-Britannique

V6E 3P3

→ Sans frais : 1 800 567-0890



L’actrice Danielle Deadwyler (à gauche) et le réalisateur R.T. Thorne dans les coulisses du film *40 ACRES* © Rafy

Nina Roza

TELEFILM CANADA



Écrit et réalisé par Geneviève Dulude-De Celles, le long métrage *Nina Roza* a été présenté en première dans la compétition de la 76e Berlinale, où il a remporté l'Ours d'argent du meilleur scénario.

Tourné au Québec et en Bulgarie, le film est une coproduction entre le Canada, la Belgique et l'Italie. Il est produit par Fanny Drew et Sarah Mannering.

Ce rapport annuel est produit par Téléfilm Canada.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 1929-7637 (en ligne)
Numéro de catalogue :
CC370F-PDF
© ministère du Patrimoine canadien, 2026

telefilm.ca

TELEFILM CANADA

Canada